



L'expérimentation d'une mesure d'impact au sein du mouvement e-graine

*Mémoire de stage professionnel à
l'Union des Associations e-graine
du 6 février au 3 août 2023 à Bordeaux*

The logo for APIESS consists of the word 'APIESS' in a blue, stylized, blocky font. The letter 'A' is significantly larger and more prominent than the other letters.

Master 2
Action publique, institutions, économie sociale et solidaire

2022-2023

Léo DUBRANA

Master Action Publique
Institutions Economie
Sociale et Solidaire
(APIESS)

Tutrice universitaire :
Anne-Laure Federici

Tutrice professionnelle :
Coline Bernier

Sommaire

INTRO

REMERCIEMENTS

LISTE DES ACRONYMES

| | |
|--|----|
| Partie 1 : Présentation de l'Union des Associations e-graine et des missions du stage | 1 |
| A - Le contexte historique et le fonctionnement de la structure | 1 |
| 1. Le contexte historique du mouvement e-graine..... | 1 |
| 2. Le fonctionnement de la structure..... | 4 |
| B - Mes missions lors du stage | 17 |
| 1. Le programme « Un Univers Citoyen » | 17 |
| 2. La mesure d'impact dans la structure | 21 |
| 3. Mes autres missions | 22 |
| Partie 2 : Présentation du contenu du stage | 27 |
| A - Les enjeux de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen » | 27 |
| 1. Le 'pourquoi' de cette mesure d'impact | 27 |
| 2. Les questions posées..... | 32 |
| B - Le contenu des travaux de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen » | 41 |
| 1. L'aspect méthodologique | 41 |
| 2. Les résultats..... | 47 |
| 3. Une mise en perspective des résultats..... | 60 |
| 4. Les compétences développées..... | 64 |
| Partie 3 : La mesure d'impact à l'épreuve des enjeux de l'éducation populaire | 65 |
| A – Un contexte particulier pour la mesure d'impact au sein de l'Economie Sociale et Solidaire 65 | |
| 1. Une définition complexe | 65 |
| 2. Un développement complexe | 69 |
| B - Une notion finalement politique pour l'éducation populaire | 74 |
| 1. Les contradictions entre les enjeux de l'éducation populaire et de la mesure d'impact | 74 |
| 2. Le besoin de recentrer la mesure d'impact vers l'humain | 79 |
| CONCLUSION | 88 |
| BIBLIOGRAPHIE | 88 |
| SOMMAIRE DES ANNEXES | 95 |

L'Union des Associations e-graine à Bordeaux, fait partie du mouvement e-graine qui s'inscrit dans l'Education à la Citoyenneté Mondiale, et est un acteur majeur dans l'éducation populaire de par ses méthodes et les thématiques qu'il aborde. Sa mission principale étant d'amener une autre façon de penser la place du citoyen et son rôle face à un monde en perpétuel changement et de plus en plus complexe.

Dans le cadre de mon stage de six mois de fin d'études au sein de l'Union des Associations e-graine, j'ai mené, avec l'aide de ma tutrice, une expérimentation de mesure d'impact d'un programme d'éducation sur les migrations, appelé « Un Univers Citoyen ». Programme mis en place à l'échelle nationale, ce type de mesure d'impact est alors inédit pour le mouvement e-graine.

La mesure d'impact « Un Univers Citoyen » répond à une dynamique observée ces dernières années du besoin grandissant d'évaluer et de mesurer ses actions pour les acteur·rice·s de l'Economie Sociale et Solidaire et donc indirectement dans le secteur de l'éducation populaire. Ces démarches d'évaluation remplissent différents objectifs selon les acteur·rice·s.

Mais très vite plusieurs problématiques se dégagent sur le fait de mener des démarches d'évaluation en connaissant les spécificités qui caractérisent l'Economie Sociale et Solidaire et l'éducation populaire. L'expérimentation de mesure d'impact au sein du mouvement d'éducation populaire e-graine est un appui pour se questionner sur le lien entre mesure d'impact et éducation populaire, alors pas toujours évident.

Ainsi, il serait intéressant de se poser la question suivante : l'impact social est-il un piège ou une nécessité pour l'éducation populaire ?

Pour tenter d'y répondre, après avoir présenté dans une première partie le mouvement e-graine et ses missions, je m'attarderai dans un second temps sur le contenu de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen » et la méthodologie retenue. Cette expérimentation permettra de dégager des résultats et une analyse d'une mesure d'impact dans une structure d'éducation populaire. Et enfin, tout en nous appuyant sur la mesure d'impact « Un Univers Citoyen », nous en dégagerons les atouts et les limites entre mesure d'impact, outil principalement économique et le domaine social de l'éducation populaire.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier l'Université de Lille, et particulièrement Madame Anne-Laure FEDERICI. En tant que tutrice universitaire de stage, elle m'a aidé à orienter plus précisément mes recherches, et à articuler la rédaction de mon étude. Je la remercie pour sa disponibilité tout au long de mon stage.

Je souhaite remercier Madame Coline BERNIER, ma tutrice de stage au sein de l'Union des Associations e-graine, qui m'a accueilli, toujours à l'écoute et a su me mettre en confiance, et m'a permis de grandir professionnellement. Je la remercie pour sa bonne humeur, son humour, sa générosité.

Je tiens à remercier toute l'équipe de l'Union des Associations d'e-graine et d'e-graine Nouvelle-Aquitaine. Ils m'ont accueilli à bras ouverts et permis de me sentir rapidement à ma place. Je les remercie pour tous les moments de partages aussi bien professionnellement que personnellement.

Un merci particulier pour Julien MAST qui m'a permis de faire mon stage au sein du mouvement e-graine et de partager sa vision de la société et de l'éducation.

Un merci plus général au mouvement e-graine et toutes les personnes bienveillantes et engagées que j'ai pu rencontrer lors des rencontres associatives d'e-graine.

Un grand merci pour toutes les personnes qui ont partagé leurs réflexions et leur savoir-faire pour réaliser la mesure d'impact « Un Univers Citoyen » ; et notamment Nicolas FARVAQUE pour ses précieux conseils. Je remercie également les partenaires du programme « Un Univers Citoyen » d'avoir pris le temps d'échanger dans le cadre de la mesure d'impact.

Je remercie Marion STUDER et Louise DE ROCHECHOUART d'avoir accepté d'échanger sur la mesure d'impact et ainsi nourrir ma réflexion avec des éléments concrets.

Enfin, je tiens à remercier ma famille et mes ami-e-s qui m'ont apporté leur soutien et leur aide tout au long du stage.

LISTE DES ACRONYMES

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CSEES : Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal

ECM : Education à la Citoyenneté Mondiale

ECSI : Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

ESS : Economie Sociale et Solidaire

E-graine IDF : e-graine Ile-de-France

E2C : Ecole de la deuxième chance

LIA : Laboratoire d'Initiatives Alimentaires

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ODD : Objectifs de Développement Durable

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (en anglais : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, Unesco*)

création pluri-média et des sciences, ils souhaitent participer à la transformation du monde par l'éducation. Ainsi selon eux, « *Nous sommes aujourd'hui forcés de remettre en cause notre modèle de développement, nous ne pourrions plus vivre demain tel que nous vivons aujourd'hui. Dans un contexte de crise globale* ». Ils voulaient donc mettre en lumière une nouvelle pédagogie qui répondrait à ces défis mondiaux, avec le premier projet associatif d'e-graine en 2006. Au début, e-graine propose surtout l'animation d'un site Internet d'informations sur les initiatives liées au développement durable. Le site kiagi.org est créé en 2009. Ce travail dans le numérique se retrouve d'ailleurs dans le nom et le logo d'e-graine.



Titre : Le logo du mouvement e-graine

Source : www.e-graine.org

Les activités se sont diversifiées par la suite avec la création de mallettes pédagogiques à destination des enseignant-es et des interventions pédagogiques. Basée d'abord en Ile-de-France, e-graine commence à essaimer en région, pour maximiser son impact social et répondre aux besoins locaux avec la création d'e-graine Occitanie en 2009, d'e-graine Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) en 2011 ou encore d'e-graine Grand Est en 2014. En 2016, les Conseils d'Administration des différentes associations locales décident de créer l'Union des Associations e-graine, cœur de réseau du mouvement, afin d'accompagner leur développement. e-graine Nouvelle-Aquitaine est créée en 2016 et e-graine Hauts-de-France en 2020. En 2017, e-graine est lauréat du Programme PIN'S, un programme d'accompagnement des porteurs de projets créé par l'Avise et Macif Fondation. Ce programme participe au changement d'échelle du mouvement e-graine. L'association a été lauréate de l'appel à projets du Fonds social européen (FSE) porté par l'Avise, pour le déploiement de son mouvement associatif et de ses antennes régionales. Et en 2022, l'Union des Associations e-graine obtient le Label IDEAS qui prouve les bonnes pratiques en termes de gouvernance, finances et d'évaluation du mouvement.

En parallèle, e-graine incube trois organisations spécialisées de l'Economie Sociale et Solidaire. Ainsi en 2011, l'agence de communication responsable Faireprod voit le jour. Puis en 2017 Une entreprise

de prévention des déchets se crée. Enfin, plus récemment en 2022, Savoir Devenir, centre de formation coopératif consacré à l'Economie Sociale et Solidaire, voit le jour.



Organisation spécialiste de la prévention des déchets, elle accompagne les communautés locales pour les aider à transformer leurs déchets en ressources pour mieux vivre la ville.



Agence de communication et de production multimédia éthique dédiée aux enjeux de la transition sociale, écologique et économique.



Organisme de formation coopératif qui forme aux métiers d'aujourd'hui et de demain, en proposant une offre de formation tout au long de la vie pour permettre à chaque citoyen-ne de construire un monde coopératif.

Titre : Les trois organisations spécialisées de l'Economie Sociale et Solidaire créées par e-graine
Source : Rapport d'activité de l'Union des Associations e-graine 2022

Répondre aux Objectifs de Développement Durable

Depuis 17 ans, le mouvement e-graine, en s'appuyant sur le référentiel éducatif de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale défini par l'UNESCO (*cf Partie 1 – A – 2 – a*), accompagne les acteur-trice-s de la société dans les transitions sociales, économiques et écologiques vers un développement durable au niveau local, national et international. Il Participe donc à l'atteinte des Objectifs de développement durable, établis par les Nations Unies. Pour impacter de manière systémiques sur les 17 ODD. Le mouvement e-graine se positionne ainsi sur l'Objectif de Développement Durable 4 « Education de qualité » et plus précisément la cible 4.7. ODD 4.7 :

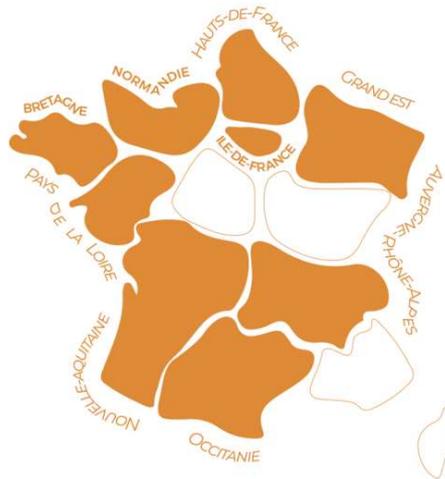
« D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable »

(Source : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/>)

Le mouvement e-graine aujourd'hui

Fort de son sixième projet associatif et d'un projet éducatif (*cf Partie 1 – A – 2 – a*), le mouvement e-graine est composé aujourd'hui de neuf Associations Régionales indépendantes (dont 12 antennes régionales : 3 en Ile-de-France et 2 en Nouvelle-Aquitaine), d'une Union des Associations e-graine, cœur de réseau, d'un tiers-lieu et a créé trois organisations spécialisées de l'Economie Sociale et Solidaire. e-graine est donc implantée en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne,

Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire. En Bretagne, l'essaimage du projet associatif e-graine a permis la création d'une association officielle. Un projet d'essaimage est également en cours en Normandie. Dans les années à venir, e-graine envisage d'apporter son savoir-faire sur de nouveaux territoires.



Titre : L'implantation du mouvement e-graine sur le territoire métropolitain

Source : Rapport d'activité de l'Union des Associations e-graine 2022

Le mouvement compte 55 salarié-e-s permanent-e-s, 5 alternant-e-s, 7 stagiaires, 4 services civiques et un mécénat de compétences en 2023. Chaque association régionale ainsi que l'Union des Associations e-graine sont représentées par des bénévoles dirigeant-e-s (53 au total). Le mouvement e-graine compte 500 adhérent-e-s et 240 bénévoles actif-ve-s.

Depuis sa création, e-graine a sensibilisé des centaines de milliers de citoyens et citoyennes, qui ont pu participer à des actions éducatives. Ainsi, chaque année, 100 000 personnes sont sensibilisées en face à face pédagogique ; un impact fort permis par un fonctionnement propre.

2. Le fonctionnement de la structure

a - Le mouvement associatif e-graine

Les principes de fonctionnement du mouvement e-graine

Les différentes Associations Locales, indépendantes, se retrouvent cependant autour de principes de fonctionnement communs au mouvement e-graine. Ainsi, le mouvement e-graine est caractérisé par « une organisation démocratique, solidaire et respectueuse de l'implication de chacun », « la réalisation d'actions éducatives de qualité ancrées sur les territoires », « le respect des principes de laïcité et d'indépendance », « une gestion équitable, transparente et rigoureuse » et

enfin par « *une organisation impliquée dans les démarches collectives* ». La gouvernance participative est un point fort du mouvement e-graine avec le principe d' « *une personne, une voix* ». Chacun-e peut participer à la stratégie du mouvement. L'ensemble des actions d'e-graine ont comme ambition de nourrir un ou plusieurs de ces 4 thématiques :



Titre : Les quatre axes thématiques propres au mouvement e-graine
Source : Rapport d'activité de l'Union des Associations e-graine 2022

Et dans la perspective de la stratégie posée pour la période 2022-2026, le mouvement e-graine est défini par cinq ambitions collectives :

- Développer les actions d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale sur les territoires
- Être une organisation apprenante et épanouissante
- Unir nos forces en faveur de l'accompagnement à l'engagement
- Donner de l'ampleur à l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale
- Tisser des coopérations économiques, sociales et solidaires

Pour mener à bien le travail sur ces quatre axes thématiques et ces cinq ambitions collectives, le mouvement e-graine, à travers la pédagogie active et le jeu, va à la rencontre des citoyen-ne-s pour échanger sur ces thématiques. Le but recherché est d'accélérer les transitions par une amélioration de l'éducation ; le mouvement e-graine apporte de l'information qualitative aux citoyen-ne-s afin de leur permettre de prendre conscience des enjeux, de se positionner, de les rendre acteur-ric-e-s et ainsi améliorer les conditions de vie de tout le monde. Derrière cette ambition commune, les Associations Locales mènent des actions et des projets différents selon les thématiques dans l'optique d'être en phase avec les besoins des territoires. Le travail en réseaux permet un impact plus important et une collaboration plus forte au service des territoires. Ainsi, le mouvement e-graine est aussi bien présent dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. L'implantation du mouvement e-graine en région est donc un choix réfléchi et stratégique.

Cependant, le mouvement e-graine compte aussi des programmes nationaux, comme « *Un Univers Citoyen* » (**cf Partie 1 – B – 1**) ou encore « *Engagement des jeunes* » qui permettent de mettre en lien

les acteur·rice·s au niveau national et de coordonner des outils, des projets et des actions sur tous les territoires touchés par le mouvement e-graine.

Le projet éducatif d'e-graine permet le développement de la pensée complexe pour les personnes accompagnées, mettant en lumière les interconnexions entre les différents sujets et les différentes personnes. Pour aborder les thématiques chères à e-graine auprès de différents publics, le mouvement met en place des animations pédagogiques dans les établissements scolaires, les centres de loisirs, les associations et les entreprises. e-graine organise aussi des formations pour les citoyen·ne·s et les professionnel·le·s. e-graine participe également à de nombreux événements publics. Et enfin e-graine publie régulièrement des articles, des vidéos, des podcasts et des livres, etc. Dans son fonctionnement, le mouvement e-graine identifie aussi différents stades de développement pour ses Associations. En lien avec son nom, e-graine parle ainsi de :

- **Semis : exploration** – « *La phase d'exploration consiste principalement à « prendre la température » d'un territoire sur lequel il n'existe pas d'association e-graine* ».
- **Germination : émergence** – « *L'objectif principal de cette phase est de fédérer les citoyen·nes et acteurs du territoire autour du projet associatif et des actions d'e-graine* ».
- **Floraison : professionnalisation** – « *Les objectifs principaux de cette phase sont de renforcer les activités existantes sur le territoire géographique de départ en mettant en place les ressources humaines, outils et procédures adaptées afin d'accroître la reconnaissance de l'expertise pédagogique des éducateur·trices et d'inscrire l'association comme un acteur important de l'éducation à la citoyenneté mondiale sur le territoire.* »
- **Fructification : changement d'échelle** – « *La phase de changement d'échelle a pour objectif principal l'augmentation de l'impact social par un fort développement de l'activité (forte augmentation du volume des activités de projets existants ; essaimage territorial ; diversification des activités.)* »
- **Propagation : institution** – « *La phase d'institutionnalisation se caractérisent par une influence croissante de l'association sur les transitions écologiques, sociales et économiques du territoire. Elle se fait le porte-voix d'organisations connectées au terrain et à l'écoute des « signaux faibles » des tendances sociétales.* »

Enfin, pour continuer de répondre à une des ambitions collectives « *Etre une organisation apprenante et épanouissante* », le mouvement e-graine a lancé un « chantier gouvernance » pour être en cohérence avec les nombreuses évolutions du mouvement. Le mouvement s'est lancé en 2022 dans une phase de réflexion sur ce sujet, avec l'intervention de consultants externes (ScaleChanger et Impact Lawyers). Trois objectifs ont été établis : définir l'organisation cible du

mouvement e-graine en 2030, planifier l'évolution de la gouvernance d'ici à 2030, définir à plus court terme les évolutions à introduire dans les statuts de l'Union. Un groupe de travail national est en train d'être mis en place pour piloter ce chantier. Il sera composé de représentants des différentes associations du mouvement et des organisations spécialisées, permanents et bénévoles dirigeants.

Le projet associatif du mouvement e-graine

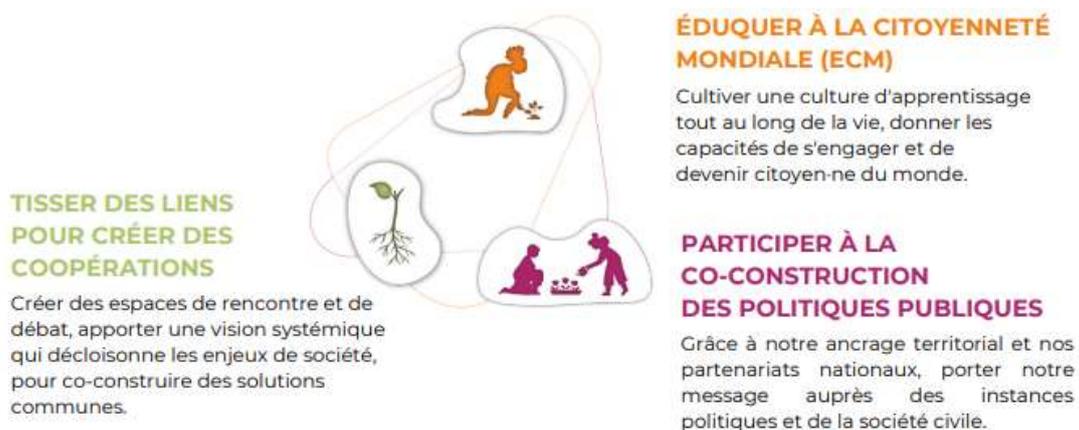
Un nouveau projet associatif a été pensé en 2021 et publié en 2022. Il fait suite aux évolutions du mouvement e-graine mais aussi et surtout à l'évolution des enjeux mondiaux et des modes d'action pour y répondre. La société civile a un rôle clé pour répondre aux changements actuels et futurs. Le mouvement s'appuie donc sur ce projet dans son fonctionnement.

Le projet associatif fait ainsi le constat d'une crise globale et systémique qui perdure et qui joue sur les inégalités : inégalités d'accès aux ressources vitales, inégalités sociales et territoriales, inégalités d'accès à la culture, inadéquation et insuffisance des offres éducatives proposées, dérèglement climatique, discriminations.

Pour faire face à cette crise globale, e-graine constate qu'il manque une vision et une réponse commune entre les acteur-ric-e-s dans les territoires. Il est donc indispensable de faire émerger des réponses collectives alors que les citoyen-ne-s peinent à se mobiliser et la société à faire œuvre commune. C'est pourquoi e-graine pose alors la nécessité d'avoir des organes fédérateurs sur les territoires.

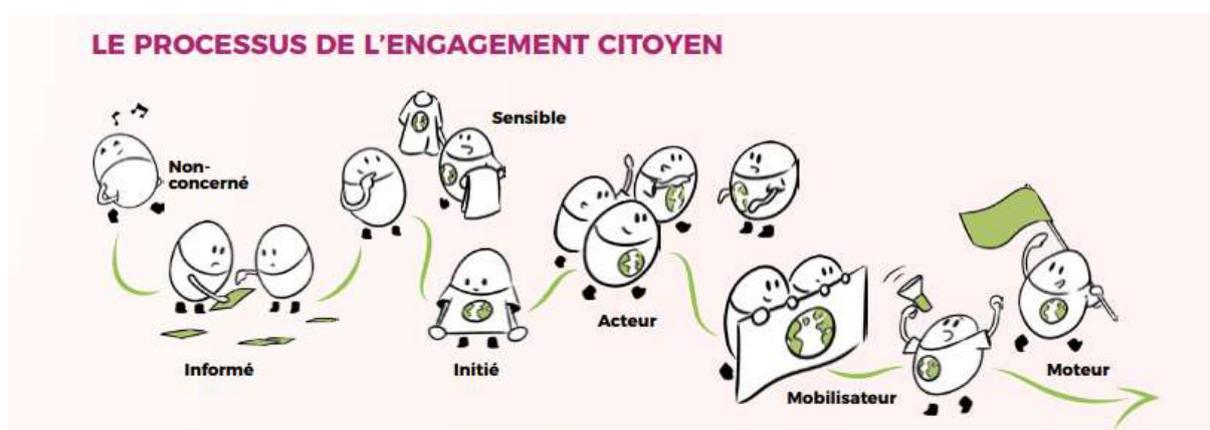
Pour répondre à ce constat, le mouvement e-graine met en avant trois grands principes fondamentaux à respecter : le respect des droits fondamentaux, une vie en harmonie avec le vivant et le sentiment d'appartenance à une humanité commune. Avec le respect de ces principes, les citoyen-ne-s seront plus à même d'être épanoui-e-s et de s'engager à leur tour.

Il faut donc accompagner les citoyen-ne-s vers l'engagement. Pour cela, le mouvement e-graine a choisi de travailler sur trois axes d'action :



Titre : Les trois axes d'action majeurs vers l'accompagnement à l'engagement citoyen
Source : Rapport d'activité de l'Union des Associations e-graine 2022

- **Eduquer à la Citoyenneté Mondiale (ECM) :** le but est de « favoriser une prise de conscience critique des défis mondiaux et transformer la prise de conscience en engagement ». Le mouvement e-graine applique le référentiel de l'Education à la Citoyenneté Mondiale ainsi que la pensée complexe. e-graine cherche à intervenir à des niveaux différents auprès des citoyen·ne·s pour influencer leur engagement. Ainsi, le mouvement tend à intervenir au niveau personnel, interpersonnel et collectif (**cf Partie 2**). Une chaîne de l'engagement a été formalisée pour situer les citoyen·ne·s dans leur engagement.



Titre : La chaîne de l'engagement chez e-graine
Source : Projet associatif du mouvement e-graine 2022

- **Tisser des liens pour créer des coopérations :** l'objectif est de « participer de manière constructive à l'évolution et à la mise en œuvre des politiques et ainsi remettre les citoyen·ne·s au cœur des décisions. » Le mouvement e-graine crée des espaces de rencontres et de débat qui permettent d'identifier les complémentarités et co-construire ainsi des solutions communes. Le programme national sur les migrations « *Un Univers Citoyen* » est un bon exemple.
- **Participer à la co-construction des politiques publiques :** l'objectif ici est d'« aller à la rencontre d'acteur·rices diversifiées et faciliter l'émergence de projets collectifs. ». le mouvement cherche à dialoguer avec les instances politiques pour apporter sa vision de la société dans les débats publics. Fruit de cette co-construction, une tribune pour déconstruire les préjugés liés aux migrations a été publiée dans Le Monde le 7 juin 2021 ; elle est co-signée par plus de 30 organisations et chercheur·ses.

Ce projet associatif est appliqué par le mouvement, fort de ses Associations Locales qui sont sur le terrain et de sa tête de réseau qui accompagne ces Associations Locales et participe au développement du mouvement en lui-même.

Le projet éducatif du mouvement e-graine

Le projet éducatif du mouvement e-graine a fait l'objet d'un long processus de co-construction avec les bénévoles dirigeant-e-s et les salarié-e-s. Il a été finalisé et rendu public en septembre 2022 et répond à l'évolution du mouvement depuis sa création, nourri par l'expérience de terrain. Son objectif premier est d'exposer la philosophie éducative portée par le mouvement e-graine.

En lien avec le projet associatif, le projet éducatif cherche à définir la pédagogie utilisée par e-graine pour accompagner les citoyen-ne-s vers l'engagement. Il faut repenser la manière d'éduquer. C'est pourquoi le mouvement e-graine s'appuie sur le référentiel de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale, défini par l'UNESCO, qui replace l'Humain au centre de l'éducation avec la dimension de la pensée complexe. e-graine permet la prise de conscience et développe l'envie des citoyen-nés à participer aux changements indispensables pour un monde meilleur en jouant sur le local pour impacter le global. Chacun-e a son rôle à jouer. L'ECM permet donc l'émancipation des individus en donnant les moyens de savoir agir.

« L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) a pour objet de mettre à la disposition des apprenants de tous âges les moyens d'assumer un rôle actif tant au niveau local que mondial dans la construction de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives et sûres. »

Définition de l'UNESCO

e-graine parle d'ailleurs d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et non d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), qui est le référentiel français. Ce choix suit la ligne directrice d'appartenance à une humanité commune.

Le projet éducatif souligne le lien entre l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et l'Éducation populaire (**cf Partie 3**). e-graine construit sa vision éducative aussi en lien avec l'Éducation Nationale pour amener une manière complémentaire d'éduquer sur les différentes thématiques abordées.

Au travers donc de ce projet éducatif, e-graine ne cherche donc pas à imposer leurs connaissances et leur vision du monde, mais à favoriser un partage de savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir-être (attitudes).



Titre : Les trois domaines de l'apprentissage selon l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale

Source : Projet éducatif du mouvement e-graine 2022

Ces trois domaines de l'apprentissage permettent d'intervenir auprès des citoyen·ne·s sur le plan personnel, interpersonnel et collectif tout en utilisant une pédagogie ludique et active et en étant adapté aux territoires impactés.

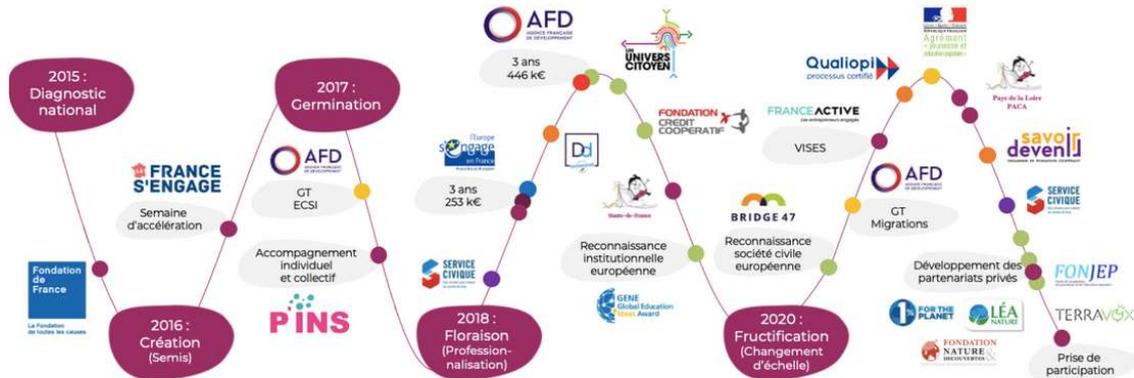
Pour permettre à chacun·e de se sentir citoyen·ne du monde et de faire ses propres choix en pleine connaissance des enjeux à travers la pensée complexe. Cette démarche de pédagogie active qui s'inscrit dans la durée leur semble la plus efficace pour amener à un véritable changement de comportement et d'attitude. Leur approche encourage des choix fondés sur la connaissance, la raison, l'esprit critique, le débat et l'engagement individuel et collectif. Le projet éducatif intervient à différentes échelles de la chaîne de l'engagement.

L'objectif de ce projet éducatif est aussi de souligner la nécessité des éducateur·rice·s à la Citoyenneté Mondiale pour faire passer les messages de ce type d'éducation. Au sein de l'Union des Associations e-graine, une formation professionnalisante d'éducateur·rice à la Citoyenneté Mondiale est d'ailleurs en réflexion pour renforcer son poids dans le monde éducatif.

b - L'Union des Associations e-graine

Sa création, son rôle et ses objectifs

Histoire de l'Union :



Titre : Frise chronologique de l'Union des Associations e-graine

Source : Synthèse de l'Union des Associations e-graine (20 septembre 2022)

J'ai effectué mon stage de fin d'études d'une durée de six mois au sein de l'Union des Associations e-graine. Elle a été créée en mars 2016 suite à un vote des Assemblées Générales des Associations Locales. Un collectif sur le sujet avait été créé en 2015. Sa création répondait alors au besoin de « formaliser l'engagement commun et dans un souci de partage d'expériences, d'outils et de compétences » suite au développement de nouvelles associations porteuses de projets et de valeurs d'e-graine dans plusieurs régions de France. Une association e-graine adhère à l'Union des Associations e-graine.

Elle a donc pour but d'unir les associations membres du mouvement associatif e-graine, de consolider et de faire grandir leurs impacts. Elle permet également de faciliter le développement de leurs actions sur les territoires français. Elle mutualise les forces du mouvement associatif e-graine en soutenant les associations locales ; le but est aussi d'essaimer les graines du projet associatif et du projet éducatif et plus largement la vision du mouvement associatif d'e-graine.

Ainsi, l'Union des Associations e-graine cherche à « développer les projets existants et de permettre l'éclosion de nouveaux projets en menant une stratégie ambitieuse de développement national. ».

Elle facilite la coopération au sein du mouvement en faisant vivre une culture commune, en consolidant et structurant l'existant, en représentant e-graine, en portant sa parole, en initiant des partenariats aux échelles nationale et internationale, et en pilotant l'essaimage territorial et les programmes nationaux. Par le collectif, tout en évitant de créer une concurrence entre acteur-riche-s de l'éducation populaire qui travaillent sur les mêmes thématiques qu'e-graine, e-graine cherche donc à unir ses forces pour porter de manière plus forte sa voix et son projet de « changer le monde ».

par l'éducation populaire » auprès de différents publics : citoyen-ne-s, pouvoirs publics, institutions, médias, etc. Elle est également un espace de représentation nationale et internationale pour l'ensemble des Associations Locales.

- 1** Faciliter une coopération agile et efficiente entre l'Union, les associations locales et les organisations spécialisées au service des ambitions collectives du mouvement



- 2** Renforcer les capacités des organisations du mouvement et des acteurs de l'éducation et de la transition à porter des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale



- 3** Piloter le déploiement d'actions éducatives et coopératives ambitieuses et qualitatives entre les organisations du mouvement et avec des partenaires externes.



- 4** Faire évoluer le référentiel éducatif de la société par la promotion de l'éducation à la citoyenneté mondiale, la valorisation de nos actions et la preuve de notre impact.



Titre : Les orientations stratégiques de l'Union des Associations e-graine pour la période 2022-2026

Source : Synthèse de l'Union des Associations e-graine (20 septembre 2022)

D'après les statuts de l'Union des Associations e-graine, les relations entre les associations régionales e-graine et l'Union sont régies par : le règlement associatif de l'Union des Associations et une ou des conventions bilatérales entre l'association régionale et l'Union.

Sa gouvernance démocratique

Association loi 1901, L'Union des Associations e-graine est un cœur de réseau. Elle est régie par une gouvernance démocratique et est au service des Associations Régionales e-graine et non l'inverse. Elle est encadrée par l'ensemble des Associations Locales réunies au sein de l'Assemblée Générale de l'Union. L'Assemblée Générale de l'Union est composée de l'ensemble des Associations Locales, avec la présence des président-e-s de chaque Association Locale. Toutes les Associations Locales disposent d'une voix délibérative. Elle se réunit au minimum une fois par an à l'initiative du Conseil d'Administration.

L'Union des Associations e-graine est dirigée par le Conseil d'Administration de l'Union, dont les membres sont issus des membres adhérents de chaque Association Locale. Toute Association Locale de l'Union comptant au moins 5 salariés réunit l'ensemble de ses salariés pour leur exposer la possibilité d'élire un représentant du personnel auprès du Conseil d'Administration de l'Union. Ces membres proviennent de deux collèges : le collège des administrateurs locaux et le collège des permanents. Les scrutins se feront à main levée, sauf demande expresse d'un Administrateur. Les décisions seront adoptées à la majorité simple de 50 % plus une voix des suffrages exprimés.

Le Conseil d'Administration est placé sous l'autorité de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration de l'Union dispose d'une compétence générale pour se prononcer sur toute question intéressant la vie de l'Union. Il dispose d'une compétence spéciale sur plusieurs domaines comme la validation de toute modification au Projet Associatif proposée préalablement à son vote par l'Assemblée Générale de l'Union, la mise en place de tout projet de mutualisation au sein de l'Union ou encore l'attribution d'une aide financière d'urgence à une Association Locale sur le budget de l'Union.

Pour l'adoption d'un nouveau projet associatif, tous.les les adhérent.e.s des Associations Locales sont réuni.e.s au sein d'une Assemblée Associative.



Titre : L'organisation de la gouvernance démocratique à l'Union des associations e-graine

Source : Synthèse de l'Union des Associations e-graine (20 septembre 2022)

Les ressources financières de L'Union des Associations e-graine

L'Union des Associations e-graine est financée par les cotisations de ses membres, par des subventions publiques, par toute ressource permise par la loi et les règlements en vigueur mais aussi par de la recherche de fonds privés. A cela, il faut ajouter les cotisations annuelles des associations locales. Ces dernières s'acquittent d'une cotisation qui est proportionnelle à leur activité ; elle représente un montant de 10% de leur chiffre d'affaire réalisé pour l'avant dernière année. Au niveau des dépenses, les trois postes les plus importants sont : les achats et charges externes, les charges de personnel et les aides financières versées.

L'équipe

L'Union des Associations e-graine ne cesse de se développer. J'ai pu l'observer au cours des six mois de stage. Elle compte aujourd'hui douze salarié·e·s, trois stagiaires, deux alternantes, un service civique et un mécénat de compétences. L'Union a fait récemment l'objet d'une restructuration ; les anciens « Services » ont commencé à être repensés en « Pôles ». L'Union s'organise donc en 4 « pôles » : la Direction, Le pôle « Programmes et projets nationaux » aussi appelé pôle « Pro-Pro », le Service « Pédagogie et formation », le pôle « Territoires et Organisations » et le pôle « Développement » aussi appelé « Dév ». Ces pôles se rajoutent aux organes de gouvernances. L'organisation en pôles est indispensable pour remplir les nombreuses missions qui sont assignées à l'Union : direction, communication, développement et essaimages de nouvelles associations régionales, accompagnements des associations adhérentes et la coordination des programmes pédagogiques nationaux.

Ci-dessous, vous trouverez l'organigramme de l'Union des Associations e-graine mis à jour pour l'année 2023 avec les bénévoles dirigeant·e·s ainsi que l'équipe permanente.



UNION DES ASSOCIATIONS E-GRAINE

Bénévoles dirigeant-e-s



Pascal TRISTANT
Président
(Réfèrent EGARA)



Sébastien FONTAGNEU
Vice-président
(Réfèrent EGIDF)



André AMARO
Trésorier
(Réfèrent EGNA)



Dorwalis MIJARES BLANCO
Administratrice
(Réfèrent EGOC)



Laura PRÉVOST
Administratrice
(Réfèrent EGHDF)



Silas SCOTT-MONCRIEFF
Administrateur
(Réfèrent EGPDJ)



Lola LOURD
Administratrice
(Réfèrent EGCE)



UNION DES ASSOCIATIONS E-GRAINE

Équipe permanente

- Stagiaires
- - - Services civiques
- Permanentes

Direction



Julien MAST
Délégué national



Annaïk LE NET
Directrice adjointe



Nathalie PORTE
Responsable des programmes
et projets nationaux



Pauline MARQUEVIELLE
Chargée de mission
« Engagement des jeunes »



Coline BERNIER
Responsable pédagogie et
formation



Francis BITOULOLOU
Assistante administrative et
financière (Alternance)



Iliana KIBUEY
Stagiaire
assistante de direction



Juan JURADO
Chargé de projets « Un
Univers Citoyen »



Lydia TOUKAL
Service civique



Léo DUBRANA
Stagiaire mesure d'impact et
capitalisation



Territoires et organisations



Camille TROMBERT
Responsable du développement
et de l'animation du réseau



Clémence BELGUIRAL
Responsable du
développement RH et de
la formation



Yann RICHARD
Chargé du développement
et de l'animation du réseau



Jade LARRAN
Chargée de l'animation du
réseau (Alternance)

Pôle Dév



Nora MEZIANE-PETERSEN
Responsable du développement et des
partenariats



Pablo KRAWICKI
Chargé de la mobilisation
citoyenne et de la collecte



Alix EDELIN
Chargée de la
communication et du
plaidoyer



Lisa MOTZIG
Attachée à la
communication et au
plaidoyer



Enora LIZÉ
Stagiaire
communication

Titre : l'organigramme de l'Union des Associations e-graine

Source : Organigramme du mouvement e-graine 2023

J'ai effectué mon stage au sein du Service « *Pédagogie et formation* ». En tant que stagiaire sur la mesure d'impact « Un Univers Citoyen », Coline Bernier, Responsable Pédagogie et formation, m'a encadré. Nous avons constitué à nous deux ce Service et avons donc travaillé en binôme sur la mesure d'impact du programme national « Un Univers Citoyen ».

Situation géographique

Située jusqu'en 2022 au 5 Rue de Tauzia à Bordeaux, l'Union des Associations e-graine a déménagé au 2 Quai de Brazza, Bord de Garonne, toujours à Bordeaux. Elle a ses locaux au sein de la Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine, dont elle est membre depuis 2018, et cohabite avec d'autres associations membres de la MNE comme Ekolo[Geek], ZeroWaste, Savoir Devenir, Faireprod ou encore e-graine Nouvelle-Aquitaine. La Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine regroupe « *40 associations et collectifs de protection de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable actifs sur le territoire de la Gironde* ». Ce déménagement a permis d'avoir un espace plus grand pour les structures d'e-graine qui ne cessent de s'agrandir (l'équipe de l'Union, d'e-graine Nouvelle-Aquitaine, de Faireprod et de Savoir Devenir) et de développer des synergies avec les autres associations et organisations du réseau.



Titre : Les locaux de la MNE
Source : Capture d'écran Google Maps

B - Mes missions lors du stage

Mon stage m'a permis d'effectuer plusieurs missions ; ma mission principale étant la mesure d'impact sur le programme « Un Univers Citoyen »

1. Le programme « Un Univers Citoyen »

Ma mission principale avait pour but de réaliser une mesure d'impact sur le programme national « Un Univers Citoyen ». C'est le premier programme pédagogique à portée nationale du mouvement e-graine. La migration est un sujet d'actualité qui cristallise les préjugés et les rejets. Les politiques parlent de plus en plus de bons ou mauvais migrants ou montrent du doigt les exceptions, donnant l'impression que tous les migrants se ressemblent. Les Etats traitent le problème de manière de plus en plus sécuritaire s'appuyant sur les médias et certains politiques qui contribuent à la fabrication des représentations caricaturales de l'immigré, alors que l'on sait que 85% des migrants sont en situation régulière et 1/3 seulement font le trajet du Sud vers le Nord. Pour faire face à cette problématique, la réponse passe par l'éducation populaire et la pédagogie. Ainsi, e-graine est à l'initiative d'un projet coopératif avec les institutions nationales et internationales, les ONG, les associations, des comités scientifiques et les entreprises engagées afin d'élaborer un programme pédagogique « Un Univers Citoyen ». Ce programme d'éducation aux migrations vise à inciter les citoyens à se sentir citoyen du monde et déconstruire ainsi les préjugés envers les migrants.

L'historique du programme Un Univers Citoyen

Suite à une réflexion collective menée pendant la refonte du projet associatif e-graine en 2017, le besoin de structurer l'offre pédagogique autour de programmes nationaux émerge. Le mouvement e-graine fait le constat que les crises actuelles ont pour origine surtout une crise de la citoyenneté. UUC, programme coopératif national d'éducation aux migrations, se veut donc engager dans une déconstruction des préjugés sur les migrations. Le programme pose aujourd'hui plusieurs objectifs : susciter un impact sociétal fort en touchant 300 000 personnes d'ici à 2026, créer des espaces de rencontres entre humains de tous horizons, être un levier de solidarités et ainsi contribuer à l'insertion des étrangers et fédérer différents acteurs des migrations, l'Humain et les projets et expérimenter un cadre de coopération structuré. Lancé en 2019 avec son texte de positionnement, le programme est organisé en consortiums d'acteur-ric-e-s au niveau régional et national. Au cours de son existence, de plus en plus de partenaires d'horizons variés se sont associés à ce programme (Organisations de la Société Civile, chercheur-euse-s, Institutions, ministères). « Un Univers Citoyen » sert donc de « plateforme » pédagogique pour traiter de la thématique des migrations pour l'ensemble de ses acteur-ric-e-s. Il vise à « *faire grandir le sentiment d'appartenance à notre humanité commune en s'affranchissant des préjugés sur les migrations* ». Pour atteindre ses objectifs, le programme repose sur un tissage coopératif avec un comité scientifique, une coopération à plusieurs échelles et une recherche-action. Un de ses objectifs visés est aussi de contribuer aux politiques publiques sur les migrations et de les influencer. Le programme s'étend également à l'échelon européen avec un projet multi-acteurs Erasmus + pour financer des projets destinés les jeunes publics.

Des exemples de dispositifs éducatifs du programme Un Univers Citoyen

Le programme UUC a permis de co-construire avec les membres du consortium national de nombreux dispositifs pédagogiques pour répondre à sa problématique. Voici par exemple la présentation rapide de cinq dispositifs du programme, qui seront évalués lors de la mesure d'impact UUC (**cf Partie 2**) :

- L'Exposition NOUS d'ailleurs : Mise en place en décembre 2021, l'exposition expérientielle sur les migrations en France NOUS d'ailleurs permet aux visiteurs-ses de comprendre les mécanismes de construction des stéréotypes, préjugés et discriminations et de trouver leurs propres réponses face à la réalité migratoire française. Elle apporte un bagage culturel et une prise de conscience de des phénomènes de migrations. Conçue avec l'appui d'un comité scientifique, l'exposition itinérante a vocation à couvrir les territoires ayant peu de mixité sociale et ceux où les préjugés sont les plus forts.

- L'Exposition Lisa : l'exposition dont vous êtes la migrante : cette exposition permet de se mettre à la place d'une jeune fille migrante et de comprendre la complexité des parcours de migrations.
- Le parcours I-migrant : cherche à susciter la rencontre et à déconstruire les préjugés. Il est plutôt destiné à public jeune (collège, lycée) ; C'est un parcours pédagogique visant « à faire se rencontrer des jeunes entre 12 et 25 ans et des acteurs ESS et institutionnels de leur territoire travaillant avec des migrants pour illustrer la diversité des migrations en France et déconstruire les préjugés mutuels entre français et migrants. »
- Le parcours Citoyen-ne-s du monde : ce parcours aborde plusieurs thématiques dont les migrations au cours de plusieurs séances ; il est plutôt destiné à un jeune public dans les milieux scolaires.
- Les Journées Initiations – Migrations et Lutte contre les discriminations : ces journées s'organisent en une journée de formations à destinations des citoyen.ne.s volontaires et de professionnel-le-s. Elles abordent les notions de préjugés, de stéréotypes sur les migrations et apporte de nombreuses connaissances. Elles sont aussi un espace de dialogue et de rencontres.

Le programme UUC intègre aussi des ateliers pédagogiques, des rencontres événementielles, des formations à destination de professionnel-le-s qui travaillent en lien avec les migrations ou encore une plateforme multimédias (site internet). Cette éducation aux migrations basée sur une pédagogie, adaptée à divers publics, d'échanges, de rencontres, de réflexions personnelles, contribue à une meilleure implication, une volonté d'ouverture, développe la cohésion sociale et tend à régler les conflits pour le vivre ensemble

Les partenariats et le financement du programme « Un Univers Citoyen »

Nous l'avons vu, le programme UUC repose sur un consortium d'acteurs et d'actrices qui travaillent sur les migrations. e-graine a en effet pris l'initiative d'engager une démarche de coopération entre tous ces acteur-ric-e-s pour renforcer l'éducation aux migrations sur le territoire français. Ainsi, le programme compte par exemple parmi ses parties prenantes dans son consortium national : Le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), la Délégation interministérielle pour l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés (DiAir), le Ministère Européen des Affaires Etrangères (MEAE), le Musée de l'Histoire de l'immigration, Desinfox Migrations, Habitat et humanisme, la Croix Rouge Française, GRDR ou encore la Cimade. Dans ses consortiums locaux, nous pouvons citer par exemple : la Ville

de Bordeaux, Toulouse métropole, le Département du Tarn, l'IFAID, SOS Méditerranée, RADSI, Refugee Food festival, Unis Cité, Médecin du Monde ou encore Action Emploi Réfugié.

Au niveau du financement, le programme est soutenu depuis 2019 par l'Agence Française de Développement (AFD) et par la Fondation du Crédit. L'AFD a renouvelé son financement pour la période janvier 2022- décembre 2024 avec pour objectif « *d'accompagner l'engagement des citoyen·nes pour des territoires solidaires et responsables en promouvant l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM) et la coopération comme contributions indispensables dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et plus largement comme socle des transitions écologiques, économiques et sociales* ».

Le programme UUC est également le lauréat de deux prix européens : le GENE (projet pédagogique innovant en Europe) et le Bridge 47.



Source : www.e-graine.org

Le Global Education Innovation Awards a primé e-graine en 2019. Cette distinction a été décernée à Malte par le Global Education Network Europe (GENE) – le réseau des ministères et agences responsables de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Europe. Le Bridge 47 est un réseau européen d'acteurs de la société civile engagés sur les enjeux de l'éducation à la citoyenneté mondiale et a soutenu la dynamique innovante du programme.

Le programme aujourd'hui

Désormais déployé dans 6 régions et intervenant plus particulièrement dans les quartiers ayant peu de mixité sociale et les milieux ruraux où les préjugés sont les plus forts, le programme a sensibilisé 6 175 personnes et les équipes ont assuré 2 250 heures de face-à-face pédagogique en 2022. 164 organisations publiques et privées se sont mobilisées avec e-graine en 2022 dans le cadre de ce programme. Et nous l'avons vu, le programme s'élargit à l'échelle européenne. Actuellement à l'étape de la floraison avec un début de déploiement sur les territoires, l'objectif posé pour 2026 est de tendre vers l'étape de la « floraison » et de cheminer vers un plaidoyer à terme en influençant les politiques publiques sur les migrations et les programmes des lycées sur les migrations. A terme, e-graine envisage une structure dédiée sur ce sujet avec une indépendance du programme « Un Univers Citoyen ».

2. La mesure d'impact dans la structure

La mesure d'impact du programme « Un Univers Citoyen »

Chargé de capitalisation et d'évaluation d'impact social, la mission principale de mon stage de six mois consistait à mener, avec l'aide de ma tutrice, une mesure d'impact du programme national d'éducation aux migrations d'e-graine « Un Univers Citoyen ». Cette mesure d'impact a été posée à travers ma fiche de poste pour expérimenter « *une mesure d'impact sur le périmètre des actions éducatives du programme Un Univers Citoyen en vue d'établir une méthodologie adaptable à d'autres projets* ». Elle couvrait différents enjeux (***cf Partie 2***).

Les autres évaluations et mesures d'impact social au sein du mouvement e-graine

Avant même d'engager un processus de mesure d'impact pour le programme UUC, le mouvement e-graine a pu en expérimenter plusieurs. Ainsi en 2021, l'Union des Associations e-graine a publié un rapport d'évaluation de l'impact social « *Devenir et rester un mouvement citoyen : les enjeux de la mobilisation chez e-graine -Evaluation de l'impact social de la stratégie de Mobilisation d'e-graine* ». Menée en interne avec le soutien de France Active (dispositif VISES pour la méthodologie), cette évaluation d'impact avait pour objectif de faire le point sur la stratégie de mobilisation posée depuis 2016, d'avoir la preuve que certaines des pratiques sont bien efficaces et adaptées aux revendications du mouvement, de déterminer ce qui ne fonctionne pas ou pourrait mieux fonctionner dans la stratégie. L'Union des Associations e-graine a fait le choix d'utiliser à la fois la méthode quantitative et la méthode qualitative parce que chacune répondait à des besoins différents : des questionnaires et des entretiens. Cette méthode nous enseigne qu'il faut nécessairement y consacrer beaucoup de temps pour mener une mesure d'impact. Cependant, une fois qu'une première a été faite sur un sujet, il est plus facile de traiter à nouveau ce même sujet, et il peut même être envisagé de systématiser le recueil de données afin de pouvoir gagner du temps sur l'analyse elle-même. Cette évaluation de l'impact social a permis de mettre en lumière certains points sur la mobilisation : une certaine homogénéité des profils dans le mouvement, un doute sur la clarté de la notion de citoyenneté mondiale pour certain·e·s, un besoin de proposer des moments de rencontre de long terme. Un point fort du mouvement e-graine est de déclencher une volonté de l'engagement. Sur le plan méthodologique, différents aspects sont ressortis : travailler sur le nombre de personnes ayant répondu, un besoin de savoir quoi faire de cette évaluation, sélectionner les parties prenantes externes avec les parties prenantes internes, etc.

Une autre évaluation a été menée, cette fois-ci en externe, « *afin de dresser le bilan de l'action développée, en termes de pertinence, d'efficacité, d'impact, d'efficience, et de durabilité* ». Cette

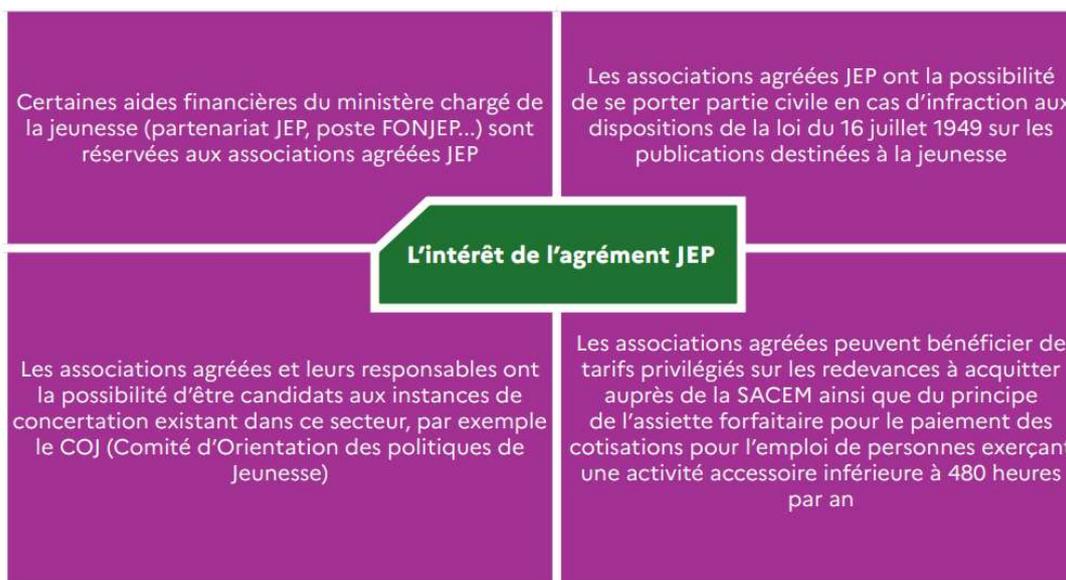
mission d'évaluation s'est déroulée entre mai et octobre 2021, par Kadiatou Konaré, de K-Konseil Conseil.

Enfin, la Fondation Abbé Pierre a mandaté l'Union des Associations e-graine pour une mesure d'impact sur ses activités. La Fondation a choisi e-graine pour son regard sur la Citoyenneté Mondiale. Ici, la méthodologie du « *Most Significant Change* » (*changement le plus significatif*) a été proposée et appliquée sur un échantillon choisi. Le processus s'est articulé en plusieurs étapes, passant de la définition des domaines de changement à la collecte des histoires ou encore la sélection des histoires les plus significatives et analyse des données. La méthode du « *changement le plus significatif* », est basée sur des « *histoires de terrain* » pour « *donner un sens à partir de la réalité pratique et des effets qui s'ensuivent* ». Une des principales limites méthodologiques de cette analyse concerne le manque de possibilité de couvrir exhaustivement et dans le détail l'ensemble des activités. Un biais probable concerne la « *désirabilité sociale* ». Des livrables ont été rédigés et seront diffusés en 2023. Faireprod, organisation spécialisée, incubée par e-graine, a mené une mesure d'impact sur ses activités à l'aide de la théorie du changement à travers plusieurs étapes : définition de parties prenantes, définition d'indicateurs, collecte d'informations, établissement de tableaux de bord, création sur le site web de Faireprod d'une page « impact social et environnemental »

3. Mes autres missions

Les agréments

En plus de la mesure d'impact UUC, ma tutrice m'a confié un travail sur deux agréments. Le premier sur l'agrément de « Jeunesse et d'Education populaire » (JEP) pour l'Union des Associations e-graine afin de renouveler avant la date limite du 23 août 2023. Cet agrément est « *un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association* ».



Titre : Les bénéfices apportés par l'agrément JEP

Source : Plaquette sur l'Agrément « Jeunesse Education populaire » du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, mai 2022

Le dossier de renouvellement a été déposé en juillet 2023 avec l'aide de ma tutrice et de la directrice adjointe de l'Union des Associations e-graine. J'ai travaillé sur un autre agrément pour l'Union des Associations e-graine : l'agrément Education Nationale. C'est « *un label prouvant qu'une association est capable de travailler au service de l'éducation, comme partenaire des écoles et établissements. Cet agrément n'est pas obligatoire pour intervenir auprès des acteurs et usagers de l'école, mais il est utile et vivement conseillé pour des actions fréquentes ou continues.* ». Demandé au niveau national, j'ai eu un échange téléphonique avec Sébastien Valentie, Chargé d'études Education à la Citoyenneté au Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse. Cet échange a permis de discuter des éléments à lui fournir pour évaluer la faisabilité du dépôt de candidature lors de la prochaine session de traitement des dossiers de candidature. J'ai donc réuni les éléments demandés après consultation des référent-e-s dans les Associations Locales. Le ministère demandait notamment : les rapports d'activité 2021 et 2022 de l'Union des Associations e-graine et des associations e-graine en région, les bilans des interventions en milieu scolaire, une présentation des intervenant-e-s en milieu scolaire. A la fin de mon stage, nous étions en attente d'un retour de Sébastien Valentie.

Formations

Au cours des six mois de stage, j'ai pu bénéficier de nombreuses formations proposées par e-graine. D'abord le 15 et 16 mars 2023, sur une journée et demie, j'ai pu me rendre dans les locaux de l'Association Locale d'e-graine Ile-de-France dans le cadre de la formation « Intégration groupée ».

Cette formation, destinée aux nouveaux-elles salarié-es, porteur-se-s de projets, stagiaires et volontaires en service-civique du mouvement e-graine, a plusieurs objectifs. Elle permet de « *faire connaissance et de faire découvrir ou re-découvrir le mouvement e-graine (historique, projet associatif, l'offre pédagogique, l'organisation du mouvement, les organisations spécialisées, les outils de communication)* ».

J'ai pu participer à une formation sur la mesure d'impact en externe avec Laetitia Rullier le 24 mars, codirectrice en charge des innovations sociales Habitats des possibles. La formation portait sur la définition de la mesure d'impact, sur l'exemple de cas concret de mesure d'impact chez Habitats des possibles, sur nos réflexions pour la mesure d'impact UUC.

J'ai également participé à deux « formations du samedi » proposées par e-graine Nouvelle-Aquitaine dans les locaux bordelais. La première, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2023, portait sur « *Etre éducateur-riche à la Citoyenneté Mondiale* » ; elle a permis d'aborder la signification et les objectifs de ce type d'éducation populaire et de faire le lien avec le mouvement e-graine (*cf Annexes*). La seconde, du 15 avril 2023 et toujours dans les locaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine, fait d'ailleurs partie du programme UUC ; c'est une Journée Initiations « *Migrations et Lutte contres les discriminations* » (*cf partie 1 – B – 1*). Ces formations sont un bon moyen de découvrir les outils pédagogiques d'e-graine.

J'ai pu assister également à deux matinées de formation en interne à l'Union des Associations e-graine sur un nouveau système d'information développé spécifiquement pour les besoins du mouvement e-graine avec l'appui de deux bénévoles. Il permet de rentrer des informations sur les réunions, les programmes, les projets et ainsi de réunir tout au même endroit au niveau national pour mieux piloter les actions et faciliter les prises de décisions. J'ai pu utiliser ce système pour saisir les informations propres à la mesure d'impact UUC. Enfin, au début de mon stage, j'ai eu des échanges avec chaque responsable des pôles de l'Union des Associations pour mieux comprendre leurs rôles au sein de l'association. J'ai assisté également à une formation sur la communication interne et ses outils et une sur la communication au niveau de la nouvelle charte graphique à adapter. Ces moments-là m'ont donc permis de découvrir d'autres aspects de l'associatif.

Le Germoir

Comme tous les ans, le « *Germoir* » a eu lieu ! Il s'est déroulé du 30 juin au 1^{er} juillet, à Chenegy près de Troyes dans le tiers-lieu d'e-graine « *La Maison des Alternatives* ». Il réunissait les permanent-e-s du mouvement e-graine et ses bénévoles dirigeant-e-s. C'est un temps de rencontres et de partage. La thématique de cette année était autour de « *co-construire les politiques publiques* ». De nombreux temps d'activités et de débats étaient organisés. J'ai pu co-animer avec ma tutrice une animation au cours de ce week-end « *La Cartographie des projets* » ; chaque

Association régionale devait présenter un projet dans des « stands » et les autres participant·e·s déambulaient de stands en stands pour découvrir les projets (*cf Annexes*).



Titre : « La Maison des Alternatives » à Chenegy

Source : Photo personnelle – Léo Dubrana

Autres missions

J'ai eu l'occasion de lire l'appel à projets « *Fonds social européen +* » (FSE +), qui finance notamment la mesure d'impact UUC et d'apporter mon point de vue.

J'ai également assisté le 25 mai à l'Assemblée Générale d'e-graine Nouvelle-Aquitaine dans ses locaux. Cette soirée a été l'occasion de découvrir plus en détail le fonctionnement d'une Assemblée Générale, de rencontrer ses bénévoles dirigeant·e·s ainsi que les adhérent·e·s.

J'ai participé au bilan d'équipe du premier semestre 2023 de l'Union des associations e-graine en juin 2023.

J'ai assisté en tant qu'observateur à une animation e-graine Nouvelle-Aquitaine à la mission locale pour l'emploi de Cenon sur les thématiques des préjugés, des discriminations, des migrations et de la citoyenneté mondiale. Cette animation rentre dans le cadre du programme « Un Univers Citoyen »

Et enfin, lors d'une soirée à la Fabrique Pola à Bordeaux le 27 juillet, nous avons expérimenté le jeu « les 2030 glorieuses » qui a permis d'ouvrir des débats sur les utopies de demain pour un monde plus solidaire et plus responsable. *(Annexes)*.

Ce stage a donc été riche en apprentissages, rencontres, échanges, communications, débats. Des éléments qui ont été d'une aide précieuse pour réaliser une mesure d'impact sur le programme « Un Univers Citoyen » et ont permis de poser un cadre favorable au développement d'idées au cours de cette expérimentation de mesure.

Partie 2 : Présentation du contenu du stage

La mesure d'impact « Un Univers Citoyen, durant ces six mois de stage, a répondu aux enjeux posés tout en dégageant une réflexion sur ce programme portant sur l'éducation aux migrations.

A - Les enjeux de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen »

Au début de cette mesure d'impact, il a été utile de poser le pourquoi de sa mise en place et ses enjeux concrets.

1. Le 'pourquoi' de cette mesure d'impact

Une réponse au projet associatif et au projet éducatif

Le principe même de mesure d'impact rentre avant tout dans les objectifs et les stratégies posés dans le projet associatif et le projet éducatif (***cf Partie 1 – A – 2 – a***). Ainsi, cette mesure d'impact doit contribuer à mesurer les trois objectifs clés du mouvement associatif e-graine : tisser des liens pour créer des coopérations, contribuer à la co-construction des politiques publiques et éduquer à la Citoyenneté Mondiale. Concernant la définition de la mesure d'impact, le mouvement e-graine parle d'« impact social » et le définit comme *« l'ensemble des conséquences des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes directes ou indirectes de son territoire et internes, que sur la société en général. Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. »* Le mouvement reprend les termes de l'Avise. Il cherche dans la mesure de son impact social à évaluer les actions et opérations éducatives notamment en ayant un regard sur la mise en œuvre d'actions d'animations, de concertation, de formation ou de création d'outils par exemple. Pour e-graine, il est indispensable, à travers l'évaluation qualitative et quantitative de ses actions, d'« évaluer l'impact social de la structure et de rendre compte aux partenaires/clients de la qualité de l'offre ». Ce processus d'évaluation a pour objectif également de légitimer les actions du mouvement auprès de financeur·euse·s et de partenaires. Un aspect de redevabilité fait sens.

Toujours en lien avec le projet associatif et le projet éducatif, l'enjeu de la mesure d'impact dans le mouvement e-graine répond à une évaluation des trois niveaux d'engagement posés par l'association.

Individuel

Permettre à chacun, chacune de mieux se connaître, de se positionner dans la société et d'être acteur-riche de ses choix.

Interpersonnel

L'échange et le partage favorisent la compréhension mutuelle et participent au développement du vivre ensemble et des solidarités.

Collectif

Faciliter la construction collective et soutenir la participation afin de repositionner les citoyen-nes au coeur des décisions.

Titre : Les trois niveaux d'engagement à travers les actions éducatives du mouvement e-graine

Source : Projet associatif du mouvement e-graine 2022

Ces trois niveaux jouent un rôle différent dans l'engagement des publics touchés avec les actions des Associations Locales du mouvement e-graine. L'intérêt est donc de comprendre sur quel(s) niveau(x) les actions et dispositifs travaillent, et selon quel public. Le mouvement e-graine cherche donc à travailler sur le « Savoir Agir » des publics. Il correspond à un « *processus d'engagement individuel, interpersonnel et collectif. Ce processus encourage la capacité à devenir acteur-riche du monde dans lequel nous voulons vivre, en adoptant une culture d'apprentissage tout au long de la vie* ». Il repose sur le savoir-être et le savoir-faire.

LES SAVOIR-ÊTRE, RELIÉS À LA SPHÈRE DES VALEURS, DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS.

Afin de mieux vivre et agir ensemble, notre démarche vise à favoriser la rencontre, développer des compétences inter-personnelles et à revisiter les représentations pour permettre de déconstruire les préjugés.

LES SAVOIR-FAIRE, DÉFINIS COMME L'ACQUISITION DE PRATIQUES ET DE COMPÉTENCES.

Ils permettent à chacun-e d'agir et de se positionner en tant qu'auteur-e et acteur-riche du changement vers un monde plus pacifique, plus solidaire et responsable.

13

Titre : Les composantes du « Savoir Agir » du mouvement e-graine

Source : Projet associatif du mouvement e-graine 2022

Le projet associatif et le projet éducatif mettent aussi en avant le besoin de comprendre les évolutions des publics concernant leurs Compétences Psycho-Sociales (CPS), dites compétences cognitives, émotionnelles et relationnelles ; Ce sont des « *compétences de vie* » que nous pouvons

développer pour nous permettre de nous adapter et « *d’entrer en relation avec l’environnement et les autres* ».

Enfin, les enjeux de la mesure d’impact s’affichent dans le processus pédagogique posé par le mouvement e-graine qui a plusieurs objectifs : lever les représentations, sensibiliser, évaluer et faire le bilan, accompagner à l’agir et faire réfléchir sur nos actions quotidiennes. Ce sont à retenir dans la mesure de l’impact social du mouvement e-graine.

Une réponse à la stratégie de l’Union des Associations e-graine 2022-2026 et du Service Pédagogie et Formations de l’Union des Associations e-graine 2022-2026

Nous venons de le voir, les enjeux de la mesure d’impact s’opèrent de manière large dès le projet associatif et le projet éducatif du mouvement e-graine. Mon stage se déroulant au sein de l’Union des Associations, la mesure d’impact du programme UUC est un élément compris dans un des quatre axes stratégiques de l’Union des Associations e-graine pour la période 2022-2023 (***cf Partie 1 – A – 2 – b***).

Au travers de mon stage, l’Union des Associations e-graine lance une mesure d’impact sur le programme national UUC, après quatre ans d’existence. Etant rattaché au Service Pédagogie et Formations de l’Union des Associations e-graine, la mesure d’impact du programme national UUC rentre également dans la stratégie de ce Service pour la période 2022-2026. Le service se pose la problématique suivante : le développement des actions d’Éducation à la Citoyenneté Mondiale d’e-graine face aux enjeux sociétaux. Pour y répondre, le service pose quatre axes majeurs dont celui de « *modéliser la déclinaison du projet éducatif e-graine* ». Dans cet axe stratégique, l’objectif 2 est d’ailleurs « *mesure d’impact du projet éducatif* » et exprime la volonté de poser un processus de mesure d’impact. Ce processus de mesure d’impact pensé pour 2023 est donc passé par une mesure d’impact du programme « Un Univers Citoyen » et mon stage. A terme, l’enjeu du Service est donc de poser une méthodologie de mesure d’impact du projet éducatif pour la réutiliser dans d’autres mesures d’impact et systématiser le processus.



ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : Modéliser la déclinaison du projet éducatif e-graine

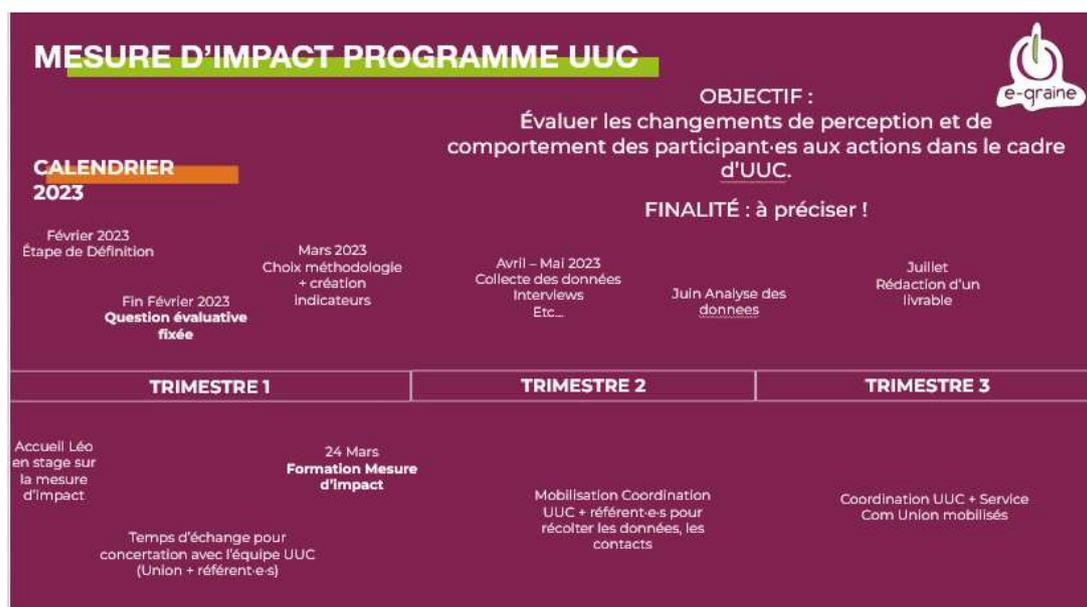
| OBJECTIF 1: MODÉLISATION DU CYCLE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN | | OBJECTIF 2 : MESURE D'IMPACT DU PROJET ÉDUCATIF | |
|--|--|---|--|
| AXE DE TRAVAIL 1: CAPITALISATION MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT | AXE DE TRAVAIL 2: MISE EN PLACE D'IOV EN RELATION AVEC LE CYCLE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN | AXE DE TRAVAIL 3: DÉMARCHE D'ÉVALUATION | AXE DE TRAVAIL 3: PROCESSUS DE MESURE D'IMPACT |
| ACTIONS À MENER <ul style="list-style-type: none"> • Identification des métiers de l'accompagnement • Création de groupe de partage d'expérience • Rédaction de documents de capitalisation métier • Établissement d'un plan de formation | ACTIONS À MENER <ul style="list-style-type: none"> • Comité qualité pédagogique créé • Travail de modélisation des indicateurs relatifs aux stades du cycle de l'engagement • Entretiens avec les chargés de projets • Travail avec le groupe de référents pédagogiques | ACTIONS À MENER <ul style="list-style-type: none"> • État de lieux des démarches d'évaluations • Mise en lien avec le projet éducatif et les typologies d'actions • Modéliser des processus d'évaluation de nos actions au niveau national • KA2 : Une analyse comparée de démarches d'évaluation des acteurs européens de l'éducation populaire | ACTIONS À MENER <ul style="list-style-type: none"> • Formation mesure d'impact (AOC F3E ?) • Expérimentation processus de mesure d'impact sur le programme UUC • Modélisation processus de mesure d'impact global du projet éducatif • Une mesure d'impact par axe thématique est mise en place |

Titre : L'orientation stratégique 2 du Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine pour la période 2022-2026

Source : Stratégie du Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine pour la période 2022-2026

Le début de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen » avec mon stage

Au tout début de mon stage, ma tutrice avait déjà posé des éléments de réflexion sur la mesure d'impact avec une définition et une piste de planification de la mesure d'impact du programme UUC sur les six mois de mon stage.



Titre : Premières réflexions sur la mesure d'impact « Un Univers Citoyen »

Source : Coline Bernier, Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

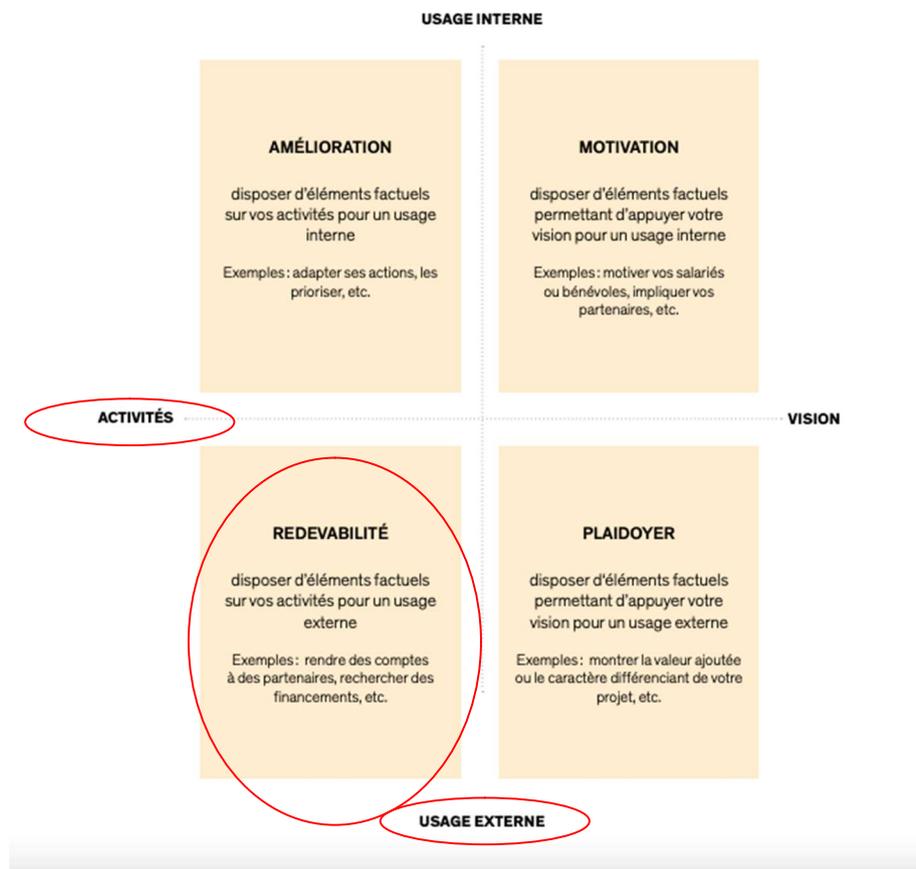
Dès le premier jour de mon stage, j'ai pu discuter de la mesure d'impact au sein du programme UUC. En effet, le 6 février s'est tenue l'intégration « Un Univers Citoyen », événement annuel pour les nouveaux amenés à travailler sur le programme d'éducation aux migrations. L'objectif de cette journée est de faire connaissance, revenir sur la genèse et le déploiement d' « Un Univers Citoyen », appréhender le texte de positionnement et enfin découvrir la stratégie du programme à 2026 avec « *la volonté de déployer des projets en coopération avec les acteurs des territoires (locaux, régionaux et européens), construire notre plaidoyer en faveur de l'éducation aux migrations et faire la mesure de l'impact de nos projets auprès des citoyens.* ». Cette journée a permis de réfléchir à l'enjeu de cette mesure d'impact et de s'orienter d'abord vers une piste de « *nourrir le plaidoyer* » et de « *comment savoir sentir le sens de ce que l'on fait* ».

L'objectif est de mener cette mesure d'impact de février à août 2023 pour que j'ai une vue d'ensemble d'un processus de mesure d'impact.

Dès le début du stage, un cercle restreint d'« ambassadeur·euse·s » au sein de l'Union des Associations e-graine a été constitué. Un enjeu de suivi et de contrôle de la mesure d'impact du programme UUC est posé. Il est constitué du Service Pédagogie et Formations, de la directrice adjointe, de la Responsable des Programmes et des Projets Nationaux et du chargé de projets « Un Univers Citoyen ». Nous avons constitué également un cercle élargi composé du cercle restreint et des référent·e·s du programme UUC en régions et de certain·e·s animateur·rice·s. Son rôle est de discuter des avancées, de la méthodologie et de la mise en place de la mesure d'impact en région. L'idée du cercle élargi était à la base d'inclure également des parties prenantes externes mais nous n'avons pas eu de réponses positives ou assez de contacts de parties prenantes externes dans les délais de l'étape de la promesse.

Les enjeux de la mesure d'impact

Durant la deuxième semaine de stage, le cercle restreint s'est réuni deux fois pour réfléchir aux enjeux de la mesure d'impact UUC et la cadrer pour cette première étape (***cf Partie 2 – B – 1***). Lors de ces temps de réflexion, nous décidés de partir sur le plaidoyer, et rechercher à l'affiner plutôt que d'en rechercher la qualité. La question de la mesure d'impact sur le programme UUC se situe donc davantage dans la redevabilité du fait de son ancienneté ; le programme est encore jeune. Pour questionner la vision, c'est trop tôt. L'enjeu est de disposer d'éléments factuels sur nos activités pour un usage externe. Pour rappel, l'enjeu à terme est d'affiner le plaidoyer sur le programme UUC et de développer la mesure d'impact au sein d'e-graine.



Titre : Les axes de l'enjeu stratégique d'une mesure d'impact

Source : Evaluer son impact social : Le guide pour construire une démarche d'évaluation adaptée à ses enjeux, l'Avise, juin 2022

Un appel téléphonique avec Nicolas Farvaque, professeur à l'Université de Lille et Directeur du pôle Recherche & Études au sein de Orseu, nous a permis d'avoir un avis extérieur sur la pertinence du choix de la redevabilité. Le choix de cet enjeu lui paraît cohérent avec l'ancienneté du programme UUC.

2. Les questions posées

Réflexions sur la problématique et les enjeux du programme « Un Univers Citoyen »

Ces deux premiers temps de réflexion avec le cercle restreint ont aussi été l'occasion de réfléchir au programme UUC en lui-même. Ainsi ce programme national d'e-graine se veut être une réponse à la mauvaise vision des migrations dans notre société.

Largement relayées dans les médias de grande diffusion, les expressions « crise migratoire » ou « crise des réfugiés », enferment ce phénomène dans le régime de l'angoisse et confondent des groupes de personnes différents. La politique française sur l'immigration actuelle renforce ce sentiment de crainte, de rejet et de clivage dans la société.

Pourtant la mondialisation des migrations ne concerne que 3,5 % de la population mondiale - dont 85% est en situation régulière. Nous sommes donc davantage dans des crises d'autres dimensions (crise démocratique, de confiance, de solidarité). Un nouvel aspect apparaît avec la crise environnementale qui crée de nouveaux enjeux migratoires. Face à tous ces enjeux, le programme « Un Univers Citoyen » se veut être un espace pour rencontrer, discuter, apprendre, déconstruire les préjugés sur les migrations.

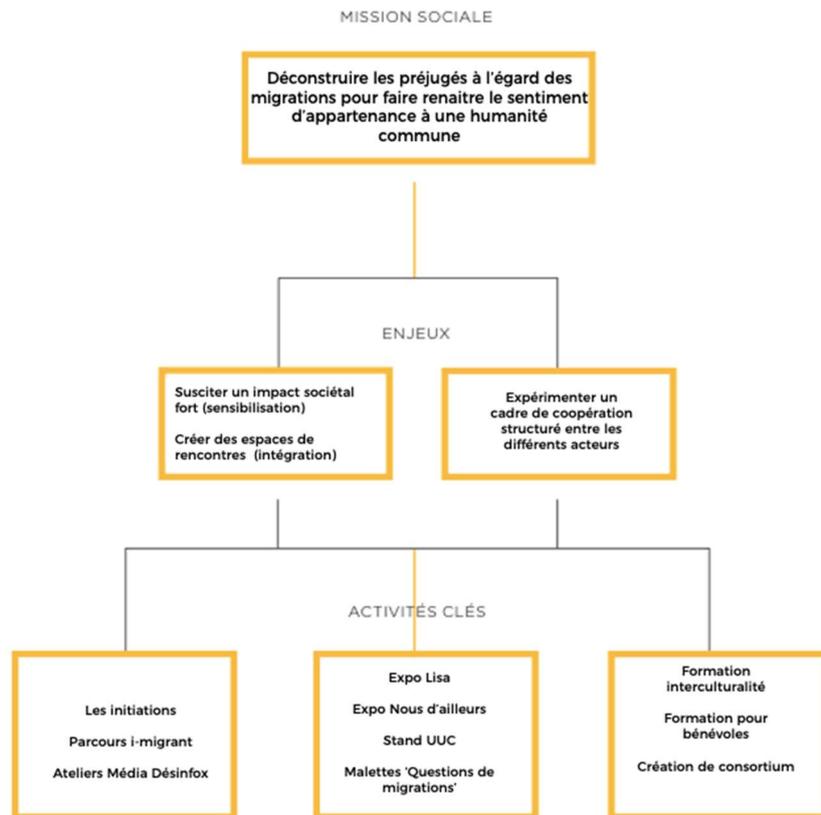
Le cercle restreint de la mesure d'impact UUC et le cercle élargi ont donc formulé, à l'aide de la méthode posée par l'Avise et celle de la Fondation Rexel sur la mesure d'impact, la problématique sociale du programme ainsi que son objet social. L'idée était de suivre une méthodologie expliquée dans nos lectures documentaires sur la mesure d'impact. L'intérêt était ici de poser les bases pour savoir quoi questionner lors de cette mesure d'impact.



Titre : La problématique sociale du programme « Un Univers Citoyen »

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine, avec l'appui du Guide de la mesure d'impact social de la Fondation Rexel-Improve

Il s'agit de poser les bases du « pourquoi » de ce programme. Nous avons ensuite rappelé la mission sociale d'« Un Univers Citoyen » pour en comprendre les enjeux et pouvoir les relier avec des dispositifs mis en place.



Titre : La mission sociale du programme « Un Univers Citoyen »

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine, avec l'appui du Guide de la mesure d'impact social de la Fondation Rexel-Improve

La cartographie des effets attendus

Les lectures méthodologiques sur la mesure d'impact et les apports de personnes externes à e-graine ont montré la nécessité de discuter, toujours au sein des cercles restreint et élargi, des effets attendus du programme UUC. Les effets ont d'abord été pensés selon les dispositifs du programme, puis été catégorisés en différentes thématiques.

| | | |
|--|--|--|
| <p>Montée en compétence des professionnels sur l'éducation aux migrations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs sociaux - Prendre du recul - Développer sa compréhension - Aider à s'informer | <p>Modification des discours médiatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fake news - Discours anxiogènes relativisés - Comment s'informer ? - Recherches critiques | <p>Favoriser les liens – le vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citoyenneté européenne - Humanité commune - Liens inter et intra développés - Rencontres - Casser les barrières - Relations interculturelles - Développer les collectifs - Étendre le consortium - Développer les partenariats |
|--|--|--|

| | | |
|---|---|--|
| <p>Politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique européenne - Vision ethnocentriste - Politiques d'intégration des personnes étrangères | <p>Préjugés – Discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stéréotypes / préjugés / discriminations - Image différente - Neutraliser la peur de l'autre - Question de genre - Place de la femme | <p>Promouvoir l'ECM</p> <ul style="list-style-type: none"> - ECM - Éducation aux migrations - E-graine - Programme UUC - Éducation populaire - Outils d'éducation aux migrations valorisés - Changer de vision de l'éducation - Éducation artistique - Reconnaissance des métiers (éducateur aux migrations) - Confronter l'Éducation nationale |
|---|---|--|

| | | |
|---|--|---|
| <p>Développer les engagements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse - Augmenter le nombre d'adhérents dans les associations/collectifs - Niveau local d'intervention - Volontariat à l'étranger - Augmenter le nombre de personnes qui aident les personnes migrantes - Initiatives citoyennes - Ambassadeurs - Influencer les votes | <p>Développer les compétences psychosociales (CPS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Esprit créatif - Prise de parole - Donner la parole - Esprit critique – développer d'autres domaines de réflexion - Affirmation de soi - Rapport au corps - Rapport à son identité | <p>Rapport à la citoyenneté Française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionner l'État-nation - Son histoire personnelle - C'est quoi être français ? - Histoire migratoire française |
|---|--|---|

Ces catégories ont évolué au cours des réunions. Par exemple, la dernière catégorie s'intitulait « Identité France » avant d'être changée en « Rapport à la Citoyenneté Française » ; « Modification des discours médiatiques » s'appelait seulement « Médias ».

Nicolas Farvaque a souligné l'importance de poser la temporalité des catégories des effets attendus du programme ; pour mieux identifier les catégories à interroger avec nos outils de collecte de données à notre disposition sur la période.

| Court terme | Moyen terme | Long terme |
|---|--|---|
| Diminuer les préjugés | Augmenter les engagements des citoyens | Diminuer les discriminations |
| | | Influencer les politiques d'intégration |
| Développer les compétences psychosociales | | Développer l'ECM |
| Acquisition de connaissances sur les migrations | | Discours médiatiques changés |

Là-aussi les catégories ont évolué. Nous avons posé la temporalité différemment au départ :

| Court terme | Moyen terme | Long terme |
|--|--|---|
| Diminuer les préjugés | Augmenter les engagements des citoyens | Influencer les politiques d'intégration |
| Développer les compétences psychosociales | Favoriser le vivre ensemble | Développer l'ECM |
| Acquisition de connaissances et compétences sur les migrations | Diminuer les discriminations | Discours médiatiques changés |

Le vivre ensemble englobant toutes les catégories, il est difficile de le questionner de manière isolée. « Diminuer les discriminations » est passée du moyen terme au long terme ; cette notion se questionne en effet sur du plus long terme. Nous avons enlevé le terme « compétences » concernant les migrations dans le court terme.

Dans cette étape des premières réflexions, nous avons demandé aux référent-e-s UUC de nous communiquer des bilans et des évaluations déjà existants sur le programme Un Univers Citoyen. L'idée était de former une documentation des données sur ce programme et ainsi nourrir nos pistes de réflexions sur les effets attendus, sur les parties prenantes et sur les questions évaluatives. Dans les documents transmis, des témoignages de partenaires, des éléments d'évaluations et d'impacts du programme ainsi que des préconisations ressortaient déjà (élargir le type de public touché, faire des temps plus longs, travailler sur d'autres thématiques, mieux guider le public lors des expositions et proposer plus de contenus).

La cartographie des parties prenantes du programme « Un Univers Citoyen »

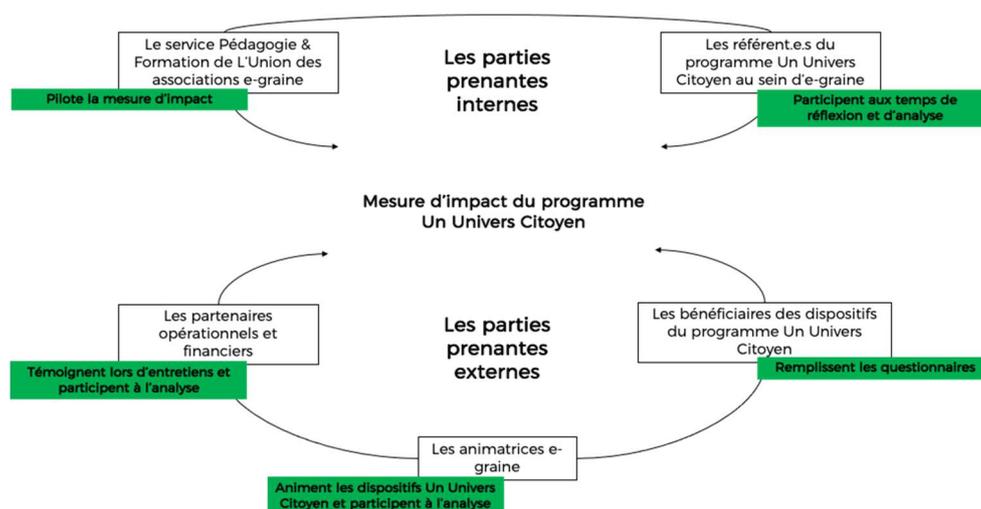
Concernant l'identification des parties prenantes internes et externes du programme UUC, autre élément indispensable de la méthodologie dans la mesure d'impact, nous avons demandé au cercle élargi de remplir un tableau à compléter selon le type de parties prenantes : internes, connectées ou externes. Un travail en amont avait été fait par le cercle restreint pour identifier les parties prenantes internes et externes déjà en tête. Aller chercher les contacts n'a pas toujours été simple avec la difficulté pour embarquer le cercle élargi dans la mesure d'impact.



Titre : Les parties prenantes du programme « Un Univers Citoyen », leur niveau d'implication et l'impact du programme sur elles

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine, avec l'appui du Guide de la mesure d'impact social de la Fondation Rexel-Improve

Ce travail a permis de formuler ce graphique avec les parties prenantes du programme et leur positionnement selon leur niveau d'implication dans le programme et le degré d'impact du programme sur elles. Nous avons également schématisé les parties prenantes et leur rôle dans la mesure d'impact UUC.



Titre : Les parties prenantes de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen » et leur rôle
Source : Service Pédagogie et Formations de l'Union des Associations e-graine

Définir les parties prenantes fait partie intégrante de la démarche d'évaluation pour : identifier les interactions du projet et qualifier leur nature, disposer d'une première compréhension des mécanismes de notre impact, identifier qui associer dans notre démarche d'évaluation. Le programme UUC est un programme coopératif. Il est en constante évolution. La cartographie des parties prenantes est donc posée à l'instant T (février 2023) et ne doit pas être trop réductrice de la réalité.

La formulation des questions évaluatives de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen »

Les réunions des deux cercles d' « ambassadeur·euse·s » de la mesure d'impact UUC ont permis de débattre et de formuler des questions évaluatives pour chaque catégorie d'effets attendus identifiée précédemment. Durant cette étape, nous avons envisagé d'impliquer certaines parties prenantes externes du programme mais nous n'avons pas eu de réponse positive dans les temps impartis. En effet, pour Nicolas Farvaque, il est cohérent d'impliquer les parties prenantes externes dans la réflexion sur les questions évaluatives, même si c'est parfois long à mettre en place. Elles peuvent ainsi apporter leur point de vue et leurs expériences sur le terrain pour voir si les questions évaluatives sont réalistes.

Le cercle restreint a rapidement posé des bases de réflexion sur les questions évaluatives. Ainsi, il faudrait se poser la question suivante pour les formuler : en quoi les activités menées par le programme UUC sont pertinentes ? Le programme cherche à changer les récits sur les migrations et promouvoir un discours informé et responsable ; la place de l'éducation dans la problématique des migrations y est centrale. Des premières pistes sont ressorties des échanges avec le cercle restreint et avec Nicolas Farvaque :

- Exemples de questions évaluatives selon les personnes interrogées :
 - Le dispositif a permis de faire rencontrer les gens ? Les gens se parlent ?
 - Le dispositif a lancé une dynamique dans la lutte contre les préjugés sur les migrations ?
- Il faut chercher à questionner l'impact du dispositif selon le type d'acteurs impliqués dans les territoires.
- Questionner les parties prenantes externes sur leur point de vue : impact sur leur famille, leurs amis, leurs proches.
- Questionner les effets aussi sur les partenaires éducatifs, le milieu éducatif.
- Il faut formuler plusieurs questions évaluatives (trois à dix) par types d'acteurs/actions pour mesurer les effets.

Ainsi, de tous ces échanges, nous avons choisi de poser les questions évaluatives suivantes, en suivant la catégorisation et la temporalité des effets attendus du programme :

- **Sur le court terme**

Diminuer les préjugés

- > Les dispositifs vécus dans le cadre du programme Un Univers Citoyen ont-ils permis un changement de perception des personnes migrantes ?
- > Dans quelle mesure le programme Un Univers Citoyen a-t-il fait évoluer la perception des personnes bénéficiaires sur les migrations ?

Développer les compétences psychosociales (CPS)

- > En quoi le dispositif permet-il de mieux se connaître soi-même et les autres ?
- > Le programme Un Univers Citoyen a-t-il participé au développement des compétences psychosociales des participants au dispositif ?

Acquisition de connaissances sur les migrations

- > Dans quelle mesure les bénéficiaires ont-ils vu leurs connaissances évoluer sur le sujet des migrations ?
- > Les dispositifs vécus dans le cadre d'Un Univers Citoyen ont-ils permis d'apporter des connaissances sur la thématique des migrations ?

- **Sur le moyen terme**

Augmenter les engagements des citoyens

> Le programme Un Univers Citoyen a-t-il favorisé la prise d'engagement ? A-t-il impulsé de nouveaux engagements ?

> Quel est l'impact du programme sur la volonté des citoyens de s'engager en faveur des personnes migrantes ?

- **Sur le long terme**

Diminuer les discriminations

> Dans quelle mesure les discriminations ont-elles diminué sur les territoires impactés par le programme Un Univers Citoyen ?

> Y a-t-il une diminution des comportements discriminatoires sur les migrations sur votre territoire ?

Nous avons aussi formulé des questions évaluatives pour les autres catégories du long terme mais elles n'ont pas été retenues ; elles ne rentraient pas dans les enjeux de la mesure d'impact.

La formulation de la problématique générale

La problématique générale retenue, en lien avec les enjeux des projets éducatif et associatif, de l'Union des associations, du Service Pédagogie et Formations et de la mesure d'impact, est la suivante :

Quel est l'impact des dispositifs éducatifs du programme Un Univers Citoyen sur le « vivre ensemble » au niveau personnel, interpersonnel et collectif ?

B - Le contenu des travaux de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen »

Une fois les enjeux posés, la mesure d'impact « Un Univers Citoyen » a permis d'expérimenter une méthode de mesure d'impact et de dégager des résultats vis-à-vis du programme.

1. L'aspect méthodologique

Les lectures méthodologiques

Pour construire la méthodologie de la mesure d'impact UUC nous nous sommes principalement appuyés sur « *Le guide pour construire une démarche d'évaluation adaptée à ses enjeux : Évaluer son impact social* » de l'Avise et sur le « *Guide de la mesure d'impact social* » proposé par la Fondation Rexel et Improve.

Nous avons repris des éléments de l'évaluation externe menée par Kadiatou Konaré, de K-Konseil Conseil, pour comprendre le contexte d'évaluation du programme national « Un Univers Citoyen ». Cette évaluation a mis en avant quelques résultats sur ce programme : les consortiums locaux sont trop timides, la mobilisation citoyenne apparaît comme le parent pauvre du projet, l'insuffisance de moyens compensée par un surinvestissement personnel des équipes permanentes et bénévoles, besoin de mettre en place un système de suivi, le temps d'ancrage territorial a été long et difficile mais aujourd'hui il est posé, il est difficile de mesurer l'impact au niveau de la mobilisation, etc. Elle formule quelques recommandations sur le programme comme le besoin de développer des partenariats avec les médias, de renforcer le plaidoyer, de renforcer les équipes, de doter les Associations Régionales d'outils ou encore d'augmenter la formation pour les animateur·rice·s.

L'ouvrage « *Effets et impact de l'éducation à l'éducation et à la citoyenneté et solidarité internationale* » du F3E, de 2022, nous a aussi été utile pour la méthodologie. Des éléments en ressortent : mettre en place l'intégration de la mesure d'impact par petites touches dans les temps d'animation, nécessité de mettre en place du qualitatif, réfléchir dès le début au format pour rendre compte de la mesure d'impact, etc.

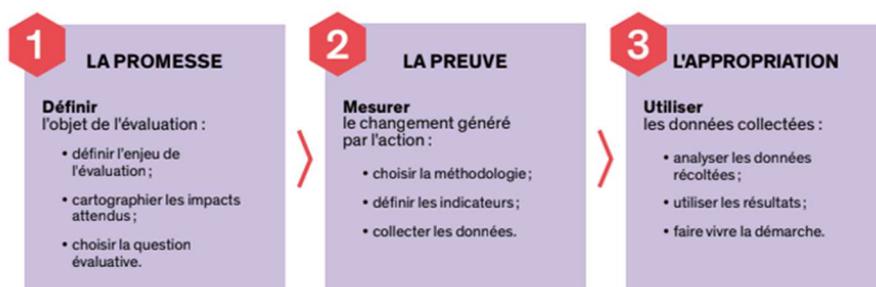
Les apports de personnes externes sur la mesure d'impact « Un Univers Citoyen »

Dès le début de nos réflexions sur la mesure d'impact, il nous est paru essentiel d'avoir des avis externes sur la méthodologie et sur le programme UUC. Nous avons eu des échanges avec Nicolas Farvaque sur la méthodologie d'une mesure d'impact. Ainsi qu'avec Margaux Estager qui travaille sur la mesure d'impact. Ces temps d'échanges nous ont permis de répondre à nos questions sur la méthodologie et plus précisément sur les outils, leur formulation et leur transmission. Elle a

relu nos outils et formulé la nécessité de raccourcir les questionnaires, de mieux les adapter à leurs publics. Elle a mis en avant d'autres points comme le fait de commencer par le questionnaire puis orienter les questions des entretiens à la vue des premiers résultats, d'interroger une trentaine de personnes en entretiens maximum (plusieurs de chaque typologie, pas du même secteur), le fait qu'il n'est pas pertinent de faire des entretiens avec des bénéficiaires directs et de ne pas trop multiplier les questionnaires. Anne-Laure Federici, déléguée au RTES, professeure à l'Université de Lille et tutrice universitaire de mon stage, nous a fait des retours sur notre méthodologie et sur nos outils. Nous avons également eu une formation sur la mesure d'impact en externe avec Laetitia Rullier le 24 mars. Nous avons assisté à deux webinaires sur la mesure d'impact. Le 9 février 2023, le collectif Territoires Solidaires a organisé un webinaire sur « *La mesure d'Impact, passage obligé ?* ». Le Groupe SOS Consulting, en partenariat avec l'Impact Tank a organisé un webinaire méthodologique et pratique : « *Mesure mon impact : je passe à l'action* ». Nous avons également regardé une rediffusion d'un webinaire organisé par Kimso, cabinet spécialisé en évaluation d'impact social sur « *Comment structurer une démarche d'évaluation sur un programme de long terme ?* ». Il en ressort le besoin de rester focus sur les indicateurs choisis mais de les adapter si nécessaire, d'être transparent et de raconter son processus d'enquête, etc.

La planification de notre mesure d'impact

À la lecture des recherches documentaires sur la mesure d'impact, il est utile de la planifier en trois étapes clés :



Titre : Les étapes méthodologiques de la mesure d'impact

Source : Evaluer son impact social : Le guide pour construire une démarche d'évaluation adaptée à ses enjeux, l'Avise, juin 2022

En nous inspirant de cette méthode, nous avons planifié notre mesure d'impact.

formulation et quelles erreurs éviter. Elle travaillait sur une recherche-action et a déjà travaillé sur la formulation de questionnaires. Les échanges avec Gaëtane ont permis de mettre en avant différents points : important de veiller à l'organisation des questions posées pour éviter des réactions de rejet des enquêtés ; il faut donc définir les différents blocs de questions par thème, et les séparer pour les mettre en évidence, tout en évitant de surcharger le questionnaire ; toujours terminer par les déterminants personnels : exemple : sexe, âge, fonction et statut, niveau d'études, situation maritale, lieu d'habitation, etc.

Pauline Marquevielle, chargée de projets « Engagement des Jeunes » à l'Union des Associations e-graine nous a aidé sur la notion d'engagement avec des pistes de questionnements. Des éléments sur l'engagement en ressortent :

- Engagement « timbre » avant les années 70 : un engagement sur le long terme dans une structure, une thématique.
- Dans les années 70, l'individualisation de la société a commencé à changer la façon de s'engager.
- Aujourd'hui, l'engagement est peut-être plus radical. C'est la somme des individualités qui fait l'engagement
- Poser des questions sur l'engagement uniquement dans la sphère associative c'est trop restreint dans nos questionnaires à la vue de la diversité des engagements.

Enfin, pour nous aider à formuler les questionnaires, nous avons utilisé des documents internes au Service Pédagogie et Formations.

Quatre questionnaires ont été formulés (*cf Annexes*). Pour le questionnaire rempli avant l'animation, une version imprimable existe ainsi qu'une version « Google Forms ». Pour tous les autres questionnaires, il existe une version « Google Forms ». Des QR codes ont été créés pour tous les questionnaires.

- Questionnaire rempli avant l'animation

Ce questionnaire est destiné aux participant-e-s des dispositifs sélectionnés durant la période de collecte de données. Il est rempli avant le début de l'animation.

Il porte sur les préjugés, les compétences psychosociales et les connaissances sur les migrations.

- Questionnaire rempli une semaine après l'animation

Ce questionnaire est destiné aux participant·e·s des dispositifs sélectionnés durant la période de collecte de données. Il est rempli une semaine après l'animation.

Il porte sur les préjugés, les compétences psychosociales et les connaissances sur les migrations.

Lien Google forms :

https://docs.google.com/forms/d/1x8dNP_2MtL5rqmLBeT-YkYWviDwTNe10TZrez8MErHs/prefill

- Questionnaire rempli un mois après l'animation

Ce questionnaire est destiné aux participante·s des dispositifs sélectionnés durant la période de collecte de données. Il est rempli un mois après l'animation.

Il porte sur l'engagement et sur les discriminations.

Lien Google forms :

https://docs.google.com/forms/d/1J6z2PoofLd6rK8ActvFCNc63xxlv_qyg1vVh6oIC-7M/prefill

- Questionnaire pour les dispositifs passés

Ce questionnaire est destiné aux participant·e·s des dispositifs sélectionnés qui ont eu lieu avant la période de collecte. Il porte sur l'engagement et sur les discriminations.

Lien Google forms :

<https://docs.google.com/forms/d/1mRWHr3TJQMkFr27-2GppCPXYAz4rptjc4uS8ARPy-BI/prefill>

La grille d'observations

Une grille d'observations a été formulée (*cf Annexes*). Elle est remplie par les animateur·rice·s à la fin de la première séance et à la fin de la dernière séance des parcours (Parcours I-migrant et Parcours Citoyen·ne·s du monde) durant la période de collecte de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen ». Elle ne concerne donc que les parcours. Le but est de mesurer l'évolution du groupe de l'animation sur les Compétences Psycho-Sociales et de comparer les observations avec les résultats des questionnaires remplis par les participant·e·s.

La grille d'entretiens

La grille d'entretiens contient des pistes de questions à poser aux parties prenantes internes et externes lors d'entretiens semi-directifs durant la période de collecte de la mesure d'impact UUC (*cf Annexes*). Les questions portent sur le parcours de la personne interrogée, la collaboration avec e-graine, le dispositif ou les dispositifs auxquelles elle a participé avec e-graine, sur ses impressions du public, sur le financement, sur les impacts, sur les points d'amélioration, les limites et sa relation avec e-graine, son avenir avec e-graine et ses ressentis. La méthodologie qualitative, avec les entretiens semi-directifs, permet d'échanger avec les personnes, prend en compte les ressentis et les émotions de chacun·e sur le programme, et permet de laisser place à l'émergence de points essentiels qui n'auraient pas pu être collectés avec une méthode quantitative.

L'explication et la mise en place des outils de collecte de données

Lors du troisième échange avec le Cercle restreint le 7 avril 2023, les outils de collecte de données ont été validés. La présentation en interne de ces outils devait se tenir lors du séminaire « Un Univers Citoyen » réunissant les référent·e·s du programme les 11 et 12 avril 2023 mais il a été reporté en juillet. Nous avons donc fait le choix de présenter de manière individuelle aux référent·e·s UUC en région et à certain·e·s animateur·rice·s les outils lors de temps d'échange. Le but était d'expliquer les questionnaires et la grille d'observations, comment les administrer et d'avoir leurs retours dessus. Ces temps étaient l'occasion de discuter des dispositifs en cours et de discuter des contacts des parties prenantes pour les entretiens. Ces temps d'échange ont eu lieu du 18 avril au 3 mai 2023.

Le début de la collecte de données

Le début de la collecte de données pour la mesure d'impact a débuté le 15 avril 2023 avec des questionnaires administrés lors d'une Journée Initiations à Bordeaux. Le premier entretien s'est tenu le 25 avril 2023. Un objectif de 100 questionnaires récoltés et de 25 partenaires interrogé·e·s ont été fixés au début de la collecte. Pour les entretiens, l'objectif était de toucher les cinq dispositifs évalués avec cinq partenaires interrogé·e·s chacun et des profils variés (animateur·rice·s, partenaires opérationnel·le·s, professeur·e·s, financeur·euse·s, participant·e·s).

Le point d'étape de la collecte de données

Le 25 mai 2023 s'est tenu un point d'étape de collecte de données de la mesure d'impact avec des référent·e·s UUC et des animatrices/chargées de projet UUC. Ce point de mi-parcours a été

l'occasion de présenter les premiers résultats des outils, de discuter de ces résultats et de pistes d'amélioration sur la mesure d'impact UUC et sa méthode. Il en est ressorti des échanges :

- de mettre en place une meilleure prise de contacts avec des partenaires extérieurs dans le cadre des entretiens semi-directifs. e-graine Ile-de-France a demandé de valider en amont les partenaires à contacter et d'être mis en copie des mails de prise de contact. Un tableau Google Sheets a été créé pour partager les noms des partenaires externes en Île-de-France déjà contacté-e-s ou ceux envisagé-e-s. Une chargée de projet a été rattachée à chaque partenaire externe contacté-e pour la mettre en copie.
- du besoin de mettre à jour les outils avec la bonne charte graphique
- de réfléchir à une autre manière d'administrer les questionnaires (problèmes de retours des participant-e-s) : mise en place de groupes Whatsapp ? Contacter les professeur-e-s, les partenaires intermédiaires ?

Les conséquences de ce point :

- Relance des questionnaires avec des partenaires intermédiaires
- Mise en copie des chargées de projet dans les mails envoyés aux partenaires
- Validation des partenaires contacté-e-s pour les entretiens
- Mise à jour de la charte graphique sur les outils
- Avant ce point d'étape, nous avons dû adapter des questionnaires pour des parcours Citoyen.ne.s du monde. Les questions ne correspondaient pas aux contenus des parcours. Ces adaptations ont donné lieu à des temps d'échange avec les animatrices chargées de ces parcours. Nous avons finalement fait le choix de ne pas prendre en compte dans l'analyse des résultats les questionnaires modifiés pour ces parcours
- Abandon de la traduction des questionnaires pour un dispositif de parcours I-migrant « Melting Popote » en Grand Est

2. Les résultats

La collecte de données pour notre mesure d'impact s'est clôturée le 23 juin 2023.

Les chiffres de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen »

Les questionnaires

- Questionnaire avant l'animation (e-graine Nouvelle-Aquitaine – Gironde et Dordogne)

97,4% des personnes qui ont participé aux animations UUC pendant la période de collecte ont répondu à ce premier questionnaire.

37 réponses, sur 4 animations, dont :

30 pour le « **Parcours Citoyen·ne·s du monde** » soit 81,1% des répondant·e·s

7 pour la « **Journée Initiations** » soit 18,9% des répondant·e·s

- Questionnaire 1 semaine après l'animation (e-graine Nouvelle-Aquitaine – Gironde et Dordogne, e-graine Ile-de-France)

23 réponses, sur 6 animations, dont :

16 pour les « **Parcours Citoyen·ne·s du monde** » soit 69,6% des répondant·e·s

7 pour la « **Journée Initiations** » soit 30,4% des répondant·e·s

14 personnes ont répondu aux deux premiers questionnaires.

- Questionnaire 1 mois après l'animation (e-graine Nouvelle-Aquitaine – Gironde et Dordogne, e-graine Ile-de-France)

26 réponses dont :

5 pour le « **Parcours Citoyen·ne·s du monde** » soit 19,2% des répondant·e·s

5 pour la « **Journée Initiations** » soit 19,2% des répondant·e·s

16 pour l' « **Exposition Lisa** » soit 61,5% des répondant·e·s

7 personnes ont répondu aux trois questionnaires ; 2 personnes ont répondu au deuxième et troisième questionnaire ; 1 personne a répondu un premier et au dernier questionnaire

- Questionnaire d'animations passées (e-graine Nouvelle-Aquitaine – Gironde et Dordogne, e-graine Grand Est)

9 réponses dont :

2 pour le « **Parcours Citoyen·ne·s du monde** » soit 33,3% des répondant·e·s

3 pour la « **Journée Initiations** »

2 pour l' « **Exposition Lisa** »

2 pour le « **Parcours I-migrant** »

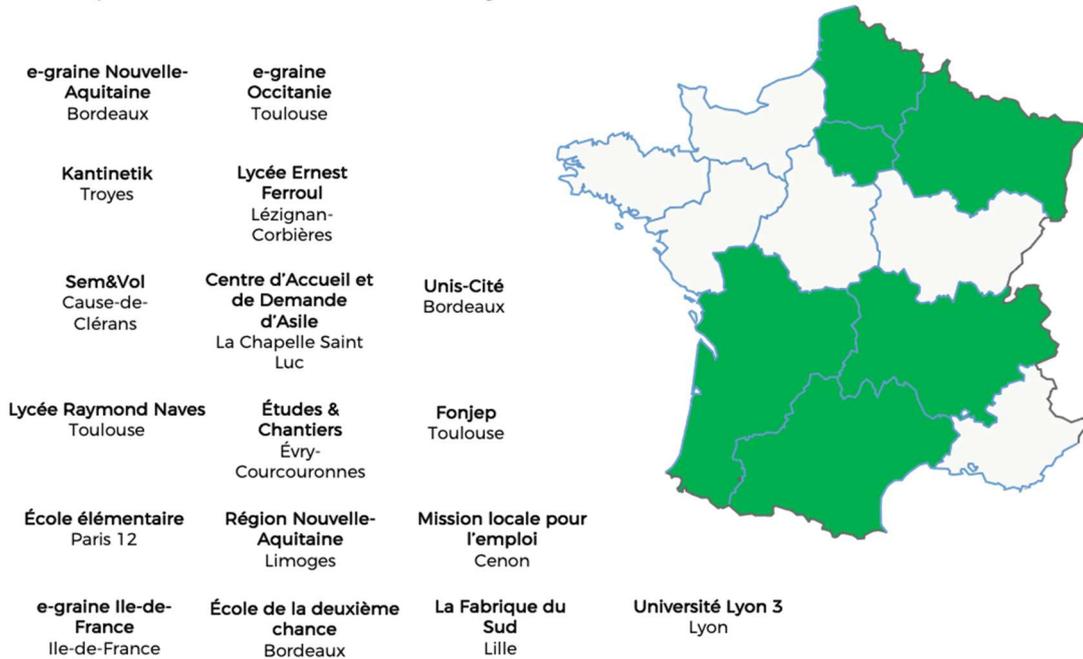
Les Grilles d'observations

6 grilles d'observations ont été remplies dans 6 « **Parcours Citoyen·ne·s du monde** ». 3 étaient en Nouvelle-Aquitaine (2 en Gironde et 1 en Dordogne) et 3 en Ile-de-France.

Les entretiens semi-directifs

Nous avons mené 23 entretiens du 25 avril au 20 juin 2023.

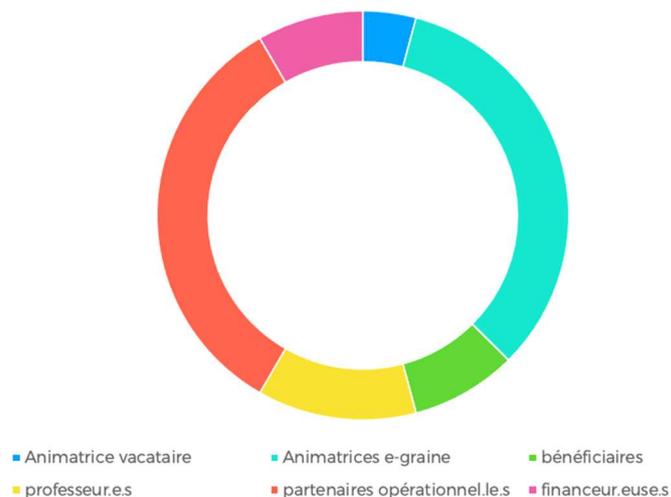
44 partenaires internes et externes choisis.
 > 23 partenaires internes et externes interrogés.



Titre : La répartition sur le territoire des parties prenantes interrogées

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

Qui sont les personnes interrogées pour cette mesure d'impact ?



Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

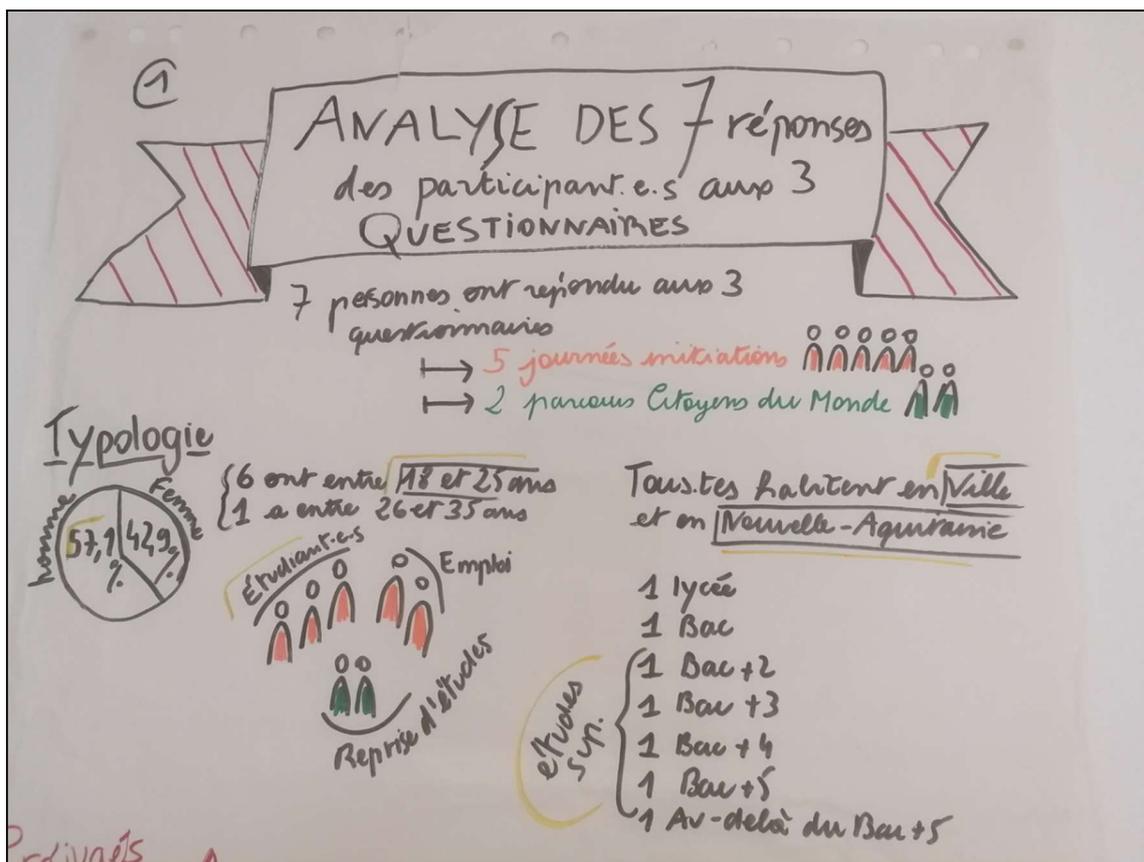
Voici la liste des personnes interrogées :

- Marie-Jo MAKSAYMOUS, *le 25 avril* dans les bureaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux - service civique à e-graine Nouvelle-Aquitaine – Gironde – animatrice '*Sensibilisation à des projets d'éducation aux migrations*'
- Surya LEBERT, *le 27 avril* en visio - ancienne animatrice/chargée de projets à e-graine Occitanie
- Loréna FLOCH, *le 28 avril* en visio – ancienne service civique à e-graine Nouvelle-Aquitaine - Gironde
- Mélanie GERTSCH, *le 29 avril* en visio – ancienne alternante à e-graine Grand Est
- Jill TEBOUL, *le 5 mai* en visio – restauratrice Kantinetik à Troyes
- Camille CARTAL, *le 12 mai* dans les bureaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux – chargée de projet à e-graine Nouvelle-Aquitaine - Gironde
- Thierry DÉJEAN, *le 17 mai* en visio – professeur SES – Lycée Ernest Ferroul à Lézignan-Corbières
- Valéria BACCIGALUPI, *le 22 mai* en visio – Sem&Vol à Cause-de-Clérans
- Amina RABIA et Sylvie SANGRONIO, *le 23 mai* en visio – directrice et animatrice au centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) à La Chapelle Saint Luc
- Faidra DRAGONAKI, *le 24 mai* dans les bureaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux - animatrice/chargée de projets à e-graine Nouvelle-Aquitaine – Gironde
- M'hammed MOUAFFAK, *le 25 mai* dans les bureaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux – Unis-cité à Bordeaux
- Elise BAGARRY, *le 30 mai* en visio, professeure à Paris 12 dans une école élémentaire
- Jeanne DELISLE, *le 1er juin* en visio – Études & Chantiers, Evry-Courcouronnes
- Pierre GINES, *le 1^{er} juin* à la Mission locale de Cenon - conseiller en insertion socioprofessionnelle à la Mission locale de Cenon
- Viviane BERTHET, *le 5 juin* dans les bureaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux – chargée de projet à e-graine Nouvelle-Aquitaine - Gironde

- Martine GOURDON, *le 7 juin* en visio – professeure d’Histoire–géographie au lycée Raymond Naves à Toulouse
- Meryam et Clara de LIA, *le 8 juin* dans les bureaux e-graine Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux - services civiques au Lia à Bordeaux
- Karine BOURDEIX, *le 8 juin* par téléphone - chargée à la Région Nouvelle-Aquitaine - Direction Europe international – direction coopérations – Service International
- Marwa FRAWES, *le 9 juin* par téléphone - du Fonjep en Occitanie, Toulouse
- Morgane QUILLEROU, *le 15 juin* par téléphone - animatrice vacataire pour e-graine IDF
- Édouard GOUTRON, *le 16 juin* à E2C à Bordeaux Belcier – encadrant à E2C de Bordeaux Belcier
- Wafaa OVALI, *le 19 juin* par téléphone – Fabrique du Sud à Lille
- Catherine MERCIER-SUISSA, *le 20 juin* en visio - Université de Lyon 3 Jean Moulin

L'étape de l'appropriation

La fin de collecte a donné lieu à des temps de réflexions sur les résultats et sur les analyses des données de cette mesure d’impact. Nous avons planifié cette étape d’appropriation, ressorti les résultats détaillés des outils, les avons analysés et résumés. Pour les entretiens, nous avons ressorti les verbatims importants selon les dispositifs. Nous avons mis en évidence les préconisations et les limites. Concernant les questionnaires, nous avons choisi de nous attarder sur les 7 personnes qui ont répondu aux trois questionnaires.



Titre : Typologie des 7 personnes qui ont répondu aux trois questionnaires
Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

Le 11 juillet, un temps d'échanges sur les résultats, sur les premières analyses et sur les préconisations à apporter au programme UUC a eu lieu. Il a réuni des référent.e.s UUC, des animateur·rice·s, le cercle restreint, des chargé·e·s de projet et quelques partenaires externes interrogés lors des entretiens. L'objectif était de présenter nos résultats, nos analyses et de discuter des préconisations selon les 4 catégories questionnées dans la MI UUC. Nous avons également rédigé un bilan global destiné à l'interne sur la mesure d'impact UUC. Ce bilan global a été présenté le 31 juillet à certain.e.s membres de l'équipe de l'Union des associations e-graine. Il en est ressorti le besoin de faire 5 livrables différents :

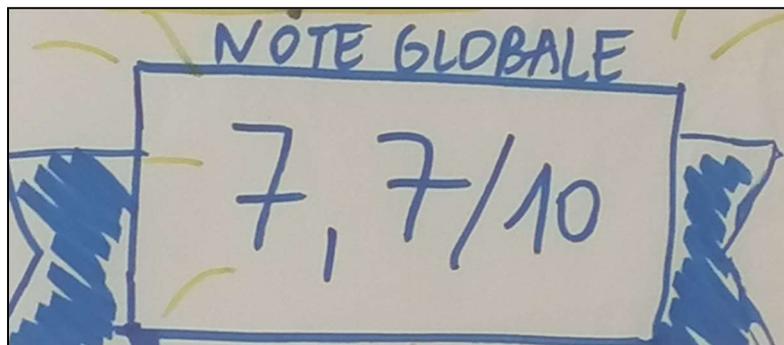
- Un pour les partenaires opérationnel·le·s et les financeur·euse·s sur la redevabilité et la coopération
- Un destiné à la chargée de la communication et du plaidoyer et à l'attachée à la communication et au plaidoyer sur la « recherche plaidoyer » : ce qui ressort sur le plaidoyer dans les entretiens, les enjeux de la mobilisation
- Un destiné aux citoyen·ne·s : comment s'adresse-t-on aux gens qui veulent s'engager ?

- Un destiné aux participant·e·s des dispositifs UUC à intégrer dans un livrable / flyer donné en fin d'animation
- Un en interne sur la mesure d'impact et sa méthodologie : préconisations, limites

Le webinaire de présentation des résultats et de l'analyse de la mesure d'impact, initialement prévu le 2 août, est décalé. La période estivale ne permettait pas de réunir le nombre de partenaires souhaité. Sa date et son contenu ne sont pas encore fixés.

Ce qui ressort de l'analyse des résultats

Pour analyser les résultats de la mesure d'impact, nous avons procédé en deux étapes : l'analyse par rapport aux catégories d'effets attendus et l'analyse par dispositifs sélectionnés pour cette mesure d'impact. Cette dernière analyse est surtout utile en interne pour faire le point sur les dispositifs et éventuellement les améliorer. Nous nous focaliserons donc ici seulement sur l'analyse des résultats par rapport aux catégories d'effets attendus questionnées dans les questionnaires et entretiens.



Titre : Note globale des animations pour les 7 personnes qui ont répondu aux trois questionnaires
Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

La diminution des préjugés

Pour cette première catégorie, nous pouvons en ressortir quelques éléments, grâce d'abord aux questionnaires. Les participant·e·s perçoivent les « préjugés » comme des idées reçues, des stéréotypes, des jugements. Pour le terme « discrimination », l'injustice, le passage à l'action et le non-respect reviennent plusieurs fois. Les questionnaires permettent de souligner une prise de conscience sur le fait d'avoir des préjugés pour les participant·e·s ; iels questionnent leurs actions. Et entre les différents questionnaires, les termes utilisés pour définir « préjugé » n'ont pas évolué de manière significative.

Suite aux entretiens, il a été possible de dégager une analyse des dispositifs UUC concernant les impacts sur la diminution des préjugés. D'abord, le programme permet surtout d'apporter des bases de connaissances sur les migrations et de les faire comprendre aux publics, en mettant des mots sur les préjugés et en transmettant des données chiffrées concrètes sur la thématique.

« Ça a permis de déjà dire « ça existe un préjugé » voilà donc ça c'est déjà pas mal [...] Il y a eu quand même une évolution des mentalités. »

Catherine Mercier-Suissa (partenaire institutionnelle et opérationnelle)

Mais au-delà du fait d'apporter des connaissances, le programme est une bonne manière, une fois la thématique posée, de discuter de ses représentations sur les migrations, sur le monde autour de soi. Ces espaces de discussion favorisent alors le débat et la remise en question des participant·e·s par rapport à leurs actes passés. Mais le programme ne touche pas seulement les participant·e·s. L'animation sur les migrations questionne aussi directement les animateur·rice·s qui mènent les dispositifs UUC. Le fait d'apprendre sur ce sujet, d'en parler et d'éduquer joue sur leur vision du sujet.

Des limites et préconisations sont formulées suite aux entretiens avec les partenaires. Tout d'abord, le sujet des migrations n'est pas un sujet comme les autres. Complexe, il touche au personnel. Il est alors délicat de l'aborder selon les publics ; il faut trouver la bonne façon de le faire. Des animatrices expliquent qu'animer au début dans ce programme n'est pas toujours facile. Il est aussi parfois difficile de transmettre et faire comprendre des notions en ne voyant qu'une seule fois les participant·e·s. En une séance, le manque de temps limite l'explication et les échanges sur la thématique abordée. Il est donc nécessaire de suivre les participant·e·s sur du long terme. Enfin, il ressort des entretiens que les dispositifs touchent surtout un public déjà sensibilisé et assez ciblé. Certain·e·s partenaires soulignent la nécessité d'aller chercher d'autres publics comme les plus jeunes et les personnes âgées et / ou de « mixer » les publics. Pour ces publics-là, il faut cependant adapter les dispositifs et notamment pour les plus jeunes en reposant les bases de connaissances.

Information
Prise de conscience
Déconstruction Appréhension sur le sujet
Rapport à soi et aux
autres

Titre : Synthèse des résultats des entretiens

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

L'acquisition de connaissances sur les migrations

Au niveau des tendances des questionnaires sur cette catégorie, nous pouvons souligner que dans les définitions de termes liés aux migrations (migrant, réfugié, sans-papier, clandestin), les termes utilisés par les participant·e·s sont plus précis entre les questionnaires, avec l'emploi des termes « visa » et « statut » par exemple. Cependant, cette évolution des connaissances n'est pas ressentie directement par les participant·e·s.

Concernant les retours des partenaires, Un retour positif concerne la pédagogie active employée par e-graine. Iels expliquent aussi que les participant·e·s n'ont pas forcément les bases au niveau du vocabulaire sur l'interculturalité et les migrations. Un besoin de revenir sur ces termes et ces connaissances est formulé. Les dispositifs ne sont pas égaux pour apporter ces connaissances. Ainsi, les Journées Initiations se démarquent des autres dispositifs, avec ses outils qui entrent en détail sur certaines notions. Les dispositifs approfondissent également les connaissances et pour le public sensibilisé et pour les animateur·rice·s. Ils permettent une meilleure compréhension du parcours migratoire par exemple ainsi qu'une prise de conscience aussi bien pour les participant·e·s que pour les animateur·rice·s. Cet apport de connaissances et les discussions qui en découlent sont des outils pour mieux en parler ensuite autour de soi et se sentir légitime pour le faire.

Quelques préconisations en découlent. Il faudrait dégager plus de temps avec les partenaires opérationnel·le·s pour mieux cerner le public et donc adapter l'animation à ce public. Et il est nécessaire d'adapter le vocabulaire aux publics pour ne pas les perdre. Il est plusieurs fois revenu la nécessité d'avoir des formations en interne et en externe sur les migrations pour être plus à l'aise sur le sujet et l'aborder d'une meilleure façon. Un autre point apparaît : il est possible d'aborder le sujet de l'interculturalité et des migrations avec les plus jeunes, mais il faut adapter les dispositifs car ces notions peuvent être rapidement complexes.

« Je ne pense pas qu'il y ait d'âge pour en parler par contre il y a un pour la façon dont on en parle et pour la manière de l'aborder. Mais je pense que tout devrait être adapté selon les tranches d'âge et surtout plus les plus petits. »

Loréna Floch (animatrice)

Il serait aussi utile de travailler avec des partenaires experts sur le sujet des migrations pour co-construire des dispositifs et / ou retravailler sur les dispositifs actuels. Et pourquoi pas travailler sur des livrables à donner en fin d'animation. Enfin, pour répondre à la limite de l'assimilation des connaissances sur les migrations, il est nécessaire de suivre les participant·e·s sur du long terme et donc de les revoir plusieurs fois. Les notions doivent être répétées avec eux.

Apport de connaissances
Renforcement des bases
Décomplexer Prise de conscience
Se former

Titre : Synthèse des résultats des entretiens

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

Le développement de compétences psychosociales

Là encore les participant·e·s n'ont pas ressenti de changements significatifs dans leurs compétences psychosociales (prise de parole, affirmer ses idées, aller vers un·e ou des inconnu·e·s). Des résultats sur les compétences psychosociales en lien avec les retours des animatrices dans les grilles d'observations : des retours positifs, une reconnaissance des émotions moyennement gérée entre les participant·e·s même une évolution positive dans les groupes observés est à noter.

Les partenaires soulignent là encore la prise de conscience des participant·e·s sur les migrations grâce aux dispositifs et donc indirectement sur leur rapport aux autres. Une prise de conscience possible notamment grâce au cadre posé par e-graine et du fait que les dispositifs sont des lieux de rencontres et de débats pour les participant·e·s. De nombreux·es participant·e·s se sont identifié·e·s aux histoires/parcours présenté·e·s dans les animations et se reconnaissent dans les discriminations citées. Ce sentiment de toucher à l'humain se retrouve aussi bien chez les participant·e·s que chez les animatrices.

« Je crois que la thématique des migrations me touche personnellement par les parcours de mes parents avec le cadre e-graine du coup c'est toutes les petites règles de bienveillance »

Marie-Jo Maksaymous (animatrice)

Les dispositifs UUC donnent donc lieu à des moments forts en émotion notamment lors des partages d'histoires personnelles, pas toujours simples à gérer pour les animateur·rice·s. La thématique des migrations est un sujet sensible qui fait remonter beaucoup d'aspects personnels sur sa propre histoire et sur sa vision des choses. Les dispositifs donnent parfois lieu à des réactions jugées racistes ou négatives, qui restent malgré tout minoritaires. Des partenaires notent une évolution des publics Certain·e·s ont pris en assurance au sein du groupe. Autre point intéressant : certain·e·s partenaires ont exprimé la volonté de réutiliser ou s'inspirer de certains outils vus durant le dispositif avec e-graine. Enfin, le programme a un impact fort aussi sur les animateur·rice·s. Iels ont senti une évolution dans leur rapport à soi, aux autres et au monde. Un sentiment de légitimité se dégage de

leurs propos pour parler des migrations ; qui fait suite souvent à une remise en question et une déconstruction personnelle.

« Je vois que je m'accepte plus facilement moi et j'accepte aussi les autres plus facilement je pense que j'étais toujours une personne qui acceptait les autres plus facilement que je m'accepte moi-même et du coup je pense que c'est le projet et ce programme me permet aussi de voir d'être plus bienveillante avec moi-même »

Faidra Drakonaki (animatrice)

Les entretiens ont été des espaces utiles pour exprimer des limites et des préconisations sur les compétences psychosociales dans le programme. Ainsi, les temps de bilans ne sont pas assez pris en compte dans l'animation par manque de temps. Comme la thématique provoque beaucoup de réactions et d'émotions au sein du groupe, il n'est pas toujours facile pour les animatrices de savoir comment réagir. En comparant les résultats des questionnaires/grilles d'observations avec les propos recueillis auprès des partenaires, on note une différence de ressenti sur l'évolution des participant·e·s. Ces derniers ont plus difficilement conscience de leur évolution que les partenaires qui les observent. Pour éviter ce décalage de ressentis entre participant·e·s et partenaires, il serait utile de poser des temps d'évaluation avec les participant·e·s sur leur développement de compétences.

Faire ensemble
Expression des émotions
Rencontre Rapport à soi et aux autres
Espace de partage

Titre : Synthèse des résultats des entretiens

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

Favoriser l'engagement citoyen

Les questionnaires administrés mettent en lumière le fait que la participation aux dispositifs UUC a donné envie aux participant·e·s de s'engager. Ces dernier·e·s font face malgré tout à des freins pour s'engager comme le manque de temps ou le manque d'informations. Aussi, peu de changement ont été relevés entre les questionnaires car la plupart des participant·e·s ayant répondu sont déjà engagé·e·s. A travers les entretiens, le programme UUC suscite l'engagement chez certain·e·s participant·e·s. Iels souhaitent aussi embarquer leurs proches dans des dispositifs pour les sensibiliser, et pourquoi pas des proches peu sensibilisé·e·s. Les animatrices interrogées souhaitent quant à elles, après leur passage à e-graine, travailler davantage en lien direct avec les personnes migrantes sur le terrain. Un besoin de voir leurs impacts sur du court terme, de manière concrète, est ressorti, là où les actions d'e-graine s'observent sur du plus long terme. Ainsi même après avoir

quitté son travail à e-graine, un lien subsiste, que ce soit professionnellement et / ou personnellement, avec la philosophie prônée par le mouvement. Les animatrices se sentent plus à l'aise pour discuter du sujet des migrations autour d'elles ; cela joue sur leur engagement à éduquer différents publics.

« Repartir sur le terrain parce que l'éducation c'est important mais tu as l'impression que c'est un peu plus du long terme, un peu abstrait et tout ça. Donc j'aurais besoin de revenir un peu aux bases de mon parcours... Pour après pourquoi pas revenir sur l'expérience. »

Camille Cartal (chargée de projet/animatrice)

Toujours dans l'optique de suivre les activités du mouvement, le plaidoyer et son évolution rencontrent un intérêt. Du côté des partenaires, beaucoup expriment leur volonté de renouveler un projet avec e-graine et de s'inspirer de certains outils ou même de la vision pédagogique d'e-graine de manière plus générale.

Au sujet des préconisations pour favoriser l'engagement citoyen, au-delà de séances sur l'engagement, il serait utile de mettre en place un réel accompagnement afin de répondre aux difficultés que rencontrent les participant-e-s dans leur engagement. L'idée de poser les objectifs clairement en début de dispositif est revenue à plusieurs reprises comme la volonté de créer des dispositifs dédiés à l'engagement. Enfin, notamment pour les parcours, un besoin est exprimé de créer avec le groupe quelque chose de concret pour les embarquer plus facilement dans le dispositif.



Titre : Synthèse des résultats des entretiens

Source : Service Pédagogie et Formations de l'Unions des Associations e-graine

Les résultats généraux sur le programme « Un Univers Citoyen »

D'autres retours, limites et préconisations ressortent de l'analyse des résultats et notamment des entretiens semi-directifs.

D'abord, sur la coopération dans le programme et la co-construction. e-graine semble être mise en avant pour son professionnalisme et ses compétences dans la coordination, animation et création de dynamique coopérative, notamment grâce à la mobilisation de l'intelligence collective. Mais dans le

cadre de ce programme, il semble que la dynamique multi-acteurs a pu être une difficulté par le passé. Le manque de qualité de communication a été mis en avant également à différents niveaux : avec les partenaires autour de la méfiance ressentie face à e-graine qui semble vouloir se positionner en leader sur une thématique qui est la « leur », avec les responsables pédagogiques des groupes accompagnés sur le partage des spécificités du groupe. Le sujet de la charte graphique « Un Univers Citoyen » créée par e-graine a aussi pu être un frein avec certains partenaires qui avait dû mal à se l'approprier, ayant l'impression de mettre en avant e-graine. Au vu des limites et des leviers mis en avant lors des entretiens, nous pouvons relever certaines préconisations autour de la dimension coopérative du programme UUC ; e-graine doit se positionner en tant que leader de la coopération d'acteur, de la coordination, de l'animation de consortium plus que leader sur la thématique « migrations ». Le programme doit mieux être identifié. Le développement de la mobilisation citoyenne pourrait permettre de faciliter l'identification du programme. Il faudrait reprendre un temps de cartographies territoriales et nationales sur l'ensemble des acteurs qui travaillent de près ou de loin sur les migrations pour avoir une vue d'ensemble mise à jour des partenaires avec qui il faut se mettre en lien. Il semble également essentiel de repenser la place donnée aux personnes issues ou en situation de migration. Ces personnes doivent intégrer la gouvernance du programme afin de leur permettre de porter leur voix et de guider le programme vers des enjeux plus pertinents. Enfin, il faut clarifier le rôle des différents outils du programme.

D'autres limites plus générales ressortent des entretiens. Les dispositifs sont pour la plupart destinés à un public sensibilisé ; les outils ne sont pas toujours adaptés à un public éloigné de la thématique. Pour les animatrices, il est difficile d'appréhender le programme dans sa globalité à leur arrivée. Il faut du temps pour comprendre les enjeux et le fonctionnement du programme ce qui est normal au vu de la complexité du sujet. Les animatrices soulignent la charge de travail conséquente pour mener à bien les animations. Les contenus des dispositifs sont parfois déconnectés de la réalité du terrain ; c'est le cas surtout par rapport aux personnes migrantes qui y participent. Enfin, le Parcours « Citoyen-ne-s s de monde » ne traite pas forcément des migrations dans ses séances. Il ne rentre donc pas dans le périmètre du programme.

Face à ces limites, plusieurs préconisations sont possibles. Le développement de la mobilisation citoyenne dans le cadre du programme semble essentiel. Des bénévoles pourraient être mobilisé-e-s pour différentes missions d'amélioration des dispositifs du programme. Il se pose aussi la question de développer de nouveaux dispositifs à destination du public peu sensibilisé ainsi que le besoin d'intégrer l'éducation aux migrations dans l'Education Nationale pour permettre le temps long avec les publics. Il est aussi remonté dans les entretiens la nécessité de proposer des formations professionnelles sur la thématique des migrations aux professionnel-le-s de l'éducation et de

l'accompagnement ; auprès des professionnel-le-s qui sont en lien avec des personnes migrantes dans leur travail. Dans l'optique d'impacter plus largement les publics et la société, il est mis en avant la nécessité de s'appuyer sur les actions du programme UUC pour construire et développer le plaidoyer, au niveau régional et national. Il faudrait capitaliser sur ce programme. Il est indispensable de repenser la communication et la développer plus clairement auprès des publics. Il est mis en avant le besoin de travailler et de proposer l'explication d'autres sources de migrations dans les dispositifs et notamment dans les expositions tels que les déplacements spatiaux et l'impact du changement climatique sur les migrations.

« Donc je pense il y a un truc à faire sur le déplacement spatial dans l'espace et les transformations induites par le changement climatique. Et puis il y a des activités qui sont toujours focalisées au même endroit ça aussi de faire comprendre aux gens pourquoi un réfugié il n'a peut-être pas envie d'aller au fin fond de la Creuse... Il a peut-être comme nous envie d'habiter en ville... On n'a pas forcément du repeuplement de certains territoires abandonnés chez nous, il n'y a pas d'activité »

Catherine Mercier-Suissa (partenaire opérationnelle et institutionnelle)

Il faut aussi garder en tête la différence de ressentis entre les participant-e-s et les partenaires sur les évolutions des publics pour construire les déroulés et les temps d'évaluation. Autre préconisation : le programme impacte énormément, avant même les participant-e-s, les partenaires internes et externes ; c'est une force à mettre en avant. Certains de nos dispositifs ont provoqué de vives réactions de la part de l'extrême droite. Il faut chercher à questionner notre rôle dans le débat politique et dans la lutte des extrêmes et leur identification. Enfin, à travers les résultats des questionnaires et des entretiens, on note que le programme joue un rôle important dans le développement des compétences psychosociales en positionnant l'humain au centre du programme. Un point fort qu'il faut mettre en avant.

« Au final, on se rend compte que le sujet importe peu, on travaille surtout sur les compétences psychosociales. »

Nathalie Porte (programme UUC)

3. Une mise en perspective des résultats

Des résultats et une analyse qu'il faut cependant mettre en perspective avec plusieurs dimensions du programme UUC et avec la méthodologie de sa mesure d'impact employée. Ainsi, cette mesure d'impact a fait face à quelques freins du programme UUC en lui-même. Le programme n'a que trois ans donc mesurer l'impact aux changements reste compliqué. De plus, le programme est développé de manière inégale entre les régions ; avoir une vue d'ensemble au niveau national est donc assez limité. L'absence de réelle démarche de suivi-évaluation depuis le début du programme UUC est une autre limite. Il a été difficile de retrouver les contacts des participant-e-s pour les dispositifs passés par exemple ou de pouvoir dresser un état des lieux précis des dispositifs pendant

l'étape de la promesse. Enfin, les changements internes en matière de richesses humaines sur le programme ont pu ralentir la collecte d'informations sur le programme. Les outils se sont révélés pas forcément adaptés pour mener à bien cette mesure d'impact. Pour récolter les données, le canal de collecte initial par mail s'est montré peu efficace avec un public plutôt jeune qui utilise peu sa boîte mail. Pour ce même public, les questionnaires étaient peut-être trop complexes pour les compléter seul·e et dans le temps imparti.

« Très encourageant ! Je retiens qu'on a réussi à sonder les publics déjà sensibles. Pas ceux pas sensibles. Au niveau des questionnaires, difficultés de lecture, de transmission pour les publics que j'ai eu, qui étaient en difficulté. C'est du cas par cas à faire pour remplir les questionnaires correctement ! Je n'ai pas eu le temps de développer avec eux. » Candice Dhaine (chargée de projet/animatrice)

Enfin, sur le choix des dispositifs sélectionnés pour la mesure d'impact, un dispositif s'est révélé ne pas entrer complètement dans le cadre du programme. Ses objectifs pédagogiques sont éloignés de la thématique des migrations et le public cible est plus jeune que les autres dispositifs. Les questionnaires n'étaient pas adaptés. Cette limite a le mérite de montrer que ce dispositif « Citoyen·ne·s du monde » ne rentre pas vraiment dans le programme.

Autre élément à mettre en perspective : le peu de retour pour les questionnaires. Les chiffres de la mesure d'impact le prouvent : peu de questionnaires ont été remplis. Il est donc plus complexe de comparer les résultats et d'en tirer une analyse crédible. Entre les différents questionnaires, ce ne sont pas les mêmes personnes interrogées qui ont répondu et il n'y a pas le même nombre de réponses. L'analyse de la mesure d'impact repose donc peu sur ces questionnaires. Une limite à mettre en lien avec les limites précédemment citées.

Il est possible de formuler des préconisations pour améliorer la mesure d'impact dans le programme UUC et même dans le mouvement e-graine. Durant l'étape de la promesse, il serait utile de prendre rendez-vous, pour chaque dispositif, avec la personne ou les personnes qui l'ont créé afin de comprendre les attentes et formuler les questions mais aussi préciser les objectifs du dispositif pour redéfinir le périmètre du programme. Nous voulions le faire mais nous n'avons pas réussi à le concrétiser : intégrer des parties prenantes externes dans la formulation de la question évaluative pour mieux cerner le programme dans sa globalité. Les discussions en interne ont fait remonter le besoin de redéfinir l'engagement des citoyens au sein du programme et le besoin de se poser la question du levier de l'engagement ; comment le programme peut-il jouer sur l'engagement des publics ?

Pour les questionnaires, plusieurs préconisations font partie de notre bilan global sur la mesure d'impact UUC. Il faut d'abord faire attention aux biais dans les questions et peut-être limiter le nombre de questionnaires avec un seul questionnaire ou deux questionnaires « avant » et « après »

animation. Il faut chercher à simplifier les questionnaires dans les formulations des questions, leur nombre de questions et les rendre plus systématiques.

Sur le contenu, des pistes existent : demander aux personnes de se placer sur la chaîne de l'engagement avant / après, les questionner sur le fait de se sentir plus à l'aise d'aborder le sujet de la migration, formuler un questionnaire avant/après avec les mêmes questions formulées à la première personne sur les trois thèmes « *préjugés/compétences psychosociales/engagement* » ou encore dans le questionnaire en version « après » on pourrait ajouter sur les savoirs, juste une question ou deux, induites, c'est-à-dire comportant les notions sur lesquelles la personne se positionne, sous forme de QCM bref (*par exemple : parmi ces quelques informations que vous avez pu lire/entendre/partager au cours de cette expérience au sujet des migrations, quelles sont les deux ou trois qui vous touchent le plus et que vous avez envie de retenir* »). Enfin, le temps sur les préconisations en juillet a permis de discuter sur le fait de ne pas mettre seulement en avant le lien avec les personnes migrantes dans les compétences psychosociales.

Durant l'étape de la preuve et de la collecte, il faudrait revoir le mode de recueil. Par exemple, en se penchant sur la conception d'une application e-graine dédiée aux évaluations et aux mesures d'impact. Cela simplifierait la collecte et serait plus en cohérence avec le public touché. Les données seraient instantanément exploitables. Enfin, certaines animatrices souhaiteraient utiliser à nouveau ces questionnaires pour leur bilan. Un système de suivi-évaluation doit donc être systématisé au sein du programme voire du mouvement e-graine.

Ce travail de mesure d'impact permet de dégager des réponses à la problématique posée dans le cadre de la mesure d'impact UUC. En résumé, il apparaît clairement que le programme Un Univers Citoyen touche à l'humain de par sa thématique et l'originalité de ses dispositifs. Il a donc un impact sur la mobilisation et le développement des compétences psychosociales. La mesure d'impact a été pensée principalement pour essayer de mesurer les impacts auprès des participants directs des dispositifs du programme UUC. Mais au vue de l'analyse des résultats, il a un impact fort d'abord sur les bénéficiaires indirects : animatrices, chargées de projets e-graine, partenaires. Travailler sur le programme permet de les questionner sur le rapport à soi et le rapport aux autres ; il a donc un impact fort au niveau personnel sur ces personnes au-delà même de l'aspect professionnel. Ce sont des publics déjà sensibilisés sur la thématique mais le programme leur apporte une nouvelle vision, des questionnements et une certaine légitimité pour parler des migrations. Cet impact joue également sur les publics sensibilisés et les personnes migrantes qui partagent leur vécu et participent à des temps d'échanges forts en émotions. Le programme UUC permet également d'amener le sujet auprès d'un public peu ou pas sensibilisé sur la thématique. Il apporte une prise de conscience, favorisée par les espaces de rencontre et d'échanges des dispositifs. Ces personnes

questionnent leur rapport aux autres. Le programme a donc un impact au niveau du vivre ensemble mais il faut pour le repenser, le développer pour perdurer cet impact dans le temps. Pour cela, il faut peut-être repenser la stratégie, qui doit évoluer pour répondre aux objectifs. D'abord, la coopération avec les partenaires est à développer et à repenser. Les partenaires intermédiaires (professeurs, structures associatives, éducateurs) jouent un rôle dans la mobilisation des participants. Ils ont un impact fort sur eux pour les sensibiliser. Il faut donc sensibiliser et donner les clés à ces partenaires pour sensibiliser les publics à leur tour. Ce point met en avant la nécessité de se positionner comme pivot entre partenaires/structures et publics. Un autre point important est le travail à faire sur la mobilisation au sein du programme UUC. Aujourd'hui, le programme impacte peu au niveau du collectif. La carte de la mobilisation est à jouer en impliquant davantage les citoyens. et donc accompagner les publics sensibles vers « rendre acteur – mobilisateur » pour qu'eux-mêmes puissent sensibiliser des publics éloignés. Les échanges avec des partenaires au cours de cette mesure d'impact ont permis de souligner le besoin de questionner la place des personnes migrantes dans le programme. Il faut aller vers la création de liens et de lieux de rencontres entre des personnes migrantes et des personnes non migrantes. Il faut donner une place à ces personnes là pour leur permettre de partager leurs histoires et déconstruire des préjugés. En touchant au personnel et à l'émotionnel et en permettant la rencontre, il sera possible d'aller chercher des publics plus éloignés. Dans une optique de développement du programme et pour appuyer ce travail sur le collectif, le plaidoyer sur l'éducation aux migrations est nécessaire. Il doit être pensé collectivement avec des acteurs du terrain, des partenaires et des personnes migrantes. Ce plaidoyer, co-construit, est un élément essentiel à la coopération sur les territoires d'action d'e-graine. Le témoignage de Catherine Mercier-Suissa sur le Festival Identités Croisées apporte enfin une réflexion sur le positionnement politique du programme et son rôle dans les politiques publiques. Le besoin de développer la mobilisation doit ainsi prendre en compte les possibles réticences voire les réactions négatives des publics.

« C'est d'utilité publique ça devrait être obligatoire dans le programme scolaire [...] ce sont ces contenus là avec ces méthodes là qu'il faut prôner et qu'il faut si on a envie d'être dans le concret de quand on dit oui mais on veut du vivre ensemble et on veut un monde meilleur c'est le nec-plus-ultra de ce qu'il faut, la concrétisation entre l'idéologie et la réalisation »

Edouard GAUTRON (E2C Bordeaux)

4. Les compétences développées

Le stage de six mois au sein de l'Union des Associations e-graine, au-delà de la mesure d'impact « Un Univers Citoyen », m'a permis de développer des compétences spécifiques. D'abord sur le travail en équipe et notamment au sein du Service « Pédagogie et formations » avec ma tutrice. Savoir être à l'écoute, réactif et s'adapter aux situations tout en faisant des propositions. Grâce à ma mission sur la mesure d'impact « Un Univers Citoyen », j'ai pu mener, avec l'aide de ma tutrice, des réunions, coordonner des temps d'échange, planifier des actions, suivre les avancées, mener des entretiens pour remplir les objectifs de la mission. J'ai développé des compétences sur l'analyse de résultats sur un programme d'éducation aux migrations, sur le fait de prendre assez de recul sur son travail d'analyse, comment apporter ses propres réflexions en étant force de proposition. La mesure d'impact m'a permis de rédiger un bilan global utile à l'interne ainsi que de nombreux compte-rendus et retranscriptions d'entretiens. Le déroulement de la mesure d'impact a été un moyen pour moi d'expérimenter concrètement la conception d'outils de collectes de données et de les adapter si nécessaire.

J'ai également appris à répondre à d'autres missions qui sortaient de ma mission principale de stage. Grâce à ma tutrice, j'ai découvert davantage le domaine de l'animation et ses spécificités. Et enfin, ce stage a été l'occasion d'en apprendre sur le monde professionnel et plus particulièrement le celui de l'associatif ; j'ai su m'intégrer dans une équipe déjà en place et m'adapter aux imprévus de mes missions.

La mesure d'impact UUC a été donc une expérimentation inédite pour e-graine. Un exemple de mesure d'impact qui a permis de dégager des préconisations sur le programme national mais aussi sur la mesure d'impact en elle-même au sein d'une association qui œuvre dans l'éducation populaire au travers de thématiques diverses. Ces retours dégagés suite à notre expérimentation peuvent alors soulever plusieurs questionnements sur la place de la mesure d'impact dans le milieu associatif et surtout, parce qu'ils sont souvent liés, avec l'éducation populaire.

Partie 3 : La mesure d'impact à l'épreuve des enjeux de l'éducation populaire

La démarche de la mesure d'impact UUC et son analyse suscitent des réflexions sur la place de la mesure d'impact et son évolution dans l'éducation populaire.

A – Un contexte particulier pour la mesure d'impact au sein de l'Economie Sociale et Solidaire

Avant même de parler d'éducation populaire et de mesure d'impact, cette dernière questionne de par sa définition et son développement, qui restent complexes dans l'ESS.

1. Une définition complexe

De l'utilité sociale à l'impact social

Depuis les années 1970-1980, deux notions se sont succédées en France dans l'Economie Sociale et Solidaire. D'abord, l'utilité sociale, qui est la première déclinaison de l'évaluation des associations utilisée, a connu un développement progressif jusqu'à sa réification dans le droit fiscal français en 1981 puis dans la loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire (ESS) de juillet 2014.

Le projet de loi relatif à l'ESS de juillet 2014 précise sa définition dans son article 2 « *Sont considérées comme poursuivant une utilité sociale au sens de la présente loi les entreprises dont l'objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des trois conditions suivantes : groupement permanent de personnes mettant en commun leurs connaissances, leur activité et leurs ressources, en vue d'un but qui n'est pas exclusivement ou principalement patrimonial ; elles ont pour objectif de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale ; elles concourent au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, sous réserve que leur activité soit liée à l'un des objectifs mentionnés aux 1° et 2°.* ». Cette loi légitime donc le champ de l'ESS et sa façon d'entreprendre différemment. Une structure qui veut se réclamer d'utilité sociale doit donc remplir ces critères et prouver son activité en l'évaluant.

Toujours dans cette optique d'évaluation dans l'ESS, un autre terme croise et prend la « succession » de l'utilité sociale : l'impact social. Le terme « impact social » fut utilisé pour la première fois dans les années 1970 dans le cadre de travaux académiques publiés par l'Université de Yale. Cette notion s'est ensuite développée dans les années 1990 dans le monde philanthropique anglo-saxon. Ce terme anglo-saxon se distingue donc de l'utilité sociale, qui avait pour ambition de différencier les

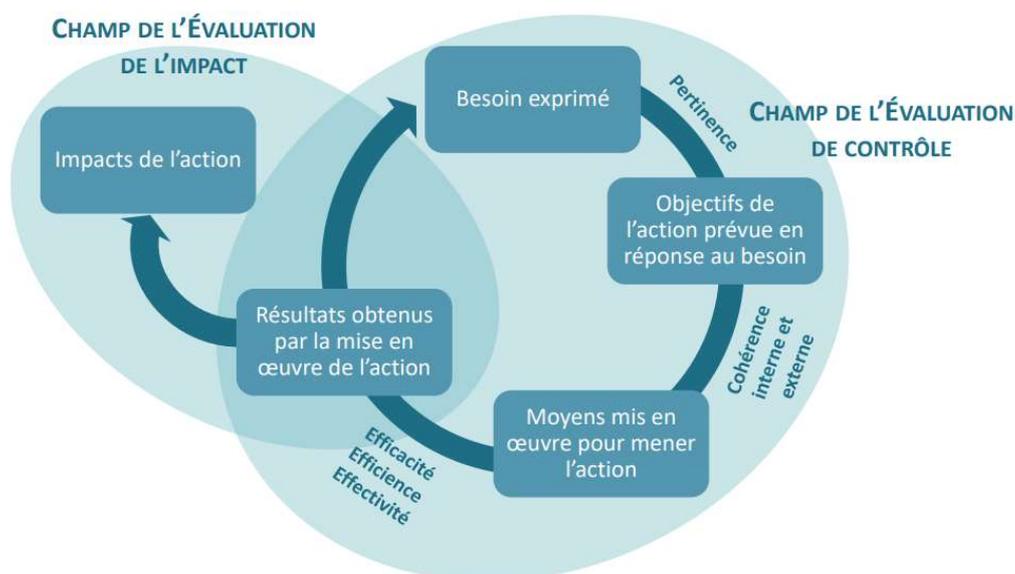
activités de l'ESS du secteur privé lucratif. En France, l'impact social se déploie d'abord dans l'évaluation des politiques publiques au début des années 1990 puis succède progressivement à l'utilité sociale dans l'évaluation du champ associatif à partir des années 2000 et de manière accélérée au tournant des années 2010. Ce développement est facilité par la doctrine néolibérale qui s'impose. Il fait suite aussi à l'instauration des notions d'efficacité, de causalité et de résultat. Terme à la mode et utilisé par de multiples acteurs, sa définition même reste complexe. Ainsi, de nombreux acteurs de l'ESS expliquent que « *tout le monde en parle mais personne ne sait vraiment de quoi on parle* ». Plusieurs définitions existent. La Commission Européenne et l'OCDE ont formulé des définitions. En 2011, le CSESS a voulu clarifier la situation en formulant une définition officielle : « *l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires)* ». L'impact social désigne donc l'ensemble des effets positifs et /ou négatifs d'une activité ou d'une organisation sur son environnement, en prenant en compte plusieurs dimensions : sociétale, politique, économique, écologique, territoriale, etc. Aujourd'hui, cette définition est considérée pour certain-e-s comme une définition plus étendue et qui « *mélange tout et n'importe quoi* » (Arthur Gautier, directeur exécutif de la Chaire philanthropie de l'Essec)¹. Suzanne Chami, déléguée générale d'Ideas, estime quant à elle que « *l'impact est un terme très, très, très utilisé, de nos jours, mais il l'est dans tous les sens* »². Au final, il n'existe pas de consensus clair pour expliquer ces termes. Malgré tout, un lien est fait entre utilité sociale et impact social. Ainsi, d'après l'Avise, « *toute structure d'utilité sociale cherche à générer un impact social positif* ».

Une différence entre évaluation d'impact et mesure d'impact

Comme le souligne Marion Studer, chercheuse associée au CLERSÉ à Lille, lors d'un entretien le 4 août 2023, il est important de distinguer évaluation et mesure et donc de rediscuter le terme même d'« impact ». Il faut se poser la question quand nous parlons d'évaluation et quand nous parlons d'impact. Les enjeux ne sont pas les mêmes.

¹ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

² Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers



Schématisation des champs d'évaluation du contrôle et de l'impact social

Source : Chami S., Bolo, P., Bazillon, B., Da Costa P. (avril 2022), « Évaluation des actions associatives », Rapport écrit à la demande de la Secrétaire d'État Sarah EL HAÏRY

L'évaluation est définie comme une démarche ayant pour objectif de rendre compte des actions menées et de leur résultat. La mesure d'impact social, comme nous l'avons vu dans sa définition, apparaît comme plus complexe et plus étalée dans le temps. Une évaluation d'impact se caractérise par un besoin de questionner les effets d'une action, de prouver le lien entre cette action et les changements observés, de mettre en contexte ces changements. Elle suit une méthode pour atteindre ces objectifs. L'impact social ne doit pas être confondu également avec d'autres indicateurs, qui se rattachent généralement à l'évaluation. Il existe ainsi :

- L'indicateur de performance : mesure de production, il est directement relié aux activités de la structure qui comptabilise les réalisations effectuées.
- L'indicateur de résultat : c'est une mesure du changement opéré suite à l'activité.

La théorie du changement

La définition complexe du terme « impact » se retrouve dans sa méthode d'application. La mesure d'impact est encore en construction ; il n'y a pas de méthodologie acceptée par tous. Malgré tout, une théorie prend le dessus avec les partisans du « prove » : la théorie du changement. La théorie du changement consiste « à définir le lien entre les activités d'une organisation et leurs effets à court, moyen et long terme sur les parties prenantes, proposer des effets précis, réalistes et mesurables et identifier les conditions pour le lien entre les activités et les effets se fassent ». Comme son nom l'indique, elle cherche à accompagner aux changements au sein des organisations et de

leurs parties prenantes. La théorie du changement démontre ainsi le lien de cause à effet. La théorie du changement travaille sur différents axes : pertinence, cohérence, efficacité, efficience. De nombreux travaux sur l'évaluation des politiques publiques ont mis en avant un décalage entre les objectifs posés d'une action et les résultats obtenus. La théorie du changement ne se limite pas à montrer ce décalage, et va plus loin en montrant l'impact des activités, avec une prise en compte des parties prenantes. Une théorie utilisée lors de la mesure d'impact du programme UUC d'e-graine dans le sens où elle cherchait à expliciter les liens entre les actions du programme UUC et les enjeux sociétaux ; elle pose un référentiel des changements en lien avec ce programme sur l'éducation aux migrations.



Titre : La chaîne de valeur de l'impact

Source : « Guide pratique pour la mesure et la gestion de l'impact », EVPA (2015)

Le schéma ci-dessus permet de résumer cette vision et de distinguer l'impact d'autres notions. Le modèle économique d'une structure de l'ESS est donc vu ici comme « *la capacité à créer une valeur ajoutée (sociale, environnementale, économique, etc) avec un ensemble d'activités et de moyens dépendants les uns des autres en vue de contribuer au projet d'utilité sociale* » Cette théorie du changement présente cependant des limites, que nous retrouverons plus en détail dans le reste de la **partie 3**. D'après Charlotte Debray de La Fonda, « *un risque de renforcer la concurrence entre les acteurs* »³ existe. De plus, les organisations qui y recourent doivent être ouvertes à adopter une approche réflexive critique en répondant à des questionnements complexes pour juger des changements. Cette théorie n'est donc pas une vérité absolue sur les changements occasionnés par une action. Elle nécessite aussi de poser un référentiel pour chaque projet et / ou chaque public de l'action évaluée.

³ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

2. Un développement complexe

Un développement significative ces dernières années

Nous l'avons déjà un peu abordé dans sa définition ; l'évaluation et la mesure d'impact connaissent un développement ces dernières années et prennent de l'ampleur dans l'ESS. Aujourd'hui 67 % des entreprises de l'ESS mènent des démarches d'évaluation d'impact (*Source : KPMG*). Ainsi, pour certain·e·s acteur·rice·s de l'ESS, l'impact est devenu tendance. Arthur Gautier explique ainsi que « *ce sujet a pris beaucoup d'ampleur en France alors que personne l'évoquait dix ans plus tôt* »⁴. Charlotte Fortun, cofondatrice de Notre Casa, parle de « *buzz word du moment* »⁵.

Un développement qui peut s'expliquer par différents facteurs. D'abord, la frontière entre économie classique et ESS est moins tranchée aujourd'hui. L'évaluation et la mesure d'impact social ne sont pas réservées aux structures de l'ESS. Suzanne Chami souligne que « *le monde de l'économie classique s'en est emparé. On entend de plus en plus parler d'entreprise à impact.* »⁶. La raréfaction des ressources de financement publique avec un Etat plus réticent pour financer l'ESS est un autre facteur qui pousse à la généralisation de l'évaluation et de la mesure d'impact en France. Un phénomène en lien avec l'historique de l'ESS en France. Dès le milieu des années 1990, les analyses du monde associatif en termes d'organisations économiques prennent leur essor. Ainsi, une nécessité de faire preuve de son efficacité fait son apparition. Des attentes qui rejoignent le *New Public Management* et le nouveau rôle de l'Etat avec l'apparition des « marchés publics » et des mises en concurrence, mais aussi des démarches d'évaluation. Pour obtenir des financements autres que publics, il faut davantage chercher à optimiser chaque investissement et prouver la nécessité de ces derniers. Une raréfaction des financements pouvant être expliquée par le développement d'une philanthropie anglo-saxonne en France. Cette dernière pousse à mettre en avant les preuves de l'efficacité des actions menées et les retours sur investissements. « *Un besoin de prouver l'impact se crée aussi bien du côté des porteurs de projets que des financeurs* »⁷ comme le démontre Jérôme Saddier, président de l'Avisé, d'ESS France et du Crédit Coopératif. Les structures souhaitent en effet mesurer l'impact social de leurs actions mais aussi le valoriser auprès de leurs partenaires. Les exigences des donateurs et mécènes sont de plus en plus élevées. Enfin, l'essor de l'évaluation et de la mesure d'impact peut se justifier par la salarisation et la professionnalisation des secteurs de l'ESS. Ainsi, Elise Leclerc, directrice du Labo Evaluation et Mesure d'Impact de l'ESSEC, explique que « *la*

⁴ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

⁵ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

⁶ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

⁷ ESSEC, Impact Tank (2021), « *Panorama de l'évaluation d'impact social en France* », ESSEC, Impact Tank

professionnalisation du secteur de l'ESS a entraîné une forte croissance des demandes de mesures d'impact de la part des porteurs de projets mais aussi des financeurs » (CareNews, 10 avril 2020).

Preuve de ce développement, un premier « Sommet de la Mesure d'impact » mené par l'Impact Tank, premier think tank sur l'économie à impact positif, s'est tenu le 13 février 2013 à l'Assemblée Nationale. Ce sommet, qui a réuni 144 intervenant·e·s, 16 000 personnes sur place et 40 000 internautes, était à l'initiative du Groupe SOS et de quatre Universités (Sciences Po, Sorbonne Université, Conservatoire national des arts et métiers, Paris-Dauphine-PSL). Son succès montre l'importance de ce sujet aujourd'hui et sa mise en lumière. Autre preuve du développement de ce sujet, de plus en plus de rapports d'impact et de guides méthodologiques voient le jour. Une nouvelle cartographie des acteurs de l'évaluation prend de l'ampleur avec des structures comme L'Avise, Le Labo de l'ESS, La Fonda, l'ESSEC, Kimso, KPMG, (Im)prove, Haatch, VALor'ESS ou encore le Mouvement Associatif. De nouveaux référentiels se multiplient. Le métier de chargé.e de mesure d'impact émerge aussi. Louise De Rochechouart⁸, Responsable de Pôle à l'Avise note que « *depuis trois ans, il y a une très forte montée en puissance des travaux d'évaluation qui sont réalisés par les structures et notamment avec les cabinets d'experts. Depuis deux ans environ, ils n'arrivent plus à répondre à toutes les demandes. Il y a une grande augmentation de l'intérêt du sujet sur le premier niveau d'informations.* ».

Les objectifs derrière une évaluation et une mesure d'impact

Au-delà des éléments avancés dans le paragraphe précédent, une évaluation et une mesure d'impact répondent à plusieurs objectifs, parfois différents selon les parties prenantes. Cela permet aux structures de mieux connaître leur environnement, de mettre en lumière les effets de leur(s) action(s), de prouver leur utilité sociale, de s'améliorer, d'avoir des éléments pour communiquer, de favoriser des nouveaux financements, de renforcer les financements actuels, de renforcer la cohésion et la motivation en interne. Dans le secteur associatif, c'est un bon moyen de questionner le projet associatif à travers les effets des actions menées. Preuve d'efficacité pour les porteurs de projets, l'évaluation et la mesure d'impact leur permettent d'évaluer la performance de l'action mise en œuvre pour optimiser son renouvellement. L'évaluation et la mesure d'impact restent surtout un outil de pilotage pour les investisseurs pour sélectionner les projets à financer. Les investissements deviennent de plus en plus stratégiques ; ces démarches d'évaluation et de mesure permettent de prendre des décisions dans les financements.

⁸ Entretien le 1^{er} septembre 2023 sur la mesure d'impact dans l'ESS

Malgré tout, un développement qui questionne

Tous ces éléments qui expliquent l'essor de l'évaluation et de la mesure d'impact ne sont pas sans limites. Comme nous l'avons vu, cette évolution est en corrélation avec une évolution de l'ESS en elle-même. Les acteur·rice·s d'aujourd'hui de ce secteur ne sont pas les mêmes qu'avant. Une dynamique en lien avec la politique menée sur le sujet par le gouvernement notamment. Le « *Sommet de la Mesure d'impact* », réunissait des acteurs publics et privés, des chercheurs, des spécialistes, des entreprises, des associations, des financeurs, des évaluateurs, des opérateurs sociaux ou encore têtes de réseaux ESS. Mais la typologie de ces acteurs répondait aux volontés politiques d'élargir l'ESS à d'autres types d'entreprises plus classiques et de rendre plus floue la frontière entre secteur privé à but lucratif, à but non lucratif et secteur public. L'intérêt général et le bien commun ne sont donc plus propres aux acteurs historiques de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles). Quand Suzanne Chami parle d'essor des entreprises à l'impact, « *cela me rend donc très prudente* »⁹. Pour preuve, 21 % des intervenants au sommet étaient des banques ou investisseurs à impact, 14 % des représentants de grosses entreprises du secteur privé à but lucratif, 14 % des think tank et agences d'ingénierie, 11 % des cabinets de conseil. L'ESS était représentée par de grosses structures alors que les associations n'ont représenté que 2% des moments d'interventions.¹⁰

Des changements accélérés par le développement de l'entrepreneuriat social. La loi de 2014 sur l'ESS a élargi son périmètre aux entreprises conventionnelles « *ayant fait la preuve de la poursuite d'une finalité sociale* ». La Loi relative à la croissance et la transformation des entreprises promulguée en 2019 a renforcé la place de ces entreprises dans l'ESS. Pourtant, comme l'a développé Marion Studer dans sa thèse de 2021, une différence entre les associations et les entreprises dans leurs objectifs existe. Mettre au même niveau ces acteurs rend la démarche biaisée. Dans cette dynamique de réduction des frontières entre privé et public dans l'impact et l'ESS, le mouvement des entrepreneurs sociaux, le Mouves, a changé de nom pour s'appeler « *Mouvement Impact France* ». Ce mouvement créé en 2010 cherchait déjà à favoriser le lien entre « *rentabilité* » et « *social* ». Ce changement illustre la volonté de réunir de nouveaux acteurs dans l'ESS et dans la recherche d'utilité sociale. Le gouvernement, en lançant le think tank « *Impact Tank* » en 2020 avec son outil *Impact Score*, cherche à développer cette vision de l'évaluation et de l'impact. D'après Marion Studer¹¹, la mesure d'impact suit ainsi le sens de l'évolution de l'ESS. Une certaine tension entre les acteurs historiques et les nouveaux acteurs a vu le jour. L'arrivée de KPMG et Doctolib, qui sont des entreprises classiques et l'ouverture des frontières suscitent des débats. Marion Studer estime qu'à terme « *les*

⁹ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

¹⁰ Jany-Catrice, F., Studer, M. (14 mars 2023), « *La mesure d'impact à son sommet* », Aoc Média

¹¹ Entretien du 4 août 2023

militants de l'ESS vont sortir de l'ESS car leur fonctionnement n'est pas compatible avec ces nouvelles entreprises, avec l'entrée d'entreprises à but lucratif dans l'ESS ». Ce « new public management » pousse les acteurs de l'ESS avec des financements publics à contrôler davantage les activités financièrement. Louis de Rochechouart¹² note ainsi que « *depuis dix ans des diminutions des financements publics liés à l'ESS qui vont de pairs avec les financeurs qui demandent d'avoir des comptes sur ce qui se fait. Il faut faire des bilans de manière plus systématique. Et les financements sont annuels, c'est moins pluriannuels ; tous les ans, des chiffres sont nécessaires* ». Financer les démarches évaluatives n'est pas la priorité pour l'Etat, qui préfère financer des projets aux conséquences concrètes. Il n'y a pas de réelles politiques publiques sur le sujet.

Des limites qui mettent à mal le projet démocratique interne à l'ESS. La professionnalisation de l'ESS a fragilisé le lien avec les usagers et leurs rôles au sein des structures. Ainsi, un risque de perte en spécificité de l'ESS existe de ne plus réussir à distinguer entreprise classique et structures de l'ESS et également l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale. Cette dernière est un pilier de l'ESS. Louise de Rochechouart souligne que la question se pose « *pour les structures de l'ESS puissent se démarquer alors que les entreprises traditionnelles utilisent depuis 2-3 ans le mot « impact » aussi.* »¹³.

Des freins au développement de l'évaluation et de la mesure d'impact dans l'ESS

L'évaluation et la mesure d'impact connaissent donc un développement complexe, renforcé par des freins. D'après Charlotte Fortun, il y a « *des freins stratégiques liés aux besoins élevés en ressources humaines et financières pour mener à bien une mesure d'impact, des freins opérationnels, des freins psychologiques et des freins techniques* »¹⁴. L'évaluation et la mesure d'impact social sont encore perçues comme éléments secondaires dans le développement. Elle fait face à des réticences de par son aspect politique ; il faut « *rendre des comptes, prouver sa performance et se comparer* »¹⁵. Une vision en contradiction avec les valeurs d'utilité sociale dans l'ESS pour certain-e-s. La démarche reste perçue comme un processus coûteux en ressources financières, humaines et temporelles pour être mise en place de façon systématique par les acteurs de l'ESS. Il faut compter 20 000 euros pour une mesure d'impact peu détaillée par un externe et entre 20 000 et 50 000 euros pour une mesure d'impact plus détaillée (*Groupe SOS*). Ainsi, en France, 55% des organisations qui essaient de mesurer leur impact rencontrent des difficultés liées au coût des démarches ou à la complexité des

¹² Entretien le 1^{er} septembre 2023 sur la mesure d'impact dans l'ESS

¹³ Entretien le 1^{er} septembre 2023 sur la mesure d'impact dans l'ESS

¹⁴ **Therin, F.** (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

¹⁵ **Therin, F.** (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

méthodologies et approches (*Baromètre de la mesure d'impact, KPMG, 2018*). Au final, peu de structures s'engagent véritablement dans des logiques d'évaluation et de mesure d'impact social. Nous l'avons vu dans la sous-partie précédente, la méthode dans l'évaluation et la mesure reste complexe multiple. Les approches et les méthodes d'évaluation existantes sont nombreuses et encore méconnues alors que les réalités sont propres à chaque structure. Une seule méthodologie, acceptée par tous, n'existe pas. Les évolutions du secteur de l'évaluation dans l'ESS jouent leur rôle aussi dans les méthodes employées. Un groupe restreint d'acteurs, comme les cabinets de conseil et le mouvement Impact France, se sont emparés de l'expertise dans le domaine en mettant en avant une vision causale de l'évaluation. Cette méthode scientifique prônée peut être vite coûteuse, avec des protocoles exigeants pour avoir des résultats significatifs. Une différence se crée entre grosses structures aux moyens élevés et les structures plus modestes, qui ne peuvent pas se permettre de financer des outils de mesure précis. Prouver que les engagements ont été respectés avec cette méthode dite du « prove » peut aussi avoir un effet pervers en contentant les financeurs au détriment des structures en elles-mêmes. Louise de Rochechouart¹⁶ explique ses freins : « *On n'est plus dans l'expérimentation parce que beaucoup de gens développent une démarche mais il y a beaucoup de choses à penser pour la développer dans le bon sens. Un frein culturel de contrôle, des structures ont peur de l'évaluation.* » Il y a encore cinq ans, le terme « évaluation » était vu comme un contrôle et une remise en question du travail ; un vrai blocage subsiste en France. Pour elle, le terme « évaluation n'est pas le bon mot d'ailleurs. Alors que la vision anglo-saxonne est plus à l'aise pour mélanger social et argent. « *Il y a un frein dans la pédagogie sur le sujet et donc un manque de compétences.* ». Elle nuance que ce frein a tendance à diminuer avec des acteurs de la recherche qui se saisissent du sujet mais cela reste limité.

Le sujet de l'impact est donc forcément politique et présente des limites. Des questionnements se posent alors : Comment répondre à ses limites ? Comment rendre l'évaluation et la mesure d'impact plus accessible ? Comment retrouver un sens pour les structures de l'ESS dans la démarche d'évaluation et de mesure ?

¹⁶ Entretien le 1^{er} septembre 2023 sur la mesure d'impact dans l'ESS

B - Une notion finalement politique pour l'éducation populaire

De par sa définition et son développement, la mesure d'impact est au final politique. Une dimension qui doit donc être pensée avec les spécificités de l'ESS. La mesure d'impact UUC a mis en évidence des questionnements, plus précisément, sur le rôle de la mesure d'impact dans l'éducation populaire.

1. Les contradictions entre les enjeux de l'éducation populaire et de la mesure d'impact

Une définition complexe de l'éducation populaire

Il n'existe pas de définition claire et posée de l'éducation populaire. Elle repose sur plusieurs principes forts et est forcément politique. Elle met en avant la nécessité de reconnaître la place de chacun et chacune dans la société en permettant à tout le monde de s'exprimer, de débattre, d'évoluer, de déconstruire ses idées, d'apprendre, de développer à tout âge de la vie. L'éducation populaire vise à une émancipation de chaque individu et du collectif. Elle laisse la place aux publics les plus fragiles et cherche à favoriser une cohésion sociale dans une société inclusive. Elle est liée à une vision d'autogestion avec pour but de mieux comprendre la société et ses inégalités pour mieux la transformer. Pour mener à bien ces objectifs, l'éducation populaire repose sur la pédagogie active : chaque individu est acteur de son apprentissage et de l'apprentissage des autres. Source d'innovation sociale, ce mouvement laisse la place à l'expérimentation et aux remises en question des pratiques et des personnes. Enfin, elle compte sur des structures à but non lucratif pour appliquer sur les terrains ces principes. L'éducation populaire n'est donc pas là pour vulgariser les savoirs mais pour donner les clés nécessaires aux personnes et aux groupes sociaux pour s'émanciper, créer leurs propres savoirs et oser agir. Ce processus d'émancipation est continu, il s'alimente tout au long de la vie. L'éducation populaire est donc construite de manière multiforme et se retrouve dans les actions de nombreuses structures (associations, collectifs, fondations, CSE, syndicats, partis politiques, etc.).

Apparue durant la Révolution française, l'éducation populaire émerge réellement durant la deuxième moitié du XIXe siècle avec la promotion de la République. Rattachée au secteur Jeunesse et Education Populaire, l'éducation populaire s'est ensuite institutionnalisée entre le Front Populaire et les années 1970. L'éducation populaire y est fortement reconnue dans le secteur associatif durant cette période. L'histoire de l'éducation populaire est marquée par des évolutions importantes avec son lot de déclin et de développements. En perte de vitesse dans les années 1970, il faut attendre le milieu des années 1990 pour connaître un renouveau du mouvement. Il est vu comme un moyen contradictoire au politique en sortant des formes traditionnelles de contestation et d'éducation.

Aujourd'hui, l'éducation populaire est vue comme une réponse à l'inaction de l'Etat et des collectivités face aux nombreuses problématiques qui s'entremêlent dans un contexte de crises. Même s'il reste difficile de faire une cartographie précise des acteur·rice·s de l'éducation populaire (structures, salarié·e·s, bénévoles, poids économique), les mouvements d'éducation populaire constituent aujourd'hui une réponse aux manques dans les politiques publiques en matière sociale. Mais l'agrément « Jeunesse Education Populaire » (*cf partie 1*) a en partie institutionnalisé ce mouvement. Parmi les institutions, l'éducation populaire s'appuie sur la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Elle élabore, coordonne « *les politiques en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative* ». L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) est elle « *un centre ressource sur la jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative* ». Il existe 430 000 associations d'éducation populaire, soit 49 % des associations du territoire.¹⁷

Les méthodes quantitatives de l'évaluation et de la mesure d'impact en contradiction avec les enjeux de l'éducation populaire

Nous l'avons vu avec le développement complexe de l'évaluation et de la mesure d'impact dans l'ESS, il existe des freins et des limites. L'éducation populaire, de par sa nature et ses objectifs, peut vite faire face à ces freins et limites. En effet, à la recherche de l'innovation sociale, elle est en contradiction avec les tendances actuelles de l'évaluation et de la mesure d'impact tournées vers le quantitatif et le « prove ». De manière plus large, l'éducation reste un domaine difficilement quantifiable. Il peut être difficile de quantifier certains types d'impact rattachés à l'éducation, qui sont plus qualitatifs que quantitatifs. Cependant, en lien avec l'évolution de l'évaluation et de la mesure d'impact, le monde éducatif fait aussi l'objet d'une recherche pour quantifier les effets obtenus des actions. Par exemple, depuis 2003, le classement de Shanghai est l'illustration de la généralisation de l'évaluation quantitative, qui transforme le monde éducatif et ici les Universités publiques. D'abord destiné à comparer les Universités chinoises, il s'étend mondialement dès 2005 et devient une référence pour juger de la qualité des Universités entre elles. Hugo Harari-Kermadec explique que ce classement comporte malgré tout « *des biais idéologiques qui sous-tendent le choix de ses indicateurs et ses faiblesses méthodologiques* »¹⁸. En lien avec la globalisation, le monde universitaire se marchandise comme le montre Hugo Harari-Kermadec et est le théâtre d'une nouvelle concurrence entre les Universités : « *la marchandisation de l'université, ce n'est pas*

¹⁷ Educa'sol (2018), « État des lieux de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France Réalisé dans le cadre de l'observatoire de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) », Educa'sol

¹⁸ Bernatchez, J., « *Hugo Harari-Kermadec, Le classement de Shanghai. L'université marchandisée Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « L'économie encastrée », 2019, 162 p. »*. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/lectures/41051>

nécessairement la privatisation des établissements [...], c'est avant tout une transformation du travail à l'université en travail producteur de valeur ». Nous retrouvons là la notion de valeur, élément clé de l'évaluation et de la mesure d'impact aujourd'hui. Le quantitatif prend le dessus et le classement apparait alors comme un objectif à atteindre pour les Universités. Or, la quantification, alors qu'elle prend en compte ce qui se mesure, oublie le reste ; « *ce qui ne se mesure pas n'existe pas* »¹⁹. Autre limite de cette méthode quantitative dans l'évaluation, avec l'exemple du classement de Shanghai : une logique de performance. Cette logique pousse à « *une fuite en avant, une croissance et une révolution permanente des établissements en quête d'une excellence hors de portée* » souligne Hugo Harari-Kermadec. Le besoin de catégoriser pour évaluer et donc de ne pas tout prendre en compte prend le dessus. Le quantitatif a souvent tendance aussi à penser les structures de manière isolée, sans s'appuyer sur son environnement par exemple. Florence Jany-Catrice, économiste, professeure des Universités et spécialisée dans l'étude de l'emploi dans les services et des indicateurs économiques, souligne qu'à travers ce type de méthode, « *ce qui ne possède pas d'équivalence monétaire ne vaut rien* »²⁰. Tout ne peut pas être quantifier comme le prouve Florence Jany-Catrice : « *Dès lors, on cherche à évaluer les services, publics et privés comme n'importe quelle autre activité, bien que ces derniers reposent sur des relations singulières, dans lesquelles l'Homme n'est plus le complément de la machine mais d'un autre Homme.* ». L'aspect humain et unique de l'éducation populaire est donc difficilement mesurable. La réalité éducative se retrouve en marge de ces méthodes quantifiables. Une marginalisation renforcée par le manque de travaux académiques et de recherches sur l'éducation populaire et la mauvaise connaissance de la réalité de l'action de l'éducation populaire en France, dont de nombreux paramètres rentrent en jeu dans son application, notamment sociologiques. Une pauvreté de travaux publics sur l'éducation populaire expliquée par le manque de moyens de volonté politique dans ce sens. L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été supprimé alors qu'il a joué un rôle important dans la connaissance et de la valorisation de l'éducation populaire. Les pouvoirs publics ont plutôt décidé d'aller dans la dynamique d'une externalisation des évaluations pour l'éducation populaire, avec une délégation auprès de cabinets privés.

Le monde associatif, dans lequel l'éducation populaire est fortement présente, est de plus en plus vu comme un ensemble d'organisations économiques, avec une notion de productivité. Les activités des associations ont donc une dimension économique, renforcée par l'augmentation de la part des

¹⁹ **Bernatchez, J.**, « *Hugo Harari-Kermadec, Le classement de Shanghai. L'université marchandisée Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « L'économie encastrée », 2019, 162 p.* ». Disponible sur : <https://journals.openedition.org/lectures/41051>

²⁰ **Kirat, T.** (2013) « *Florence Jany-Catrice, La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ? Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Capitalismes-éthique-institutions », 2012* ». Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2013-3-page-81.htm> (consulté le 24 août 2023)

financements privés dans les budgets associatifs ; l'Etat voit le monde associatif différemment et le finance davantage sous forme de commandes que de subventions. Une évolution qui nourrit le besoin de rendre des comptes et d'avancer des chiffres pour prouver l'efficacité des actions menées. Les associations deviennent de plus en plus comparables au reste de l'économie plus « traditionnelle ». L'évaluation d'impact social apparaît comme un passage obligé pour être reconnu d'utilité sociale et plus largement se proclamer de l'ESS. Le fait de se limiter aux méthodes quantitatives affecte les types de données récoltées. Recourir à des méthodes quantitatives c'est se limiter à des indicateurs de résultats sans s'attarder sur les processus de l'activité et les expériences vécues par les bénéficiaires. Le quantitatif s'attarde sur du « test », à quantifier les effets alors que le qualitatif permet de connaître quel chemin a été parcouru pour mener à ces effets-là. Le qualitatif est plus flexible. Il est souvent difficile de trouver le lien entre les données du quantitatif et l'objectif, l'impact réel. Les méthodes quantitatives peuvent être perçues comme peu adaptées à l'appréhension de l'humain ou du social. Louise de Rochechouart note que les travaux d'évaluations sur l'éducation populaire sont peu nombreux, cela peut-être expliqué par le fait que l'éducation populaire vient du terrain et donc à moins de demande de redevabilité verticale ; c'est plus organique.

Des enjeux contradictoires visibles dans notre expérimentation de mesure d'impact du programme « Un Univers Citoyen » d'e-graine

Le mouvement e-graine, nous l'avons vu dans sa présentation, s'inscrit totalement dans le mouvement de l'éducation populaire. Le mouvement e-graine a une approche plus précise de l'éducation populaire en se revendiquant comme un défenseur et un acteur de l'ECM. L'ECM est donc une dimension intrinsèque de l'éducation populaire et touche tout le monde à toutes les étapes de la vie.

L'expérimentation de mesure d'impact au sein du mouvement e-graine avec la mesure d'impact UUC est alors un bon exemple des enjeux contradictoires parfois présents entre éducation populaire et démarche de mesure d'impact. La mesure d'impact UUC s'appuie sur une méthode plurielle, alliant quantitatif et qualitatif. Sur le plan quantitatif d'abord, nous l'avons vu dans la **partie 2**, les questionnaires n'ont pas rencontré le succès souhaité et ont été difficilement exploitables pour en tirer des conclusions d'impact sur les publics du programme national d'e-graine. Il semble donc difficile de mesurer l'impact auprès des bénéficiaires, notamment sur les contenus du programme et leurs effets sur eux. Sur le fond, en effet, cela semble plus facile de mesurer un changement et/ou une intention que des savoirs ou des contenus sur un sujet aussi vaste que les migrations. Les méthodes qualitatives peuvent pallier les limites du quantitatif sur le plan humain et social. Elles

apparaissent souvent en complément dans les méthodes choisies. Cependant, le qualitatif est perçu comme moins crédible et moins scientifique pour certain·e·s. Marion Boinot, déléguée générale adjointe du Mouvement Associatif, souligne que « *la terminologie utilisée mobilise une sémantique, un imaginaire et des représentations qui sont très associées à la notion de mesure et à la mise en place d'évaluations qui sont fondées sur des méthodes quantitatives considérées comme plus « scientifiques » et donc plus sérieuses* »²¹. Il reste aussi difficile à évaluer dans l'éducation populaire ; les effets se jouent sur le long terme. Les approches qualitatives peuvent être compliquées à mener avec des freins propres à la mise en place d'une mesure d'impact (freins structurels, opérationnels, monétaires, etc.).

Au-delà des aspects quantitatif et qualitatif, la mesure d'impact est freinée dans l'éducation populaire et dans l'ESS par des limites méthodologiques. Par exemple, la mesure d'impact UUC a été menée en interne par le Service Pédagogie & Formation à l'Union des Associations e-graine. Le choix de l'interne, pour des raisons de montée en compétences et des raisons financières, pose quelques limites dans la légitimité de la mesure d'impact UUC. Il pose la question de la prise de recul et d'objectivité sur ce programme et l'influence de la structure sur la démarche. De plus, le choix d'un stagiaire et d'une salariée ayant déjà travaillé sur le programme renforce des questionnements sur le choix de l'observateur dans la mesure d'impact. Même si un choix a été fait de ne pas positionner la mesure d'impact au sein même du pôle chargé du programme UUC pour avoir une certaine distance. Le fait d'être à la fois juge et partie est problématique ; ces approches respectent souvent peu les méthodologies normées de mesure d'impact avec un risque « d'impact washing » dans la communication externe. L'utilisation des résultats de ce type de mesure d'impact est donc recommandée plutôt pour de l'interne dans la structure. Se limiter à deux personnes en interne peut avoir ses limites aussi par rapport au fait de perdre l'historique, la construction de la mesure d'impact une fois que les personnes qui ont menées la mesure d'impact sont parties. Il se profile un risque de mettre beaucoup d'énergie et d'investissement pour « *pas grand-chose au final* », comme le souligne Marion Studer²². Un évaluateur externe peut aussi faire l'objet de critiques. Ce dernier ne connaît pas toujours en profondeur la structure et ses activités, et n'a pas une vision d'ensemble précise. Ce qui peut lui sembler important ne l'est pas pour la structure. Même si nous pouvons noter que l'évaluateur externe apporte une compétence spécifique dans le domaine de l'évaluation avec un regard objectif. Une évaluation interne et externe présentent donc des avantages et des inconvénients ; des choix sont à faire nécessairement. La mesure d'impact peut aussi avoir une mauvaise image chez certaines personnes au sein du mouvement e-graine, qui travaillent sur le terrain. Embarquer les ressources humaines internes n'a pas été forcément facile, avec une certaine

²¹ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

²² Entretien du 4 août 2023

réticence au principe de mesure d'impact ou un problème pour dégager du temps et intégrer la mesure d'impact dans leurs animations. Enfin, l'étendu de la mesure d'impact et le choix de sélectionner quelques dispositifs posent des questions de poids et de légitimité de cette mesure d'impact. De plus, l'implication selon les régions n'est pas la même dans le programme et dans la mesure d'impact UUC. La mesure d'impact UUC a fait ressortir plusieurs questionnements : comment généraliser ce type de démarche ? Quoi questionner ?

Marion Studer²³ parle même de questionner la mesure d'impact en elle-même et relève le choix d'e-graine pour cette démarche de parler de mesure et non d'évaluation. Pour elle, ce genre de démarche devrait se situer davantage vers l'évaluation pour rester dans une dynamique au service du mouvement e-graine avant tout. Des questionnements qui peuvent trouver racine dans le développement de l'éducation populaire et sa place. L'éducation populaire se retrouve majoritairement dans le monde associatif. Ce dernier ne bénéficie pas, nous l'avons vu, d'une description statistique, qui pourrait participer à la mise en œuvre de politiques publiques dédiées à l'éducation populaire. Les évaluations publiques de l'éducation populaire restent encore pauvres. Alors que dans le même temps la tendance à rendre la frontière entre monde associatif et monde du travail plus restreinte crée des tensions. Il existe une tension entre les logiques d'emploi dans le secteur associatif et les logiques militantes. Les nouveaux enjeux d'évaluer se heurtent aux enjeux qui font l'essence même de l'associatif et donc de l'éducation populaire.

2. Le besoin de recentrer la mesure d'impact vers l'humain

Les enjeux nouveaux de la mesure d'impact dans l'éducation populaire et l'ESS

De nombreux enjeux sont visibles dans cette réflexion pour repenser les démarches d'évaluation et de mesure d'impact dans l'éducation populaire et donc indirectement dans l'associatif.

L'évaluation et la mesure d'impact apparaissent comme un passage obligé pour le secteur associatif et l'éducation populaire. Mais pour ne pas se perdre dans ces démarches qui tendent vers une vision nouvelle de l'ESS, il faut réfléchir à développer d'autres pistes, plus pédagogiques et structurantes, pour que ces démarches servent avant tout les porteurs de projet et l'intérêt général. Alors qu'il n'existe pas encore de définition précise et une seule méthode officielle pour mener ces démarches, les acteurs de l'ESS doivent alors se réapproprier ce concept d'impact. La spécificité de l'ESS et sa diversité rendent difficile le développement de la prise en compte de la valeur. Il est difficile de normaliser les valeurs produites. L'innovation sociale, pilier de l'ESS, peut alors être effacée par cette

²³ Entretien du 4 août 2023

quête de normalisation et de mise en concurrence. Les actions menées servent avant tout à répondre, de manière désintéressée, à des besoins qui ne sont couverts par d'autres acteurs de la société. Le principe de liberté associative se place alors en contradiction avec l'exercice restreint d'une évaluation. Il faut tendre à séparer l'évaluation de la problématique des financements. Les démarches évaluatives doivent donc se détacher de l'objectif de répondre aux besoins des financeurs. Elles doivent s'inscrire plutôt dans le quotidien de la structure. Avec la professionnalisation de l'associatif, on voit une nécessité de ne pas perdre le lien avec les bénéficiaires pour répondre avant tout à leurs besoins et ainsi ne pas perdre en efficacité envers eux. Il faut donc se questionner sur l'usage même de l'évaluation et de ses objectifs (montrer son effet ? montrer l'effet plus global sur la société ?). Il est nécessaire de voir plus loin en favorisant une nouvelle vision de l'évaluation et de la mesure d'impact associatif.

Des pistes pour recentrer la mesure d'impact vers l'humain

Nous l'avons vu, l'ESS fait face à de nombreux défis et questionnements dans le domaine de l'évaluation et de la mesure d'impact. Des pistes existent pour repenser ce domaine dans l'ESS. Mon stage au sein de l'Union des Associations e-graine a également permis de dégager quelques pistes.

D'abord, il faut mieux former les structures de l'ESS à la démarche pour qu'elle soit mieux adaptée à chaque structure tout en conservant des étapes communes. Ensuite, il faut replacer l'humain dans le processus même de la démarche en mettant en place une démarche participative. Cette dernière est alors davantage en cohérence avec les principes et valeurs de l'éducation populaire. Ainsi, il est nécessaire de penser la démarche avec les bénéficiaires et les parties prenantes dès le début de l'action, grâce à des méthodes qualitatives, comme l'explique Marion Studer²⁴. La co-construction doit être le pilier d'une démarche évaluative. Elle permet aussi de nourrir les liens entre les parties prenantes et de créer un espace commun de dialogue et d'amélioration. Pour cela, il est nécessaire de bien définir les parties prenantes pour les impliquer dès les premières réflexions et éviter une incompréhension entre parties. Suzanne Chami²⁵ souligne ainsi que « *Les associations doivent être proactives et encourager le dialogue avec les financeurs afin qu'ils définissent ensemble les critères à privilégier dans leur recherche d'impact* ». Impliquer tôt les parties prenantes dans la démarche crée un sentiment de confiance. Et pour pousser davantage la réflexion, il serait utile d'anticiper et d'impliquer les parties prenantes dès le démarrage d'un projet pour pérenniser la mesure d'impact dans le temps et dans le collectif. Sensibiliser à la mesure d'impact dès le début permet d'embarquer toutes les parties qui peuvent l'utiliser de manière plus optimale. Ces temps sont aussi l'occasion

²⁴ Entretien du 4 août 2023

²⁵ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

d'adapter les indicateurs avec la réalité du terrain. Julien Mast²⁶, directeur délégué du mouvement e-graine, rajoute que définir ces termes dans la mesure d'impact dès le début permet d'éviter des erreurs ou des faiblesses par la suite. Un besoin de penser la mesure d'impact dès le début de l'action est souligné alors qu'aujourd'hui les évaluations interviennent majoritairement lorsque les projets sont avancés²⁷. La co-construction doit aussi aller au-delà des structures et englober les acteur-riche-s de l'éducation populaire pour nourrir l'évaluation, les améliorations possibles et les évolutions de cette dernière. L'éducation populaire peut par exemple s'en servir pour dialoguer avec l'Education Nationale et s'implanter davantage dans les milieux scolaires.

En parallèle de cette co-construction, les démarches évaluatives sont trop peu pensées dans leur écosystème comme l'explique Marion Studer²⁸ : « *On a encore trop tendance à montrer les effets d'une organisation indépendamment de son écosystème (...) mais cette méthode occulte les effets d'aubaine et les mécanismes de glissement lorsque l'on repositionne les effets dans leurs interactions avec le reste de la société* ». Suzanne Chami²⁹ rajoute qu'« *il ne faut jamais oublier qu'une association s'inscrit au cœur d'un système plus large* ». Dans sa démarche d'évaluation, il ne faut donc pas occulter l'environnement dans lequel se déroulent les actions évaluées pour ne pas biaiser les résultats. Cette manière de penser la mesure d'impact suppose donc une approche systémique qui prend en compte l'écosystème de l'action, sur lequel elle a un impact et vice-versa.

De nouveaux objectifs de démarche évaluatives sont donc posés. La démocratie est un élément à replacer au centre de la mesure d'impact. Même si au premier abord, comme l'explique Marion Studer³⁰, la démocratie, en impliquant les parties prenantes, peut être vue comme une perte de temps, elle a des avantages. Informer les bénéficiaires et parties prenantes, c'est beaucoup de temps et d'énergie mais c'est aussi du temps gagné en fin d'évaluation. Cette dernière fait l'objet d'une meilleure adhésion, une meilleure acceptation et des débats plus riches. Cela permet de faire perdurer dans le temps la démarche avec une meilleure approbation globale.

La mesure d'impact « Un Univers Citoyen » comme source d'amélioration

La mesure d'impact UUC nous a permis de dégager des pistes pour favoriser davantage l'humain dans les démarches évaluatives. Au cours des différentes étapes, des préconisations sont remontées. Ainsi, le besoin d'intégrer dès le début des programmes dans la mesure du possible, les

²⁶ Echange le 6 juillet 2023 sur la mesure d'impact UUC

²⁷ ESSEC, Impact Tank (2021), « *Panorama de l'évaluation d'impact social en France* », ESSEC, Impact Tank

²⁸ Entretien le 4 août 2023

²⁹ Therin, F. (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

³⁰ Entretien le 4 août 2023

démarches évaluatives s'est révélé. Pour des parties prenantes internes, le choix d'internaliser la mesure d'impact avait un intérêt de montée en compétences : « *La montée en compétences est précieuse !* »³¹ (Nathalie Porte, responsable des programmes nationaux). Yann Richard³², en mécénat de compétences à l'Union des Associations e-graine, a formulé des préconisations comme le besoin d'intégrer la mesure d'impact dans les séminaires de coordination des programmes, de poser une meilleure culture de la mesure d'impact au sein du mouvement, de ne pas perdre l'humain derrière la mesure d'impact, de privilégier le qualitatif et soutenir l'intelligence collective sur ce sujet ; des préconisations en lien avec les pistes de réflexions amenées précédemment dans cette sous-partie. Une des financeuses du programme UUC, Karine Bourdeix³³, de la Région Nouvelle-Aquitaine, appuie ces propos en soulignant le « *besoin de faciliter les démarches parce que la mesure d'impact c'est important pour voir si les actions sont pertinentes* ». D'autres éléments reviennent comme l'idée d'une application e-graine pour saisir les données et propos dans le cadre d'une mesure d'impact. Facilement adaptable, cette application permettrait de centraliser les résultats, de faciliter la collecte et ancrer la logique de mesure d'impact dans les pratiques sur le terrain. Cette application participerait aussi à un besoin de mettre en place des suivi-évaluations dans les programmes : « *Avoir un suivi pour systématiser la mesure d'impact, pour qu'on puisse voir si ça a changé quelque chose... ce serait intéressant de retrouver cette personne comme ça retrouver ces personnes plus tard... voir sur le long terme* »³⁴ (Faidra Drakonaki, chargée de projet/animatrice à e-graine Nouvelle-Aquitaine). D'autres pistes émergent comme le besoin de développer la mesure d'impact en région parce que notre mesure d'impact a prouvé des manques de suivi, de bilans et de retours dans les territoires. Une situation qui a rendu plus compliquée la mise en place d'une mesure d'impact sur le plan national.

La mesure d'impact UUC permet aussi de souligner que les objectifs peuvent être différents selon les parties prenantes. Julien Mast³⁵, directeur délégué du mouvement e-graine, explique que même en interne, plusieurs écosystèmes existent. La mesure d'impact reste utile pour lui car elle nourrit l'éducation aux migrations sur le long terme. En effet, nous l'avons vu dans la **partie 2**, même si son objectif premier n'est pas le plaidoyer, la mesure d'impact UUC est un bon moyen d'avoir ses propres données pour nourrir le plaidoyer de l'éducation aux migrations et plus largement à la citoyenneté mondiale, comme le pose Lisa Motzig³⁶, attachée au plaidoyer et à la communication à l'Union des Associations e-graine. La mesure d'impact met en lumière les apports de ce programme national pour comprendre les politiques migratoires actuelles et faire en sorte d'avoir des outils pour mieux

³¹ Temps sur les préconisations de la mesure d'impact UUC le 11 juillet 2023

³² Echange le 19 juin 2023 sur la mesure d'impact

³³ Temps sur les préconisations de la mesure d'impact UUC le 11 juillet 2023

³⁴ Entretien semi-directif le 25 mai 2023 pour la mesure d'impact UUC

³⁵ Echange le 6 juillet 2023 sur la mesure d'impact UUC

³⁶ Temps sur les préconisations de la mesure d'impact UUC le 11 juillet 2023

accueillir les personnes migrantes dans la société. Ces éléments questionnent alors la place de la mesure d'impact dans le plaidoyer. Elle apparaît comme utile pour légitimer une démarche de plaidoyer.

La méthode choisie pour notre mesure d'impact de combiner quantitatif et qualitatif a montré que le qualitatif a apporté davantage durant l'analyse des résultats. Marion Studer³⁷ nuance en expliquant qu'il faut du qualitatif mais il reste utile de mettre du quantitatif malgré tout dans une démarche de mesure d'impact. Une combinaison des deux méthodes semble plus efficace.

Des pistes apparaissent également sur le rendu de la mesure d'impact. Ainsi, un rapport de 200 pages n'a pas beaucoup d'intérêt et efface l'objectif de base d'une mesure d'impact. Cependant, des livrables peuvent être utiles pour les financeurs et pour d'autres publics. Pour preuve, nous avons rédigé un bilan global de 150 pages destiné à l'interne et nous avons projeté de faire des livrables pour différents publics sur quelques pages seulement.

Enfin, en lien avec l'agrément « Jeunesse Education Populaire », la mesure d'impact pourrait servir à alimenter le besoin de suivi-évaluation, indispensable pour obtenir cet agrément ; des conditions pas toujours présentes sur le terrain au sein du mouvement e-graine.

Le besoin de requestionner la mesure d'impact en elle-même

La mesure d'impact reste politique. Aujourd'hui, les cabinets de conseil de mesure d'impact sont pour la plupart peu politiques dans leurs démarches et analysent peu la réalité. D'après Julien Mast³⁸, seulement quelques cabinets de conseil sont efficaces. Or, il est indispensable de rappeler que l'impact est justement politique. Selon Marion Studer, il paraît intéressant de requestionner l'évaluation et la mesure d'impact en elle-même. A la question « *Faudrait-il adapter la mesure d'impact à l'associatif ?* », Marion Studer³⁹ répond que « *le terme en lui-même de mesure d'impact pose question* ». Ce n'est pas le bon mot à utiliser car nous ne sortirions pas de la logique actuelle de la mesure d'impact qui repose pour l'essentiel sur la théorie du changement, une théorie qui est la causalité du problème. Il faudrait sortir de ce cadre et penser une nouvelle manière d'évaluer, puis se doter d'outils d'évaluation adaptés à la structure associative. Mais pour Marion Studer, il n'existe pas de réelles propositions aujourd'hui sur des alternatives pour l'associatif. Des pistes émergent cependant.

³⁷ Entretien le 4 août 2023

³⁸ Echange le 6 juillet 2023 sur la mesure d'impact UUC

³⁹ Entretien le 4 août 2023

Ainsi, le Labo de l'ESS, avec l'Avise et la Fonda⁴⁰, ont entrepris, à partir de 2016, une étude en trois volets sur ce besoin de penser autrement la mesure d'impact dans l'ESS. La première phase, portée par l'Avise, a permis de poser l'état des lieux des mesures d'impact déjà là. L'Avise précise alors que la « chaîne de valeur » prônée dans les démarches évaluatives doit mieux prendre en compte le mode d'action et de fonctionnement spécifiques de l'ESS. La deuxième phase, rendue par la Fonda, met en avant des propositions émergentes d'alternatives à cette chaîne de valeur. Une « chaîne de valeur étendue » permettrait de rendre compte de la complexité des parties prenantes dans les projets. Enfin, la troisième phase, dirigée par le Labo de l'ESS, dégage sept prérequis pour faciliter « *des démarches continues et progressives d'évaluation d'impact* » et éviter que les démarches deviennent des pièges pour les structures :

1. La démarche d'évaluation doit être perçue comme accessible et utile : sortir de cette question de contrôle, que la démarche soit acceptée par tous, qu'elle ne soit pas descendante
2. Elle inscrit le projet dans un écosystème territorial : ne pas oublier que l'on n'est pas seul sur le territoire ; ne pas s'attribuer trop vite les effets sur les bénéficiaires ; penser à une logique collective
3. Les parties prenantes bénéficiaires et contributrices sont associées au moment opportun à la démarche d'évaluation d'une entité : c'est pertinent d'avoir plusieurs regards ; tout le monde ne voit pas les mêmes effets
4. La démarche d'évaluation est inhérente et partie intégrante de la stratégie et du pilotage de l'entité, dès sa création : identifier un ou deux indicateurs dès le début puis enrichir au fur et à mesure ; être réaliste avec les moyens en jeu
5. Elle prend en compte l'ensemble des effets positifs et négatifs induits des actions de l'entité
6. Elle s'inscrit dans le temps : réfléchir à faire des démarches intégrées dans le processus
7. Elle peut renforcer le pouvoir de négociation et faciliter la mise en œuvre d'actions créatrices de valeur

Tous ces éléments sont une réponse au cadre logique posé habituellement dans les démarches évaluatives, qui reste trop restrictif alors qu'un besoin de penser de manière complexe se fait ressentir.

De manière plus générale, la mesure d'impact en elle-même et ses résultats sont à relativiser. Ce n'est pas que du « reporting » pour les investisseurs, elle doit être également un outil

⁴⁰ Le Labo de l'ESS, « *Création de valeur* », Le Labo de l'ESS. Disponible sur : <https://www.lelabo-ess.org/creation-de-valeur>

stratégique pour les dirigeant-e-s. En effet, l'impact reste complexe à mesurer. Le terme « effet » semble plus approprié. La notion du temps dans l'évaluation est importante aussi. Mener des évaluations successifs sur du long terme se révèle plus réaliste qu'une évaluation quelques années après la fin d'un projet. D'après Marion Studer⁴¹, il faudrait donc poser l'évaluation dans le temps, tous les deux ans par exemple au sein d'un programme. Pour cela, intégrer la mesure d'impact au fur et à mesure dans les dispositifs semble pertinent. Il faut aussi prendre du recul sur la mesure et se dire que chaque méthodologie a ses effets. D'après Romain Le Chéquer⁴², directeur de la Fondation Pierre Bellon, « *l'impact est souvent vécu comme une injonction externe versus une logique d'amélioration constante et le résultat est souvent galvaudé. Si l'objectif est de valoriser ce que l'on fait, c'est bien, mais à ce moment-là, on se situe plus dans la question évaluative.* ». Pour lui, « *les études d'impact qui sont faites sont souvent biaisées* » et les financeurs le savent. Il faut donc décomplexer le sujet en mettant en avant le fait que les moyens nécessaires pour se lancer dans une mesure d'impact sont élevés et que les études d'impact ont déjà le mérite d'exister. Il est bon de rappeler qu'aucune méthode de mesure n'est infaillible.

L'éducation populaire doit aussi se redéfinir, pour être en cohésion avec les visions nouvelles de la mesure d'impact. Ainsi, le chercheur Luc Carton⁴³ redéfinit l'éducation populaire en parlant de « *travail de la culture dans la transformation sociale, politique et économique* » et en *ouvrant largement aux problématiques de la démocratie participative ou délibérative* ». L'éducation plus généralement doit « *refuser les classements pour privilégier les mesures répétées et cohérentes permettant un suivi de la mise en œuvre des politiques d'enseignement supérieur et de recherche plutôt qu'une mise en concurrence* » pour Hugo Harari-Kermadec⁴⁴. Un indicateur d'équité de l'enseignement supérieur serait plus adapté. Il rappelle aussi qu'il faut mieux « *plusieurs indicateurs partiels qu'une mesure synthétique unique, conditionnée par la seule dimension économique* ». Il replace le collectif et l'intérêt général au centre.

Le monde associatif, acteur majeur de l'évolution de la mesure d'impact

Marion Studer⁴⁵ pointe le fait que dans une dizaine d'années l'ESS se sera transformée, avec de nouveaux acteur-ric-e-s. Sa définition a déjà évolué et évoluera encore. De nouvelles frontières apparaissent avec l'entrée d'entreprises commerciales. D'après elle, les figures historiques de l'ESS vont en sortir et créer un nouveau mouvement, une nouvelle entité. Ainsi, une sorte de régulation

⁴¹ Entretien le 4 août 2023

⁴² **Therin, F.** (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers

⁴³ **Chevalier, C., Deschamps, J-K.** (mai 2019), « *L'éducation populaire, une exigence du XXIe siècle* », Les avis du CESE.

⁴⁴ **Bernatchez, J.**, « *Hugo Harari-Kermadec, Le classement de Shanghai. L'université marchandisée Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « L'économie encastrée », 2019, 162 p.* ». Disponible sur : <https://journals.openedition.org/lectures/41051>

⁴⁵ Entretien du 4 août 2023

naturelle va se constituer. Ces changements peuvent permettre à ce nouveau mouvement d'occuper une place importante dans une nouvelle vision de la mesure d'impact, plus centrée sur l'humain. Les spécificités de l'associatif doivent se retrouver dans les démarches d'évaluation : non-lucrativité ou lucrativité limitée, gouvernance démocratique, utilité sociale. Par conséquent, il faut sortir de la théorie du changement, d'une vision financière des actions et d'une certaine forme de contrainte imposée par les financeurs. L'évaluation de l'impact doit évaluer le sens des actions par rapport aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, en allant au-delà de la valeur. Florence Jany-Catrice⁴⁶ parle d'une « *étape transitoire d'évaluation délibérative* ». Elle passe par une redéfinition de la performance et des enjeux communs. Marion Studer et Florence Jany-Catrice⁴⁷ mettent en avant l'idée d'une standardisation de la démarche de mesure d'impact. Cette standardisation, une fois les éléments communs aux associations identifiés, permettrait de standardiser la démarche en elle-même. Ainsi, avec une structure commune, cette vision n'efface pas les spécificités de chaque association. Une meilleure appropriation en interne et en externe est alors favorisée. L'innovation sociale doit revenir au centre de la mesure d'impact ; les deux sont liées. Pour cela, plusieurs conseils sont formulés : « *encourager les financeurs à s'intéresser aux domaines où des mesures tangibles sont difficiles à réaliser ; s'assurer que les structures d'utilité sociale ont les ressources et les capacités suffisantes pour évaluer l'impact social ; convaincre que l'évaluation de l'impact social favorise le décloisonnement des politiques publiques* ». La mise en commun des pratiques souligne alors la diversité des approches possibles, tout en valorisant celles qualitatives. Elle peut s'appuyer sur les réseaux forts des acteur-ric-e-s de l'ESS, et créer ainsi une culture commune de la mesure d'impact. Une dynamique qui peut légitimer l'expérimentation dans le domaine et soutenir les travaux menés. Des échanges doivent donc se faire entre acteur-ric-e-s de l'ESS pour une mise en place concrète d'une mesure d'impact plus humaine.

Des enjeux forts alors que la mesure d'impact est un prisme intéressant pour parler de transition écologique et sociale. Outil stratégique, elle peut appuyer les innovations sociales et environnementales et répondre ainsi aux ODD, principes fondateurs de la mesure de ses impacts. Enfin, l'éducation populaire a sa place aussi dans la mesure d'impact et dans les enjeux environnementaux et sociaux. Le Labo de l'ESS mène dans ce sens une démarche exploratoire pour discuter des initiatives d'éducation populaire qui vont dans le sens de ces enjeux. Le Labo de l'ESS parle aussi d'une recherche-action pour développer ces initiatives. L'éducation populaire contribue à

⁴⁶ **Rauly, A.** (juillet 2013), « *Florence Jany-Catrice, La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 176p. ». Disponible sur : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9805>

⁴⁷ **Jany-Catrice, F., Studer, M.** (14 mars 2023), « *La mesure d'impact à son sommet* », Aoc Média. Disponible sur : <https://aoc.media/opinion/2023/03/13/la-mesure-dimpact-a-son-sommet/>

une meilleure démocratie et la création d'espaces de citoyenneté, essentiels pour répondre aux crises multiples. Un rôle clé qu'il est alors utile de démontrer pour le développer.

Louise de Rochechouart rajoute que répondre aux demandes des financeurs est une nécessité aujourd'hui mais il ne faut pas se limiter à cet aspect parce que les financeurs n'ont qu'une vision partielle de l'impact. Il est important de pouvoir définir une réflexion pour la structure afin de se poser la question : « *qu'est-ce qui est utile pour moi ?* ». Quitte à faire une évaluation pour un financeur, autant qu'elle soit utile à la structure. Les données collectées peuvent être communiquées aux financeurs dans le but de permettre de mieux comprendre le projet financé et faire évoluer sa vision de l'évaluation. Les démarches d'évaluation et de mesure doivent servir avant tout à améliorer, réajuster ces actions et à mobiliser les équipes.

CONCLUSION

La mesure d'impact dans l'éducation populaire amène des questionnements et des contradictions avec l'essence même de l'associatif. Répondant le plus souvent à une demande des investisseurs de plus en plus privés avec le désengagement de l'Etat, les évaluations sont menées dans un objectif de contrôle de l'efficacité des fonds accordés. Cette situation s'oppose à l'identité du monde associatif et donc à l'éducation populaire dont l'objectif éducatif et sociétal est à but non lucratif. Même si une évaluation reste nécessaire afin d'éviter le « gaspillage » de l'argent public et pour répondre aux demandes des financeurs, elle doit rester dans une démarche d'amélioration des programmes ou des actions et répondre donc aux besoins du collectif. La mesure d'impact devient alors un outil pour comprendre les enjeux, la mise en œuvre des actions et leurs impacts sur tous les acteurs impliqués et les bénéficiaires de ces programmes.

La démarche de e-graine dans l'éducation populaire a pour but que chaque individu soit acteur du changement, elle facilite l'émancipation et répond à un manque d'engagement de l'Etat dans ce domaine. Ce volet social, sociétal et subjectif, est difficilement compatible avec une mesure d'impact qui vise le quantitatif pour prouver son utilité sociale. Il existe alors un danger de mettre en place une logique de performance, qui se développe de plus en plus dans les démarches d'évaluation alors que la frontière entre entreprises classiques et structures de l'Economie Sociale et Solidaire devient floue.

La mesure d'impact dans l'éducation populaire doit trouver des méthodes adaptées aux actions et programmes proposés par les associations. Nous avons noté une nécessaire implication de toutes les parties prenantes du programme afin de mobiliser chaque maillon pour une meilleure acceptation et engagement dans la démarche. Elle doit s'inscrire également sur le long terme et donner une place plus importante au qualitatif pour mettre en lumière la valeur sociale créée. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui doit être réalisé dès l'initiation des actions ou programmes afin que tous acteurs, bénéficiaires, salariés, bénévoles et au final les financeurs publics ou privés en tirent bénéfices. Ainsi la mesure d'impact du programme « Un Univers Citoyen » a révélé, malgré des insuffisances de recul dans les résultats, quantitatifs et géographiques, l'impact social fort sur les animateurs et des retours forts et positifs des parties prenantes par exemple.

Les acteur-riche-s de l'éducation populaire doivent se réapproprier ces démarches pour qu'elles soient utiles à leur structure. Une dynamique collective est nécessaire pour les repenser au profit du développement de l'éducation populaire dans la société.

BIBLIOGRAPHIE

- **Agence Phare** (mars 2017), « *Etude L'expérience de l'évaluation d'impact social Pratiques et représentations dans les structures d'utilité sociale Rapport final* », Agence phare.
- **Agence Phare** (mars 2017), « *Présentation de l'étude réalisé par l'Agence Phare pour l'Avise « Expérience de l'évaluation d'impact social » Pratiques et représentations dans les structures d'utilité sociale* », Agence Phare
- **Alix, N.** (10 février 2015), « *Puissance et limite des indicateurs ou mesures d'impact social* », Confrontations Europe. Disponible sur : <https://confrontations.org/puissance-et-limite-des-indicateurs-ou-mesures-dimpact/> (consulté le 17 août 2023)
- **L'agrément académique Education Nationale**, disponible sur : <https://www.ac-aix-marseille.fr/l-agrement-academique-education-nationale-122080> (consulté le 24 juillet 2023)
- **Avise** (juin 2022), « *Evaluer son impact social : le guide pour construire une démarche d'évaluation adaptée à ses enjeux* », L'Avise.
- **L'Avise** (17 juillet 2023), « *Évaluation d'impact social et environnemental : arrêtons de réinventer la roue !* », L'Avise. Disponible sur : <https://blogs.alternatives-economiques.fr/alterco/2023/07/17/evaluation-d-impact-social-et-environnemental-arretons-de-reinventer-la-roue> (consulté le 20 août 2023)
- **L'Avise, Essec, Mouves** (octobre 2013), « *Petit précis de l'évaluation de l'impact social* », L'Avise, Essec, Mouves
- **L'Avise, La Fonda et le Labo de l'ESS** (septembre 2019), « *ESS création de valeur synthèse - Une approche prospective de la mesure d'impact social* », L'Avise, La Fonda et le Labo de l'ESS.
- **Bara, B.** (2022), « *Le financement de l'ESS* », Université de Lille.
- **Bernatchez, J.**, « *Hugo Harari-Kermadec, Le classement de Shanghai. L'université marchandisée Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « L'économie encadrée », 2019, 162 p.* ». Disponible sur : <https://journals.openedition.org/lectures/41051> (consulté le 15 août 2023)
- **Bernier, C.** (2020). « *La démarche de co-construction : un outil fédérateur d'un programme coopératif pluri-acteurs* ». IFAID Aquitaine.
- **Bernier, C.** (2020). « *Soutenance de mémoire professionnel : La démarche de co-construction : un outil fédérateur d'un programme coopératif pluri-acteurs* ». IFAID Aquitaine.
- **Bernier, C.** (2022). « *La stratégie 2022-2026 du Service Pédagogie et Formations* ». Union des Associations e-graine.

- **Bernier C., Dubrana L.** (2023), « *Bilan Global Mesure d'impact Un Univers Citoyen* », Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **Besançon E., Chochoy N.** (2019), « *Mesure l'impact de l'innovation sociale : quelles perspectives en dehors de la théorie du changement ?* », Recma.
- **Chevalier, C., Deschamps, J-K.** (mai 2019), « *L'éducation populaire, une exigence du XXIe siècle* », Les avis du CESE.
- **Chami S., Bolo, P., Bazillon, B., Da Costa P.** (avril 2022), « *Évaluation des actions associatives* », Rapport écrit à la demande de la Secrétaire d'État Sarah EL HAÏRY
- **Convergences, Zéro Exclusion Carbone Pauvreté** (2020), « *Mesure d'impact : Pour un regard critique* », Convergences, Zéro Exclusion Carbone Pauvreté
- **Convergences, Zéro Exclusion Carbone Pauvreté** (2022), « *Adopter une démarche intégrée de la mesure d'impact : retours d'expérience* », Convergences, Zéro Exclusion Carbone Pauvreté
- **Cress Pays de la Loire**, « *Impact Track, l'outil de mesure et de valorisation de l'impact social et environnemental* », Cress Pays de la Loire. Disponible sur : <https://www.cress-pdl.org/impact-track-loutil-de-mesure-et-de-valorisation-de-limpact-social-et-environnemental/> (consulté le 19 août 2023)
- **ECM vidéo 2** (29 mars 2022), disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=3ZE04vK_PDc (consulté le 10 juillet 2023)
- **ECM vidéo 1** (29 mars 2022), disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=arKFmhTSf_M (consulté le 10 juillet 2023)
- **ECM vidéo 3** (29 mars 2022), disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=1CMKFuFPcUY> (consulté le 10 juillet 2023)
- **Education populaire**, « *Qu'est-ce que l'éducation populaire ?* ». Disponible sur : <https://www.education-populaire.fr/definition/> (consulté le 25 août 2023)
- **Educa'sol** (2018), « *État des lieux de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France Réalisé dans le cadre de l'observatoire de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)* », Educa'sol.
- **e-graine**, disponible sur : <https://www.e-graine.org/> (consulté le 2 juillet 2023)
- **E-graine** (2023), disponible sur : <https://fondation.credit-cooperatif.coop/e-graine> (consulté le 20 juillet 2023)
- **E-graine**, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/E-graine> (consulté le 3 juillet 2023)

- **ESSEC Business School Centre d'innovations sociale et écologique**, « *Évaluation et mesure d'impact social* », ESSEC Business School. Disponible sur : <https://centre-innovation-sociale-ecologique.essec.edu/index.php/mesurer-limpact-social/> (consulté le 17 août 2023)
- **ESSEC, Impact Tank** (2021), « *Panorama de l'évaluation d'impact social en France* », ESSEC, Impact Tank
- **Et si nos préjugés étaient le véritable ennemi?** (4 août 2021), disponible sur : <https://blogs.mediapart.fr/alicecoopfreefr/blog/040821/et-si-nos-prejuges-etaient-le-veritable-ennemi> (consulté le 21 juillet 2023)
- **Federici, A.** (septembre 2022), « *Cours : La pluralité des mesures d'utilité et d'impact social* », M2 APIESS, Université de Lille.
- **Federici, A.** (2022), « *L'enjeu de l'évaluation de l'impact social et des politiques publiques* », Université de Lille
- **Federici, A., Robert, P.** (2022), « *Economie Sociale et Solidaire : entre Etat et marché* », Université de Lille
- **Fondation Rexel – Improve** (2022), « *Guide de la mesure d'impact social* », Fondation Rexel, Improve.
- **F3E** (2022), « *Effets et impact de l'éducation à l'éducation et à la citoyenneté et solidarité internationale* », F3E.
- **F3E**, « *Évaluer pour évaluer* », F3E. Disponible sur : <https://f3e.asso.fr/evaluer/evaluer-pour-evoluer/> (consulté le 22 août 2023)
- **Housinou, R.** (2017-2018), « *Mise en place d'une Évaluation d'Utilité Sociale et Territoriale au sein de Relais Emploi Solidarité (RES) – Fruges* », Mémoire de stage, Master 2 - Action Publique, Institutions, Economie Sociale et Solidaire
- **Impact Track**, « *3 méthodes pour mesurer l'impact social des projets financés* », Impact Track. Disponible sur : <https://impacttrack.org/fr/blog/methodes-pour-mesurer-l-impact-social-des-projets-finances/> (consulté le 17 août 2023)
- **Jany-Catrice, F.** (9 mars 2023), « *Webinaire : Evaluer l'utilité sociale - Mesurer l'impact social Florence Jany Catrice 09/03/2023* », Le Mouvement pour l'Economie Solidaire Occitanie. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=qbLM1C0cmUg> (mis en ligne le 9 mars 2023 - consulté le 10 août 2023)
- **Jany-Catrice, F., Studer, M.** (14 mars 2023), « *La mesure d'impact à son sommet* », Aoc Média. Disponible sur : <https://aoc.media/opinion/2023/03/13/la-mesure-dimpact-a-son-sommet/> (consulté le 10 août 2023)

- **Kirat, T.** (2013) « *Florence Jany-Catrice, La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ? Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Capitalismes-éthique-institutions », 2012* ». Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2013-3-page-81.htm> (consulté le 24 août 2023)
- **Konaré, K.** (2021). « *Rapport final – évaluation externe Programme « L'Éducation à la citoyenneté mondiale au service de la création d'un monde commun » - Union des associations e-graine* ». K-Konseil.
- **La Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine**, disponible sur : <https://www.mne-bordeauxaquitaine.org/> (consulté le 4 juillet 2023)
- **La pensée complexe**, disponible sur : <https://lesdefinitions.fr/pensee-complexe> (consulté le 7 juillet 2023)
- **Le French Impact**, « *La mesure d'impact social* », Le French Impact. Disponible sur : <https://www.le-frenchimpact.fr/economie-sociale-et-solidaire-innovation-sociale-retrouvez-le-glossaire/definition-mesure-dimpact-social> (consulté le 10 août 2023)
- **Le Labo de l'ESS** (10 février 2023), « *Compte-rendu : démarche exploratoire « L'éducation populaire au service d'une transition écologique juste et réconciliatrice* », Le Labo de l'ESS
- **Le Labo de l'ESS**, « *Création de valeur* », Le Labo de l'ESS. Disponible sur : <https://www.lelabo-ess.org/creation-de-valeur> (consulté le 16 août 2023)
- **Le Labo de l'ESS** (11 juin 2019), « *ESS et création de valeur - Phase 3* », Le Labo de l'ESS. Disponible sur : <https://www.lelabo-ess.org/ess-et-creation-de-valeur-phase-3> (consulté le 10 août 2023)
- **Mecenova** (16 mai 2017), « *Évaluation et mesure d'impact : comment mesurer la performance d'un partenariat ?* », Mecenova. Disponible sur : <http://www.mecenova.org/evaluation-mesure-dimpact-mesurer-performance-dun-partenariat/> (consulté le 10 août 2023)
- **Meziane-Petersen, N., Fontagne, S., Naumovic, J.** (2021). « *Devenir et rester un mouvement citoyen : les enjeux de la mobilisation chez e-graine -Evaluation de l'impact social de la stratégie de Mobilisation d'e-graine* ». L'Union des Associations e-graine.
- **MNE**, disponible sur : <https://www.bordeaux.fr/o24189/maison-de-la-nature-et-de-l-environnement-bordeaux-aquitaine> (consulté le 4 juillet 2023)
- **Orseu** « *Exemple 1 : évaluation d'un programme d'insertion dans un QPV* », Orseu
- **Ponsich-Mitjavile, L.** (24 février 2019), « *Mesure d'impact social : par où commencer ?* », Haatch. Disponible sur : <https://www.haatch.fr/mesure-dimpact-social-par-ou-commencer/> (consulté le 20 août 2023)

- **Portrait d'e-graine, disponible sur :** <https://www.avise.org/portraits/e-graine> (consulté le 7 juillet 2023)
- **Projet en coopération – Un univers citoyen** (Juillet 2020), disponible sur : <https://fonda.asso.fr/ressources/projet-en-cooperation-un-univers-citoyen> (consulté le 20 juillet 2023)
- **Qu'est-ce que la pédagogie active,** disponible sur : <https://pedagotheque.enpc.fr/2016/05/04/quest-ce-que-la-pedagogie-active/> (consulté le 7 juillet 2023)
- **Rauly, A.** (juillet 2013), « *Florence Jany-Catrice, La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 176p. ». Disponible sur : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9805> (consulté le 24 août 2023)
- **Raynaud de Lage, L.** (1 avril 2021), « *Veille mensuelle française et internationale de l'évaluation d'impact social n°1* », Observatoire de l'évaluation d'impact social. Disponible sur : <https://emis-essec.wiki/2021/04/01/veille-mensuelle-francaise-et-internationale-de-levaluation-dimpact-social-n1/> (consulté le 17 août 2023)
- **Ruff, K.** (2021), « *Limites de la mesure d'impact : conséquentialisme* », Common Approach. Disponible sur : <https://www.commonapproach.org/fr/limites-consequentialisme/> (consulté le 20 août 2023)
- **Sibille H.** (décembre 2018), « *Pour un New Deal de la création de valeur et de la mesure d'impact* », Tribune Fonda numéro 240 - Mesure d'impact social et création de valeur - Décembre 2018, La Fonda. Disponible sur : <https://fonda.asso.fr/ressources/pour-un-new-deal-de-la-creation-de-valeur-et-de-la-mesure-dimpact> (consulté le 15 août 2023)
- **Studer, M. (2021)**, « *Évaluer l'économie sociale et solidaire. Socioéconomie des conventions d'évaluation de l'ESS et du marché de l'évaluation d'impact social* » Thèse de doctorat en sciences économiques. Directrice de thèse : Florence Jany-Catrice, Professeure des Universités, Université de Lille. M2 APIESS, Université de Lille.
- **Studer, M., Trasciani, G., Petrella, F.** (août 2023), « *Évaluation des associations en France - Revue de littérature* », Injep Notes et rapports.
- **Sultra C., Morvan M., Bordères S.** (26 septembre 2019), « *Mesurer son impact : un atout pour les acteurs de l'ESS* », Le Labo de l'ESS; Disponible sur : <https://www.l-elabo-ess.org/mesurer-son-impact-un-atout-pour-les-acteurs-de-l-ess> (consulté le 10 août 2023)
- **Territoires Innovants en Economie Sociale et Solidaire** (mars 2018), « *Fiche synthèse de la Théorie du Changement* », TIESS.

- **Therin, F.** (été 2023), « *L'impact, un sujet ô combien sensible* », Fundraizine, le magazine des fundraisers
- **Unapei** (mai 2022), « *Mesurer son impact social : Guide méthodologique* », Unapei.
- **L'Union des Associations e-graine**, disponible sur : <https://www.e-graine.org/union-des-associations-e-graine/> (consulté le 4 juillet 2023)
- **L'Union des Associations e-graine** (2020), « *Les stades de développement* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (2020), « *Qu'est-ce une association e-graine* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (30 mai 2022), « *Synthèse du développement des activités de cœur de réseau de l'Union des Associations e-graine* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (20 septembre 2022), « *Synthèse de l'Union des Associations e-graine* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (2022), « *Projet associatif 2022* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (2022), « *Projet éducatif 2022* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (janvier-février 2023), « *Le Journal du mouvement* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (2023), « *L'organigramme* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **L'Union des Associations e-graine** (2023), « *Rapport d'activité 2022* », L'Union des Associations e-graine, Bordeaux.
- **Une association d'éducation à la citoyenneté mondiale e-graine** (2020), disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=nz2SvVSJ3vA>
- **Un Univers Citoyen**, disponible sur : <https://ununiverscitoyen.fr/> (consulté le 20 juillet 2023)
- **Un Univers Citoyen - Découvrez la synthèse de ses réalisations 2022 en vidéo !** (2022), disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=yeTKZqM2HgA> (consulté le 20 juillet 2023)
- **Valor'ess**, « *Mode d'emploi : mesurer votre impact social* », Union des Employeurs de l'ESS

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe n°1 : La formation du 1^{er} avril 2023 sur l'Education à la Citoyenneté Mondiale dans les locaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

Annexe n°2 : L'animation « La Cartographie des projets » lors du Germeoir 2023

Annexe n°3 : L'Assemblée Générale d'e-graine Nouvelle-Aquitaine le 25 mai 2023

Annexe n°4 : Animation d'e-graine Nouvelle-Aquitaine à la Mission locale pour l'emploi de Cenon, en juin 2023

Annexe n°5 : Le questionnaire rempli avant l'animation à destination des bénéficiaires du programme UUC dans le cadre de la mesure d'impact UUC

Annexe n°6 : La grille d'observations remplie par les animateur.rice.s dans le cadre de la mesure d'impact UUC

Annexe n°7 : La grille d'entretien semi-directif dans le cadre de la mesure d'impact UUC

Annexe n°1 : La formation du 1^{er} avril 2023 sur l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale dans les locaux d'e-graine Nouvelle-Aquitaine



Source : e-graine Nouvelle-Aquitaine

Annexe n°2 : L'animation « La Cartographie des projets » lors du Gerموir 2023



Source : Photos personnelles

Annexe n°3 : L'Assemblée Générale d'e-graine Nouvelle-Aquitaine le 25 mai 2023



Source : Page Instagram d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

Annexe n°4 : Animation d'e-graine Nouvelle-Aquitaine à la Mission locale pour l'emploi de Cenon, en juin 2023



Source : Page Instagram d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

Annexe n°5 : Le questionnaire rempli avant l'animation à destination des bénéficiaires du programme UUC dans le cadre de la mesure d'impact UUC



QUESTIONNAIRE
« UN UNIVERS CITOYEN »

Date :

Lieu :

Animation à laquelle je participe :

- Exposition Lisa
- Exposition NOUS d'ailleurs
- Parcours I-migrant
- Parcours Citoyen.ne du Monde
- Journées Initiations

Merci d'indiquer votre adresse mail ou numéro de téléphone (à voir avec l'animateur.rice) :

L'animation à laquelle vous allez participer a été conçue et mise en place par l'association e-graine. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme national d'éducation aux migrations déployé par notre association.

Soucieuse de l'amélioration de nos actions, nous souhaitons interroger l'impact de nos projets. Nous vous serions reconnaissants de contribuer à notre enquête. Pour cela nous avons besoin que vous nous rendiez ce questionnaire rempli avant que n'ait débuté votre animation !

Merci d'avance pour le temps consacré à cette enquête, cela sera plus qu'utile pour nous !

Pour compléter notre analyse, un second questionnaire vous sera envoyé par mail dans une semaine et un dernier questionnaire dans un mois par mail également.

Nous vous prions de lire les questions attentivement et d'y répondre sincèrement. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Sachez que le questionnaire est envoyé aux participant.e.s de toutes les animations, c'est pour cela que certaines des questions ne vous concerneront pas. Merci de bien répondre à l'ensemble des questions pour faciliter le recueil de données. Toutes vos réponses seront traitées de manières confidentielles et anonymes.

Coline & Léo, l'équipe Pédagogie.

Temps estimé du questionnaire : 15 minutes environ

1. Vos représentations et celles des autres

1.1. Selon vous, quelle est la définition du terme 'préjugé' ? (Vous pouvez utiliser un exemple)

1.2. Pensez-vous que des personnes ont déjà éprouvé (*ressenti*) un ou des préjugés à votre égard ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas quoi dire

1.3. Si vous avez répondu **oui** à la question précédente (**1.2**), de quelle(s) nature(s) étai(en)t ce ou ces préjugés ? (*Plusieurs réponses sont possibles*)

- Votre origine migratoire ou celle de vos proches (le fait d'avoir déjà vécu dans un autre pays)
- Votre couleur de peau
- Votre orientation sexuelle
- Votre identité de genre
- Votre handicap
- Votre état de santé
- Vos convictions politiques
- Votre religion et / ou vos croyances
- La façon de vous exprimer
- Autre(s) : _____

1.4. Pensez-vous avoir déjà éprouvé un ou des préjugés à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas quoi dire

1.5. Si vous avez répondu **oui** à la question précédente (**1.4**), de quelle(s) nature(s) étai(en)t ce ou ces préjugés ? (*Plusieurs réponses sont possibles*)

- L'origine migratoire de la personne ou celle de ses proches (le fait d'avoir déjà vécu dans un autre pays)
- Sa couleur de peau
- Son orientation sexuelle
- Son identité de genre
- Son handicap
- Son état de santé
- Ses convictions politiques
- Sa religion et / ou ses croyances
- Sa façon de s'exprimer
- Autre(s) : _____

1.6. Avez-vous déjà entendu des propos positifs ou négatifs d'une personne à l'égard d'une autre personne ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas quoi dire

1.7. Si vous avez répondu **oui** à la question précédente (**1.6**), de quelle(s) nature(s) étai(en)t ce ou ces préjugés ? (*Plusieurs réponses sont possibles*)

- L'origine migratoire de la personne ou celle de ses proches (le fait d'avoir déjà vécu dans un autre pays)
- Sa couleur de peau
- Son orientation sexuelle
- Son identité de genre
- Son handicap
- Son état de santé
- Ses convictions politiques
- Sa religion et / ou ses croyances
- Sa façon de s'exprimer
- Autre(s) : _____

1.8. Si vous avez répondu **oui** à la question **1.6**, avez-vous réagi à la suite de ces propos ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas quoi dire

1.9. Si vous avez répondu **oui** à la question précédente (**1.8**), de quelle manière avez-vous réagi ? Pourquoi ?

2. Vos connaissances sur les migrations

2.1. Pouvez-vous donner une définition du terme 'migrant' ? (*Vous pouvez utiliser un exemple*)

- Je ne sais pas quoi dire

2.2. Pouvez-vous donner une définition du terme 'réfugié' ? (Vous pouvez utiliser un exemple)

- Je ne sais pas quoi dire

2.3. Quelle différence faites-vous entre les termes 'sans papier' et 'clandestin' ? (Vous pouvez utiliser un exemple)

- Je ne sais pas quoi dire

2.4. En 2020, dans le monde, quelle était la part des femmes parmi les personnes migrantes ? (Source : ONU)

- 22,5%
- 40,8%
- 50,5%

2.5. Un tiers de la population française est née à l'étranger.

- Vrai
- Faux

2.6. Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous vos connaissances sur les migrations ? (1 étant 'pas du tout informé.e' et 5 étant 'parfaitement informé.e')

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

3. Votre rapport aux autres

3.1. Êtes-vous à l'aise pour prendre la parole en public ?

- Pas du tout à l'aise
- Pas à l'aise
- Ni à l'aise, ni pas à l'aise
- À l'aise
- Très à l'aise

3.2. Êtes-vous à l'aise pour affirmer vos idées ?

- Pas du tout à l'aise
- Pas à l'aise
- Ni à l'aise, ni pas à l'aise
- À l'aise
- Très à l'aise

3.3. Êtes-vous à l'aise pour aller vers un / des inconnus ?

- Pas du tout à l'aise
- Pas à l'aise
- Ni à l'aise, ni pas à l'aise
- À l'aise
- Très à l'aise

4. Parlez-nous de vous !

4.1. Êtes-vous...

- Une femme
- Un homme
- Autre : _____
- Je préfère ne pas le dire

4.2. Dans quelle tranche d'âge êtes-vous ?

- 14-17 ans
- 18-25 ans
- 26-35 ans
- 36-55 ans
- 56 ans et plus

4.3. Dans quel environnement habitez-vous ?

- Ville
- Campagne

4.4. Dans quelle région habitez-vous ?

4.5. Où en êtes-vous dans votre parcours ?

- Collégien.ne
- Lycéen.ne
- Étudiant.e
- Reprise d'étude (*Contrat Engagement Jeune*)
- En emploi

- En recherche d'emploi
- Sans Emploi
- Retraité.e
- Autre : _____

4.6. Quel est votre niveau d'études ?

- Collège
- Lycée
- Fin de scolarité sans diplôme
- CAP/BEP
- Bac (Général, Technologique, Professionnel)
- Bac + 2
- Bac + 3
- Bac + 4
- Bac + 5
- Au-delà de bac +5

Merci pour votre participation,

On revient vers vous d'ici une semaine, pour un deuxième questionnaire !

Coline & Léo

**Annexe n°6 : La grille d'observations remplie par les animateur.rice.s dans le cadre de la mesure
d'impact UUC**



GRILLE D'OBSERVATIONS

MESURE D'IMPACT « UN UNIVERS CITOYEN »

Date :

Lieu :

Prénoms et Noms des animateur.rice.s e-graine :

Animation que j'animé :

- Parcours I-migrant
- Parcours Citoyen.ne du Monde

Atelier que j'observé :

- Premier atelier du parcours
- Dernier atelier du parcours

Type de public :

- Primaires
- Collégien.ne.s
- Lycéen.ne.s
- Étudiant.e.s
- Adultes
-

Cochez les cases qui vous parlent le plus.

| | Pas du tout | Un peu | Moyennement | Oui | Tout à fait |
|---|----------------|--------|-------------|-----|----------------|
| Conscience de soi / empathie | | | | | |
| Le groupe est respectueux envers l'animatrice | | | | | |

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Les personnes sont respectueuses entre elles | | | | | |
| Il y a de l'entraide dans le groupe | | | | | |
| Tout le monde accepte les différences de chacun.e | | | | | |
| Chacun.e trouve sa place dans le groupe | | | | | |
| Le groupe a le sens de l'observation | | | | | |

| | Pas du tout | Un peu | Moyennement | Oui | Tout à fait |
|---|--------------------|---------------|--------------------|------------|--------------------|
| Gestion des émotions | | | | | |
| Le groupe arrive à gérer son stress face à l'animation | | | | | |
| Le groupe arrive à réguler ses émotions | | | | | |
| Les participant.e.s reconnaissent leurs émotions et les émotions des autres participant.e.s | | | | | |
| Le groupe est attentif tout le long de l'animation | | | | | |
| Les participant.e.s sont motivé.e.s et intéressé.e.s par l'animation | | | | | |

| | Pas du tout | Un peu | Moyennement | Oui | Tout à fait |
|--|-------------|--------|-------------|-----|-------------|
| Communication / relations interpersonnelles | | | | | |
| La prise de parole se fait dans le respect | | | | | |
| La participation entre les participant.e.s est bien répartie | | | | | |
| Les participant.e.s s'écoutent | | | | | |
| Il y a une bonne participation / Implication | | | | | |

Si le parcours n'est pas concerné pour les deux dernières observations, merci d'indiquer « Non concerné ».

| | Pas du tout | Un peu | Moyennement | Oui | Tout à fait |
|--|-------------|--------|-------------|-----|-------------|
| Pensée critique / Pensée créative | | | | | |
| Les participant.e.s reconnaissent les points de vue différents | | | | | |
| Les participant.e.s expriment leurs idées, leurs opinions | | | | | |
| Le groupe assimile les informations sur les migrations | | | | | |
| Les participant.e.s formulent des avis sur le thème des migrations | | | | | |

Autres observations/commentaires :

Merci d'avoir pris le temps de compléter cette grille d'observations !

Annexe n°7 : La grille d'entretien semi-directif dans le cadre de la mesure d'impact UUC



GRILLE D'ENTRETIEN

« UN UNIVERS CITOYEN »

1. La personne interrogée

Pouvez-vous raconter dans les grandes lignes votre parcours d'études ?

Pouvez-vous raconter dans les grandes lignes votre parcours professionnel ?

Quelle est votre ou vos missions au sein de votre structure ?

Depuis combien de temps connaissez-vous e-graine ? De quelle manière ?

2. Début du partenariat avec e-graine pour le programme UUC

Quand et comment avez-vous connu le dispositif/programme UUC porté par e-graine ?

Depuis combien de temps êtes-vous engagé.e dans le dispositif/programme UUC ?

Comment le lien entre e-graine et vous s'est fait ? Avez-vous été sollicité.e par e-graine, ou est-ce c'est vous qui avez pris contact avec e-graine pour mettre en place un partenariat? Une corrélation des deux ?

Était-ce un besoin de votre part pour répondre à une demande du public ?

Si c'était un besoin de vos publics, et une demande initiale de votre structure, avez-vous rencontré des difficultés pour entamer les démarches ? Avec e-graine ? Ou peut-être d'autres structures dans le même domaine que vous aviez contacté ?

Étiez-vous convaincu dès le départ du dispositif ?

Si oui, avez-vous dû convaincre d'autres personnes ? Vos équipes étaient-elles également partantes par le projet ?

Si non, qu'est-ce qui vous a convaincu finalement ?

Avez-vous développé ce projet avec d'autres partenaires ? Sur d'autres territoires ?

Aviez-vous déjà travaillé sur le thème des migrations avant votre travail avec e-graine ?

Avez-vous dû adapter votre travail pour permettre la mise en place du dispositif ?

3. L'action et le public

Comment avez-vous communiqué auprès de votre public pour les informer de la participation au dispositif/programme UUC ?

La mise en place de ce nouveau projet a-t-elle donné lieu à des formations ou des sensibilisations de vous-même et/ou de vos équipes en interne ?

Combien de personnes ont participé au dispositif/programme UUC ? Est-ce que le nombre de personnes 'touchées' par le dispositif/programme UUC correspond à vos objectifs ?

Quelle est la typologie de public qui a participé au dispositif/programme UUC ?

Quelles ont été les réactions du public lors de cette animation ? (*Si le public est à l'aise, si la communication vers le public est facile, si le public ose demander de l'aide s'ils sont en difficulté, si les publics se connaissent entre eux ?*)

Les réactions étaient-elles les mêmes lors des précédentes actions ?

Si non, quelles sont les différences ?

Avez-vous dû réagir face à des réactions du public ? Y a-t-il eu des problèmes de communication ?

Est-ce que des personnes ont exprimé leur volonté de ramener des proches pour participer au dispositif ?

Quelle est la fréquence des actions/animations en lien avec les migrations au sein de votre structure ?

La fréquence a-t-elle été décidée en fonction de la disponibilité des intervenant.es ?

De vos disponibilités ?

Des préférences du public ?

Des attentes de la structure coordinatrice ou des financeurs ?

4. Observations, adaptations, ressentis

En prenant du recul, avez-vous constaté des impacts directs ou indirects (*positifs et /ou négatifs*) sur le public pendant l'action ?

Si oui, lesquels ?

Depuis la mise en place du dispositif/programme UUC, avez-vous remarqué des changements du public/structure ? Ou suite aux remontées de vos publics, avez-vous procédé à des modifications ?

Si oui, lesquelles ?

Avez-vous dû mettre en place des adaptations pour les personnes en situation de handicap ?

Adaptez-vous le dispositif pour les personnes en situation d'illettrisme ?

Savez-vous s'il y a eu une évolution du public concerné par le dispositif ?

Selon vous, ce dispositif répond-t-il aux besoins des bénéficiaires ?

Si non, qu'est-ce qu'il manque ?

Avez-vous rencontré des difficultés pour amener le sujet des migrations durant l'action ?

Si oui, lesquelles ?

Sentez-vous que les participant.e.s ont changé leur perception des migrations grâce à cette action ?

Ont-ils développé de nouvelles connaissances ?

De nouvelles compétences ?

Avez-vous rencontré des difficultés pour la prise de décision avec e-graine ? Notamment au regard de vos attentes différentes en fonction de vos activités.

Si oui, lesquelles ?

Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses ou les avantages et les inconvénients d'avoir un projet qui se coordonne entre plusieurs structures ?

En quoi est-ce important pour vous de contribuer à travers vos actions à ce dispositif/programme UUC ?

Qu'est-ce que l'action vous apporte à vous ?

Ce projet a-t-il permis aussi de renforcer vos actions et animations en faveur de l'éducation aux migrations ?

Quels ont été aussi les impacts de la mise en place de ce projet pour votre structure en général ?

Êtes-vous satisfait des résultats obtenus du dispositif ?

Le dispositif répond-il aux objectifs des politiques publiques en place ?

Avez-vous développé de nouvelles compétences grâce à la mise en réseau multi-acteurs ?

Grâce à la participation à ce dispositif ?

Trouvez-vous le suivi d'e-graine assez poussé ?

Est-il pertinent ?

Considérez-vous avoir assez de moyens matériels ? Financiers ?

La participation à ce dispositif a-t-elle eu un impact pour mieux comprendre les migrations de votre côté ?

A-t-elle permis d'apprendre des choses sur les migrations ?

Sur la manière d'éduquer autrement (ECM) ?

La participation à ce dispositif a-t-elle favorisé un changement dans votre perception sur les préjugés et sur les discriminations ?

Sur la terminologie?

La participation à ce dispositif a-t-elle eu un impact sur votre engagement personnel ?

Si oui, de quelle manière, à quelle fréquence ?

5. L'avenir avec le dispositif

L'action va-t-elle se répéter dans les prochaines semaines ? Les prochains mois ?

Si oui, auprès de quel public ?

Si l'action ne se répète pas, pourquoi ? Souhaiteriez-vous renouveler l'action ?

Comment vous projetez-vous à long terme sur le dispositif/programme UUC ?

Voyez-vous des nouveautés à mettre en place, des changements à opérer ?

Quels pourraient être pour vous les freins éventuels à la mobilisation du public autour du dispositif/programme UUC ?

Les freins pour développer ce dispositif/programme UUC ?

Quel est votre avis général sur ce dispositif/programme UUC ?

Si vous deviez changer quelque chose dans ce dispositif/programme UUC, quel serait-il ?

Pensez-vous que ce soit un partenariat de long terme ?

Voulez-vous faire intervenir de nouveaux partenaires dans ce dispositif/programme UUC ?

Comment voyez-vous l'avenir avec e-graine ? (bénévolat, partenariat, etc.)